



HAL
open science

Conception des tutoriels d'entraînement aux épreuves du TEF et du DFP

Darya Antonova

► **To cite this version:**

Darya Antonova. Conception des tutoriels d'entraînement aux épreuves du TEF et du DFP. Linguistique. 2017. dumas-01682148

HAL Id: dumas-01682148

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01682148>

Submitted on 16 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



Conception des tutoriels d'entraînement aux épreuves du TEF et du DFP

Darya ANTONOVA

UFR LLD – Département de Didactique du FLE

Mémoire de Master 2 – 28 ECTS – Didactique des langues

Spécialité : Ingénierie de formation et de l'enseignement du FLE et des langues

Sous la direction de Mme Cristelle CAVALLA

Année universitaire 2016-2017

Conception des tutoriels d'entraînement aux épreuves du TEF et du DFP

Darya ANTONOVA

UFR LLD – Département de Didactique du FLE

Mémoire de Master 2 – 28 ECTS – Didactique des langues

Spécialité : Ingénierie de formation et de l'enseignement du FLE et des langues

Sous la direction de Mme Cristelle CAVALLA

Année universitaire 2016-2017

Remerciements

Premièrement, je tiens à remercier ma directrice de mémoire Madame Cristelle CAVALLA pour ses précieux conseils, sa disponibilité et son optimisme tout au long de notre travail sur le présent mémoire.

J'exprime également ma reconnaissance à ma tutrice de stage Mme Sonia ISSOLAH pour m'avoir encadrée et aidée tout au long de mon stage, ainsi qu'à toute l'équipe du Centre de langue française de la Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France pour leur accueil chaleureux et pour avoir partagé avec moi leurs expériences.

Je tiens aussi à remercier Madame Cécile BRULEY, responsable du Master 2 Spécialité 3 « Ingénierie de formation pour l'enseignement du FLE et des langues », ainsi que tous mes professeurs pour leurs enseignements.

Enfin, un grand merci à Hélène CHARASSE et à Céline MANCEAU, mes camarades de groupe, pour leur précieuse aide à la relecture de mon mémoire ; à Margarita MOROZOVA, ma collègue, enseignante-chercheuse au Kazakhstan pour ses conseils et son encouragement ; et bien sûr, à ma mère, Irina ANTONOVA, critique de théâtre, grâce à laquelle mon rêve d'étudier en France est devenu réalité.

DECLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent en citations et les auteurs sont mentionnés.
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM : *Antonova*

PRENOM : *Darya*

DATE : *06/06/2017*

SIGNATURE :



TABLE DES MATIERES

Index des tableaux et figures	8
Index des sigles et abréviations utilisés	9
INTRODUCTION	10
PARTIE I. Présentation du contexte et théorie d'analyse : activités du Centre de langue française de la Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France.....	13
Chapitre 1.1. TEF – Test d'évaluation de français.....	14
1.1.1. Typologie des épreuves du TEF.....	15
1.1.2. Compétences évaluées	16
1.1.3. Conception et approbation des items du TEF	19
Chapitre 1.2. DFP – Diplôme de français professionnel.....	21
1.2.1. Description générale du DFP : démarche actionnelle.....	22
1.2.2. Typologie et format d'activités des DFP gamme Affaires	24
1.2.3. Analyse des épreuves du DFP gamme Affaires (jeu d'expérimentation).....	31
Chapitre 1.3. Tutoriels officiels du Centre de langue française de la CCI Paris Île-de-France : les aides à l'apprentissage	33
1.3.1. Les aides à l'apprentissage et les tutoriels	33
1.3.2. Les grilles d'évaluation des multimédias pédagogiques.....	35
1.3.2.1. Grille d'évaluation d'un site pédagogique par A. Marchant.....	36
1.3.2.2. Grilles d'évaluation d'un logiciel pédagogique par P. Dessus et P. Marquet.....	37
1.3.2.3. Grille d'évaluation ergonomique de produits multimédias par M. Villey-Migraine.....	37
1.3.2.4. Grille d'évaluation d'un site web éducatif par l'équipe de D. Gilbert.....	38
1.3.2.5. Synthèse	39
Chapitre 1.4. Bilan théorique.....	39
PARTIE II. Méthodologie de conception des tutoriels d'entraînement aux épreuves du TEF et du DFP	41
Chapitre 2.1. Evaluation des tutoriels existants	42
2.1.1. Tutoriels élaborés par la CCI Paris Île-de-France.....	43
2.1.1.1. Tutoriel d'entraînement à la Compréhension orale du TEF	44
2.1.1.2. Tutoriel d'entraînement à l'épreuve d'expression orale du TEF	45
2.1.1.3. Les avantages et les limites des deux tutoriels TEF	46
2.1.2. Tutoriels élaborés par d'autres institutions	49
2.1.2.1. Tutoriel d'entraînement aux épreuves de BULATS	49
2.1.2.2. Tutoriel d'entraînement à Ev@lang.....	51

2.1.2.3. Tutoriel d'entraînement à TestDaF	54
2.1.3. Bilan d'évaluation et stratégie de conception des nouveaux tutoriels d'entraînement au TEF et au DFP	56
Chapitre 2.2. Choix des logiciels de conception des tutoriels d'entraînement.....	59
2.2.1. Base de conception : Articulate Storyline 2.....	59
2.2.2. Logiciel de mixage audio multipiste : MixPad	61
2.2.3. Logiciel de montage vidéo : Windows Live Movie Maker	61
Chapitre 2.3. Bilan méthodologique.....	62
PARTIE III. Conception des tutoriels d'entraînement aux épreuves du TEF et du DFP	64
Chapitre 3.1. Etude comparative de la structure des tutoriels d'entraînement au TEF et au DFP.....	65
3.1.1. Tutoriels TEF	65
3.1.2. Tutoriels DFP	68
3.1.2.1. Niveaux A1, A2, B1.....	69
3.1.2.2. Tutoriel transverse d'Interagir à l'oral.....	72
3.1.2.3. Niveaux B2 et C1 (structure provisoire).....	74
Chapitre 3.2. Contenu des tutoriels : sélection d'activités	76
3.2.1. Tutoriels TEF	76
3.2.2. Tutoriels DFP	78
Chapitre 3.3. Bilan d'activités	81
CONCLUSION	83
Bibliographie et sitographie.....	85
Annexes	91

INDEX DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableau 1. Les modalités de la passation du TEF – Test d'évaluation de français	14
Tableau 2. Les domaines et les niveaux des DFP	22
Tableau 3. Epreuves du DFP Affaires – modalités	25
Tableau 4. Synthèse des bonnes pratiques à utiliser lors de la conception des tutoriels	58
Tableau 5. Sélection des activités pour les tutoriels TEF	77
Tableau 6. Sélection des activités pour les tutoriels DFP, épreuve CTI, niveaux A1-C1	80
Figure 1. Une page-écran du tutoriel d'entraînement à l'épreuve de Compréhension orale du TEF (Activités d'entraînement, Section A)	44
Figure 2. Une page-écran du tutoriel d'entraînement à l'épreuve d'Expression orale du TEF (Présentation vidéo de l'épreuve, Partie 1 - Accueil du candidat)	45
Figure 3. La mascotte Tefanie (Tutoriel d'entraînement à l'Expression orale du TEF, derniers conseils)	47
Figure 4. Une page-écran du tutoriel d'entraînement à l'épreuve de Compréhension écrite et orale de BULATS anglais (partie de Compréhension orale). (BULATS demo test tutorial, 2017)	50
Figure 5. Une page-écran du tutoriel d'entraînement à Ev@lang français (section « Comment ça marche ? »)	52
Figure 6. Une page-écran du tutoriel d'entraînement à TestDaF (section « Fit für TestDaF ? »)	55
Figure 7. Une cadre avec des sous-titres : la vidéo de la passation de l'activité 2 (Tutoriel d'entraînement à l'épreuve d'Interagir à l'oral du DFP)	62
Figure 8. Structure du tutoriel DFP, niveau A1	71
Figure 9. Structure des tutoriels DFP, niveaux A2 et B1	72
Figure 10. Structure du tutoriel d'entraînement à l'épreuve Interagir à l'oral, DFP	73
Figure 11. Structure provisoire des tutoriels DFP, niveaux B2 et C1	75

INDEX DES SIGLES ET ABBREVIATIONS UTILISES

ALAO	Apprentissage des Langues Assisté par l'Ordinateur
CCI Paris Île-de-France	Chambre de Commerce et d'Industrie de région Paris Île-de-France
CNCP	Commission Nationale de la Certification Professionnelle
CE	Compréhension Ecrite (une des épreuves du TEF)
CO	Compréhension Orale (une des épreuves du TEF)
CTI	Comprendre et Traiter l'Information (une des épreuves du DFP)
CECRL	Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues
CIEP	Centre International d'Etudes Pédagogiques
DFP	Diplôme de Français Professionnel
EE	Expression Ecrite (une des épreuves du TEF)
EO	Expression Orale (une des épreuves du TEF)
FLE	Français Langue Étrangère
FOS	Français sur Objectifs Spécifiques
IO	Interagir à l'Oral (une des épreuves du DFP)
LS	Lexique et Structure (une des épreuves du TEF)
TEF	Test d'Évaluation de Français
TEFAQ	Test d'Évaluation de Français – Accès Québec
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement

INTRODUCTION

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont pénétré dans le domaine de l'enseignement du français langue étrangère et ont initié des changements fondamentaux des principes et des approches didactiques. Les responsables pédagogiques, les enseignants, les concepteurs et les évaluateurs ont senti la nécessité et, ce qui est plus important, l'efficacité réelle de l'utilisation des nouvelles technologies, ainsi que leur grand potentiel dans la conception des outils pédagogiques. Si, auparavant, pour élaborer une séquence e-learning ou un test autocorrectif, les spécialistes de l'enseignement faisaient appel à des informaticiens et à des webdesigners, aujourd'hui, ils sont capables de presque tout faire grâce aux logiciels de conception qui deviennent de plus en plus ouverts au public et n'exigent presque pas de compétences spécifiques, telles que la connaissance des langages de programmation et la maîtrise des bases du webdesign. Grâce à cela, les enseignants et les responsables pédagogiques ont aussi changé leur rôle par rapport aux nouvelles technologies : autrefois consommateurs et spectateurs, ils sont désormais devenus acteurs dans le processus de création des dispositifs e-learning. Le nouveau métier – Concepteur(trice) Pédagogique Multimédia – est aujourd'hui très répandu dans le monde entier et irremplaçable dans le domaine de l'ingénierie de formation.

À l'époque du numérique, les apprenants ont aussi changé. Ayant accès à toute l'information dans le monde grâce à l'ordinateur et à l'Internet, ils « agissent pour apprendre », ce qui est très encouragé par les spécialistes du français langue étrangère se prononçant pour l'approche actionnelle. Certes, même si les débats autour de la question « L'ordinateur peut-il remplacer le professeur ? » sont assez nombreux, nous trouvons que cette idée est encore utopique. Néanmoins, l'ordinateur peut très bien jouer le rôle du tuteur qui guide les apprenants vers la réalisation d'une tâche concrète. Un exemple parfait d'une telle tâche est la préparation à un examen réalisée à l'aide d'un outil numérique spécialement conçu – le tutoriel.

Nous avons effectué notre stage au sein du Centre de langue française¹ de la Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France, un des leaders dans le domaine de l'évaluation en français langue étrangère et langue professionnelle. Cette institution est reconnue dans le monde entier grâce à ses épreuves du Test d'Evaluation de Français (désormais TEF) et des Diplômes de Français Professionnel (désormais DFP). Le TEF est un test standardisé d'évaluation des compétences linguistiques en français général qui représente une « photographie » du niveau actuel du candidat. Quant au DFP, il s'agit d'un examen créé il y a 60 ans visant à évaluer les compétences en français professionnel. Il est divisé en gammes : affaires, hôtellerie et

¹ À partir du 6 juin 2017, le *Centre de langue française* est renommé *Le français des affaires*, mais, dans le présent mémoire, nous employons l'ancien nom de cette institution, car il est encore présent dans des documents et des sources citées.

restauration, diplomatie, etc. Le Centre de langue française élabore non seulement les épreuves, mais aussi les tutoriels d'entraînement à ces épreuves qui permettent aux candidats de se familiariser avec les modalités et la nature des examens, tout en se préparant grâce aux exemples d'activités autocorrectives et en obtenant de l'aide et des conseils pour réaliser une telle ou telle tâche. Les deux tutoriels d'entraînement au TEF pour les épreuves d'Expression orale et de Compréhension orale ont été conçus en 2016 et sont utilisés par des candidats dans des centres agréés. Notre tâche est de compléter l'ensemble des tutoriels TEF et d'en concevoir encore trois : pour les épreuves de Compréhension écrite, de Lexique et structure et d'Expression écrite.

De plus, notre stage s'inscrit dans le processus de la refonte des DFP lancée en 2016, dont les trois objectifs principaux sont la numérisation des épreuves, l'utilisation des documents déclencheurs authentiques issus des entreprises et des institutions et le caractère « actionnel » des items. Les épreuves du DFP gamme Affaires pour tous les niveaux de A1 à C1 sont déjà renouvelées, mais les ressources de préparation disponibles sur le site web du Centre de langue française concernent toujours l'ancienne version des épreuves au format papier. Les candidats et les centres agréés ressentent un fort besoin de renouvellement de ces outils d'entraînement aux examens, c'est pourquoi l'idée de concevoir les tutoriels d'entraînement aux DFP pour tous les niveaux est vraiment actuelle et pertinente.

Ainsi, dans le cadre du stage, nous avons au total neuf outils à concevoir :

- 1) Pour compléter la gamme TEF (il reste trois tutoriels à concevoir).
 - a) Tutoriel d'entraînement à l'épreuve de Compréhension écrite du TEF.
 - b) Tutoriel d'entraînement à l'épreuve d'Expression écrite du TEF.
 - c) Tutoriel d'entraînement à l'épreuve du Lexique et structure du TEF.
- 2) Pour créer la gamme DFP Affaires (six tutoriels à concevoir).
 - a) Cinq tutoriels d'entraînement à l'épreuve Comprendre et traiter l'information du DFP Affaires pour les niveaux A1, A2, B1, B2 et C1.
 - b) Un tutoriel transverse d'entraînement à l'épreuve Interagir à l'oral du DFP Affaires (tous les niveaux inclus).

Vu la grande quantité d'outils à créer, nous nous sommes posée beaucoup de questions pour nous familiariser avec la base théorique de notre travail, pour formuler les principes méthodologiques et pour réaliser nos tâches de manière consciente, efficace et logique.

Les questions théoriques que nous avons posées concernent avant tout les spécificités des deux épreuves du Centre de langue française : le TEF et le DFP. Nous présenterons leurs caractéristiques, les typologies des activités et les modalités générales de la passation. Ensuite, avant de commencer la conception des tutoriels, il nous faudra comprendre en quoi consiste la notion de « tutoriel » dans le cadre de l'enseignement des langues étrangères. Ainsi, nous

parlerons du phénomène des aides à l'apprentissage, où les tutoriels jouent un grand rôle. Enfin, sachant qu'il existe déjà des tutoriels d'entraînement similaires à ceux que nous devons créer, nous effectuerons une recherche et une analyse des grilles d'évaluation des outils multimédias pédagogiques et, à partir de ces grilles, nous en créerons une qui nous servira dans la partie méthodologique.

Par conséquent, la partie méthodologique sera consacrée à l'évaluation de l'existant : des tutoriels d'entraînement à des épreuves de langue étrangère (français, anglais, allemand). Nous déterminerons les avantages et les limites principaux de ces outils et formulerons les principes méthodologiques à suivre pour créer nos propres outils. Nous nous poserons aussi des questions sur les logiciels de conception à utiliser et sur les stratégies de conception à adopter.

La troisième partie sera consacrée au processus de la conception des tutoriels d'entraînement aux épreuves du TEF et du DFP. Nous nous interrogerons sur les convergences et les divergences dans la structure de ces deux types de tutoriels. Nous présenterons en quoi consiste le choix du design, la médiatisation des activités et la présentation des informations complémentaires, des conseils et des aides. Ensuite, nous tenterons de montrer que la logique et les particularités de conception peuvent être tout à fait différentes et dépendent toujours du type de tutoriels. Enfin, nous dresserons le bilan de nos activités et discuterons des suites possibles du travail.

**PARTIE I. PRESENTATION DU CONTEXTE ET THEORIE
D'ANALYSE : ACTIVITES DU CENTRE DE LANGUE FRANÇAISE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE PARIS ÎLE-
DE-FRANCE**

Chapitre 1.1. TEF – Test d'évaluation de français

La Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France (CCI Paris Ile-de-France, 2017) a été la première institution à créer et lancer un test d'évaluation des compétences en français qui a obtenu une reconnaissance officielle nationale et internationale, le TEF (Test d'évaluation de français). Ayant d'abord pour objectif de certifier les compétences langagières des étudiants non-francophones pour leur donner accès aux études en France, le TEF s'est bien enrichi et représente aujourd'hui une épreuve proposant une évaluation équitable, objective et précise. Créé en 1998, le TEF a obtenu la certification de la CNCP (Test d'évaluation de français – TEF | Consultation d'une fiche - CNCP (Inventaire), 1998) et a été reconnu par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ce que prouve l'arrêté du 26 avril 2012 (Arrêté du 26 avril 2012, JORF n°0108 du 8 mai 2012).

Actuellement, le TEF existe en quatre variantes adaptées à un public et un contexte particulier :

- 1) TEF pour les études en France ;
- 2) TEF pour la naturalisation qui permet d'obtenir la nationalité française ou canadienne ;
- 3) TEF Canada permettant d'immigrer au Canada ;
- 4) TEFAQ – le test donnant accès au Québec.

Pour se présenter au test, le candidat doit avoir 16 ans et plus. Les modalités de passation sont particulières pour chaque variante du TEF, mais les compétences évaluées et les conditions générales du déroulement des épreuves restent les mêmes (CCI Paris Ile-de-France, 2017).

Epreuves Version TEF	Compréhension orale	Compréhension écrite	Lexique et structure	Expression écrite	Expression orale
TEF pour les études en France	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	
TEF naturalisation	obligatoire				obligatoire
TEF Canada	obligatoire pour l'immigration et pour une demande de citoyenneté	obligatoire pour l'immigration		obligatoire pour l'immigration	obligatoire pour l'immigration et pour une demande de citoyenneté
TEF accès Québec (TEFAQ)	épreuve éligible	épreuve complémentaire (requérant principal)		épreuve complémentaire (requérant principal)	épreuve éligible

Tableau 1. Les modalités de la passation du TEF – Test d'évaluation de français

Les candidats peuvent passer les examens au format papier et en version électronique : les épreuves sont conçues et se passent sur le logiciel professionnel de conception et

d'administration des épreuves – *Questionmark* (Questionmark, 2017).

1.1.1. Typologie des épreuves du TEF

Le TEF comporte quatre épreuves collectives : Compréhension écrite, Compréhension orale, Lexique et structure et Expression écrite. Les trois premières épreuves contiennent un ensemble de questions fermées qui sont évaluées par un logiciel informatique. Quant à l'épreuve d'expression écrite, elle est ouverte et évaluée par le jury. La cinquième épreuve d'Expression orale est individuelle et représente un entretien avec le jury. Le TEF est donc un ensemble d'épreuves hétérogènes dont les plus connues sont celles fermées et ouvertes.

Selon D. Leclercq, une épreuve fermée, soit ici un QCM (un questionnaire à choix multiple), représente un ensemble des questions auxquelles la personne

répond en opérant une sélection (au moins) parmi plusieurs solutions proposées, chacune étant jugée (par le constructeur de l'épreuve et par un consensus entre spécialistes) correcte ou incorrecte indépendamment de l'apprenant qui doit y répondre. (Leclercq, 1986)

Nous partageons également la définition du QCM par E. Duchiron qui trouve que

solliciter l'apprenant par le biais d'un QCM, c'est en fait le mettre en position de dilemme, le confronter à des réponses auxquelles il n'aurait pas forcément pensé afin d'étayer sa réflexion. C'est par le biais de ce rapprochement que le QCM prend, selon nous, toute sa dimension didactique. (Duchiron, 2005)

La typologie des QCM est très vaste et comprend, par exemple, des questions à réponse unique ou à plusieurs réponses que le répondant doit cocher, des échelles et des matrices pour évaluer certain phénomène, des appariements et des réarrangements, etc. Un seul type de questions de QCM est utilisé dans le TEF : la réponse unique que le candidat doit cocher parmi les quatre distracteurs (A-D). Ce type de question nous paraît le plus répandu et le plus facile à traiter soit par un examinateur-correcteur, soit, dans le cas du TEF, par un logiciel qui compte automatiquement la quantité des réponses correctes et incorrectes. Pourtant, il faut bien formuler les questions et surtout les réponses, qui ne doivent en aucun cas se compléter les unes avec les autres, afin de ne pas encourager le répondant à choisir plus d'une réponse. C'est pourquoi chaque item du TEF subit plusieurs séries de lectures, de corrections, de traitements psychométriques et de pré-tests.

Les épreuves d'expression écrite et d'expression orale sont ouvertes et, selon D. Luissier,

Ce type d'item porte sur une réponse plus ou moins élaborée à une question posée par l'examineur. Elle permet de vérifier des habiletés mentales plus complexes qui exigent des efforts de réflexion et demandent à l'apprenant d'organiser sa pensée et de l'exprimer de façon cohérente. On aborde alors, l'analyse, la synthèse et le

jugement qui échappent le plus souvent aux questions de type objectif tout en vérifiant également la qualité de la démarche employée pour y parvenir. (Lussier, 1992)

L'utilisation des questions ouvertes est plus compliquée, ce type de question ne canalise presque pas le candidat qui s'exprime de sa propre manière, et la consigne donnée ne le limite presque pas. Les questions ouvertes présentent bien des avantages. D'abord, en comparaison avec des questions fermées, elles sont plus flexibles et elles reflètent la personnalité d'un candidat, ses compétences uniques, sa façon d'utiliser la langue cible. Ce type d'épreuve ne peut en aucun cas être effectué « au hasard » ; la nécessité de répondre librement à des questions exclut les réponses automatiques. Malgré le fait que les questions ouvertes soient un outil idéal pour permettre au candidat de montrer sa performance productive, expressive et interactive, ce type d'évaluation a également des inconvénients. C'est l'un des principes importants de l'évaluation – l'objectivité – qui est remis en question. A ce sujet, Bolton trouve que

Les épreuves ouvertes, qui laissent au candidat une plus grande liberté dans l'exécution de la tâche, accroissent la marge d'appréciation dans la notation de la performance du testé et ont ipso facto une objectivité de dépouillement moindre que les épreuves fermées. La fiabilité est-elle aussi plus difficile à obtenir avec les épreuves ouvertes. (Bolton, 1991)

C'est pourquoi, de notre point de vue, fusionner ces deux types d'épreuves dans le Test d'évaluation de français paraît juste. C'est le moyen de réprimer les inconvénients d'un type par les avantages d'un autre et de rendre l'évaluation fiable, le plus objective possible et polyvalente.

1.1.2. Compétences évaluées

L'organisation du TEF s'inscrit bien dans la logique de Bolton (1991) qui propose l'épreuve composée de sous-tests qui contrôlent les quatre compétences dont la nature est présentée dans le CECRL (2001) : la compréhension orale, la compréhension écrite, l'expression orale et l'expression écrite, ainsi que le lexique et les structures grammaticales. Selon Bolton, « la formulation des épreuves dans les sous-tests peut se concrétiser par divers types d'épreuves. En général, on distingue des types d'épreuves en fonction de leur degré d'ouverture » (Bolton, 1991). Pour analyser la manière dont les compétences citées sont évaluées dans le TEF, nous allons présenter l'organisation et les objectifs des 5 épreuves.

L'épreuve de *Compréhension écrite* est passée sous forme de questions à choix multiples. Elle comprend 50 questions, organisées en quatre sections avec des objectifs différents. Dans la Section A, le candidat doit répondre à 10 questions, et l'objectif est d'évaluer la compréhension globale d'un document. Les questions de cette section portent majoritairement sur le contexte global du document : où peut-on trouver le document ? à qui est-il adressé et dans quel but ? etc.

Dans la Section B, il y a 25 questions dont le but est d'évaluer la compréhension détaillée d'un document plus complexe. Le candidat doit être capable de retrouver les informations principales et les informations secondaires et de comprendre la position de l'auteur. La Section C comprend 10 questions où il s'agira de comprendre l'organisation et la logique d'un texte assez court. Le candidat est invité à lire différentes phrases et les remettre dans l'ordre pour en faire un texte cohérent. L'épreuve de compréhension écrite dure une heure et permet d'obtenir 300 points maximum.

L'épreuve de *Compréhension orale* dure 40 minutes et comporte 60 questions à choix multiple divisées en quatre sections. Dans la section A, il y a 8 questions évaluant le degré de la compréhension orale globale. L'objectif du candidat est d'associer des illustrations à des messages oraux. La section B comporte 26 questions ciblées sur la compréhension d'un sens général et d'un contexte des messages courts. L'évaluation de la compréhension détaillée est proposée dans la section C. À travers les 16 questions, le candidat montre sa capacité de suivre le déroulement des messages longs, d'y retrouver les informations principales et secondaires et d'en déterminer des intentions et des opinions. Les 10 questions de la section D visent à évaluer la compétence phonologique de reconnaître et de différencier des sons. La typologie des documents est aussi assez variée : dialogues de la vie quotidienne, récits, descriptions, messages téléphoniques, annonces publiques, extraits d'émissions de radio, interviews, etc. Dans la section D, les documents déclencheurs sont des phrases courtes isolées. Le nombre total des points que le candidat peut obtenir est 360.

L'épreuve de *Lexique et structure* est aussi un QCM qui dure 30 minutes. Comme les deux épreuves décrites ci-dessus, celle-ci est divisée en quatre sections, comprenant 40 questions et permettant de gagner 240 points maximum. La section A, qui comprend 10 questions, invite le candidat à tester ses connaissances lexicales dans des phrases isolées. Les items sont assez typiques dans le cadre d'évaluation en langue étrangère : ce sont des phrases lacunaires, et le candidat doit trouver un mot ou une expression manquant. La section B comporte 5 questions et est axée sur la compréhension détaillée du sens d'un mot dans un texte et sur la capacité à trouver un synonyme ou une reformulation qui convient. Les connaissances des structures grammaticales françaises sont testées dans la section C qui comprend 20 questions. L'objectif consiste à évaluer, par exemple, si le candidat sait respecter les accords grammaticaux, utiliser les temps et les modes grammaticaux dans un discours et choisir un mot qui donne du sens à une phrase. Dans la section D qui comprend 5 questions, l'objectif est de repérer des erreurs grammaticales laissées dans un texte, en lisant les phrases et en retrouvant l'option de correction qui convient. Les types de supports proposés dans l'épreuve de Lexique et structure du TEF sont des phrases à trous, des textes assez courts contenant des mots à substituer et/ou des erreurs à

repérer.

L'évaluation du TEF permet d'attribuer un des six niveaux du CECR, qui vont de A1 à C2 (les niveaux de compétence linguistique canadien (NCLC) correspondant au niveau CECR vont de 1 à 12 (Correspondance Niveaux NCLC scores TEF CANADA)). S'il s'agit des épreuves fermées mentionnées ci-dessus, le barème est transparent et simple : pour la bonne réponse à une question le candidat obtient 1 point, pour une mauvaise réponse, l'absence de réponse et plus d'une réponse cochée pour une seule question – 0 points (Manuel du candidat TEF Canada). La situation change effectivement lors des épreuves ouvertes que nous allons décrire maintenant.

L'épreuve ouverte d'*Expression écrite* dure une heure. Elle est divisée en deux activités de rédaction. D'abord, il y a la Section A, dans laquelle le candidat lit le début d'un article de presse issu de la rubrique faits-divers. Son objectif est de rédiger la suite de cet article avec un minimum de 80 mots. Dans la Section B, le candidat doit réagir à une affirmation extraite d'un journal, en exprimant son point de vue et en le justifiant en 200 mots minimum. Les documents déclencheurs pour cette épreuve sont les débuts d'articles de presse, les exposés de questions de la vie courante.

Pour évaluer la performance du candidat à l'épreuve, le jury observe la qualité et l'efficacité des textes qu'il produit, ainsi que la richesse et la maîtrise du français écrit. Le jury utilise une grille d'évaluation pour tous les candidats qui passent l'épreuve d'expression écrite. Globalement, cette grille comporte les critères suivants : le respect de la consigne, le degré d'argumentation, la cohérence et la cohésion du texte, l'adéquation du vocabulaire, la bonne utilisation des temps et des modes, la maîtrise de l'orthographe, etc. (Epreuve d'Expression écrite - Exemple de sujets, 2016)). À l'issue de cette partie, le candidat peut obtenir 450 points maximum.

La dernière épreuve – celle d'*Expression orale* – est individuelle et ouverte et dure environ 15 minutes. Pendant cette épreuve, le candidat interagit oralement avec le jury (deux examinateurs-acteurs) dans la salle de passation. Deux sections – A et B – sont successivement passées. Il y a d'abord la section A qui dure 5 minutes. C'est un jeu de rôle dans lequel le candidat travaille sur un document qui est soit une publicité, soit une annonce d'une association et qu'il téléphone à un service pour avoir plus d'informations concernant ce sujet. L'examineur fait comme s'il décrochait le téléphone et répond à toutes ses questions. La section B dure environ 10 minutes. Après avoir lu une autre annonce ou publicité pour une activité (bénévolat, sport, tourisme, écologie, etc.), le candidat doit présenter ce document et donner des arguments pour convaincre l'examineur de participer à cette activité. L'examineur joue le rôle d'un ami. Pour chacune des sections, le candidat a une minute pour la découverte d'un document

déclencheur proposé, à l'issue de ce temps, il entre en interaction avec le jury. Le format des documents-soutiens peut être assez varié, mais reflétant la vie quotidienne (annonces, publicités, tableaux, sondages, etc.).

Les compétences évaluées dans le cadre de cette épreuve varient en fonction des sections. Ainsi, dans la section A, le jury observe la capacité à s'informer, à préciser ou à clarifier les réponses obtenues, à tenir une conversation formelle. Dans la section B, le jury évalue sa capacité à présenter une situation, à développer, à préciser ses idées, à tenir une conversation informelle. Pour l'ensemble de l'épreuve, la richesse et la maîtrise de la langue française (la bonne utilisation du lexique, des temps et des modes, etc., ainsi que la prononciation claire et compréhensible) sont également prises en compte (Epreuve d'Expression orale - Exemple de sujets, 2016).

1.1.3. Conception et approbation des items du TEF

Comme nous concevons les tutoriels d'entraînement au TEF, il nous est nécessaire de comprendre le processus de la conception et de l'approbation des épreuves, ainsi que les facteurs externes qui influencent le choix et l'apparence des items.

La conception des items du TEF est un processus dans lequel le croisement des standards européens et canadiens joue un rôle prépondérant, ce qui nous amène à parler de la multiréférentialisation. Selon A. Crendal, la responsable pédagogique du Centre de langue française de la CCI Paris Île-de-France, « la multiréférentialisation a [...] des vertus à plusieurs égards. Elle permet une plus grande mobilité pour le candidat et facilite la traduction des niveaux pour les décideurs, les formateurs et les gestionnaires des programmes » (Crendal, 2005, p. 9). Ainsi, le TEF qui a sept niveaux (du 0+ à 6) repose sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL, 2001) comportant six niveaux, de A1 à C2. S'il s'agit du TEF Canada ou du TEFAQ, les Niveaux de compétence linguistique canadiens (Niveaux de compétence linguistique canadiens, 2012) et les Standards linguistiques canadiens (Standards linguistiques canadiens, 2002) y sont aussi impliqués, chacun propose douze niveaux. Selon M. Demeuse *et al*,

D'autres outils comme le guide du concepteur, le référentiel de validation, renforcent également la maîtrise des activités de conception et de validation. Les concepteurs d'items concevant à distance, un dispositif de formation à ces différents outils a été mis en place pour garantir la qualité en conception et en validation d'items. (2005, p. 3)

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France a été la première institution à faire appel, en 1998, à la psychométrie pour la création du TEF (Mègre & Riba, 2015, p. 77). La psychométrie est en effet une discipline qui étudie la théorie et la

technique de mesure psychologique, y compris la mesure des connaissances et des compétences, des aptitudes et des traits de personnalité. Avant tout, cette discipline s'applique lors du processus de la création et de la validation des instruments de mesure, tels que des questionnaires et des tests. L'idée ne consiste pas ici à évaluer la performance d'un candidat à un test, mais à vérifier si un test offre une évaluation fiable et valide. La fiabilité d'un questionnaire s'exprime dans sa cohérence interne, avec le niveau et l'objectif annoncé. La validité d'un test consiste, entre autres, à éliminer l'influence des paramètres « discriminants » (l'âge, le sexe, la langue) dans l'évaluation.

La procédure de la validation d'un item décrite par B. Mègre et P. Riba (2015, p. 75) et par M. Demeuse et l'équipe des responsables pédagogiques du Centre de langue française, est sans doute différente d'une institution à une autre, mais elle repose sur les mêmes principes de base. Dans le cas du TEF, une fois conçu, un item passe par les deux procédures de validation pédagogique et par le « lissage » (les dernières retouches). Ensuite commence la procédure du pré-test qui se déroule dans des conditions identiques aux tests réels. Les candidats volontaires passent soit un seul test, soit deux tests à intervalle de quelques jours. Les mêmes candidats sont donc

soumis à deux formes différentes, mais réputées parallèles. Cette procédure présente naturellement un avantage indéniable en termes économiques puisqu'un grand nombre d'items peut être validé et que la procédure d'ancrage peut être optimisée. (Demeuse, Desroches, Crendal, Renaud, & Casanova, 2005, p. 4)

Les mêmes auteurs trouvent que ce principe est plus correct d'un point de vue éthique que celui du calibrage masqué (ou du seeding test) où l'on introduit dans un test réel des items non validés (Mègre & Riba, 2015) sans en informer les candidats.

Puis, les résultats obtenus lors des pré-tests sont soumis à des analyses psychométriques. Les items validés et fidèles feront partie des épreuves réelles. Pour cela, on crée la charte graphique, on fait le « design » des items et on passe à la reprographie sécurisée. Après, ce sont les centres agréés qui prennent le relais et qui organisent des sessions et guident des candidats, qui assurent le secret et la sécurité des épreuves reprographiées. Enfin, les résultats obtenus sont lus par un appareil optique ou, dans le cas de l'épreuve d'expression écrite, sont corrigés par les correcteurs-évaluateurs. La procédure se termine par la délivrance des attestations, l'authentification des résultats et des post-tests.

Ce processus, notamment celui de pré-test, dure souvent deux-trois ans, et la qualité de chaque item validé est garanti par des analyses et de nombreux traitements scientifiques.

Lors de la conception des tutoriels TEF, nous nous sommes aussi appuyée sur la psychométrie, mais d'abord, nous avons formulé les principales hypothèses concernant l'image des outils que nous allons créer.

H1. La mission des tutoriels étant d'aider à l'apprentissage, elle consiste avant tout à motiver et à rassurer les candidats, à aller à l'encontre de leurs besoins et de leurs attentes ; pour cela, l'image et le design des tutoriels devraient être construits en prenant en compte le candidat lambda.

H2. Pour ces mêmes raisons, il serait utile d'accompagner les tutoriels par une voix-off qui, s'adressant directement au candidat, semble être plus « personnalisée » qu'un simple texte écrit.

L'apparence des items, en noir et blanc dans le vrai test, devrait aussi être modifiée ; Les items multicolores semblant plus attractifs pour motiver et divertir les candidats.

H3. De plus, si pour chacune des épreuves, les tutoriels avaient leur propre palette de couleurs, cela aiderait les candidats à mieux s'orienter dans l'ensemble des outils proposés.

Il serait également nécessaire de prendre en considération les conditions de leur utilisation, qui est très différente de la vraie passation des épreuves du TEF.

Nous vérifierons ces hypothèses dans la partie 3 de notre recherche, qui est consacrée au processus de la conception des tutoriels d'entraînement.

Chapitre 1.2. DFP – Diplôme de français professionnel

La mondialisation a beaucoup influencé la mobilité des étudiants et des travailleurs, et le marché francophone est devenu l'un des plus attractifs pour s'implanter. Le nombre croissant de candidats étrangers à différents postes dans des entreprises françaises/francophones a donc fait naître la concurrence et la nécessité de se démarquer sur le marché du travail ; la maîtrise de la langue française, notamment du français professionnel, est ainsi devenue un véritable atout pour l'employabilité. Les étrangers travaillant ou souhaitant travailler en milieu francophone ont besoin de développer et de valoriser leurs compétences en français professionnel pour :

- 1) Réaliser leurs tâches au sein d'une entreprise ;
- 2) Interagir à l'oral et à l'écrit dans un cadre professionnel ;
- 3) Comprendre et produire des documents dans un domaine spécifique ;
- 4) Agir et communiquer sans frontières au sein d'une équipe professionnelle francophone et/ou interculturelle.

Les besoins cités ci-dessus ont été aussi identifiés par les spécialistes et les chercheurs en FLE, ce qui a conduit à l'accroissement des recherches en didactique de français langue

professionnelle et à la conception de nouveaux outils de formation, d'évaluation et de certification.

Le Diplôme de français professionnel est un exemple très connu de certification en français professionnel, et nous l'analyserons dans le présent chapitre.

1.2.1. Description générale du DFP : démarche actionnelle

La gamme des Diplômes de français professionnel (désormais DFP) conçue par le Centre de langue française de la CCI Paris Île-de-France a vu le jour en 2008 (Casanova, 2001, p. 163). Cet ensemble de 17 diplômes vise à certifier les capacités des candidats à réaliser leurs tâches professionnelles en français dans le monde des affaires d'aujourd'hui, où le français est la troisième langue (La francophonie en chiffres, 2017).

Le DFP comporte 5 niveaux, de A1 à C1, du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL, 2001), dans 7 domaines, mais il n'y en a actuellement qu'un seul qui couvre les 5 niveaux – celui des affaires. Les autres domaines sont accessibles pour des niveaux ponctuels.

Niveaux Domaines	A1	A2	B1	B2	C1
Affaires	+	+	+	+	+
Tourisme et hôtellerie		+	+	+	
Relations internationales		+	+	+	
Science et technique		+	+		
Affaires – Secrétariat			+	+	
Mode		+			
Droit				+	
Médecine et infirmierie				+	

Tableau 2. Les domaines et les niveaux des DFP

En ce qui concerne la gamme Affaires, les candidats peuvent désormais passer les examens au format papier et en version électronique : les épreuves sont conçues et se passent sur le logiciel professionnel d'administration des tests – *Questionmark* (Questionmark, 2017), utilisé également pour les certifications du TEF.

Comme le TEF, chacun des Diplômes de français professionnel est enregistré dans l'inventaire de la CNCP, en 2016 (CNCP (Inventaire)). Ces Diplômes sont accessibles aux candidats âgés de plus de 16 ans, notamment aux :

- 1) Candidats dont le français n'est pas la langue maternelle.

- 2) Collaborateurs d'entreprises, d'institutions ou d'organisations internationales souhaitant attester de leur capacité à communiquer en français dans la plupart des situations [...] de la vie professionnelle.
- 3) Étudiants, professionnels ou demandeurs d'emploi ayant besoin d'une certification officielle de leurs compétences en français pour valider et/ou compléter un diplôme académique ou disposer d'un diplôme adapté aux exigences du monde professionnel, reconnu par les employeurs. (Diplôme de français professionnel - Affaires A1 | CNCP (Inventaire), 2016)

Le statut de « diplôme » indique que la certification est valable toute la vie. Le candidat a le droit de s'inscrire et de passer une épreuve du DFP dans l'un des centres agréés dans 40 pays ou directement dans les locaux du Centre de langue française de la CCI ; les Diplômes ne demandent aucun pré-requis. Certains centres agréés proposent également un programme de préparation à des épreuves (Diplômes de français professionnel (DFP), 2017).

L'approche actionnelle qui est très actuelle aujourd'hui dans le domaine de la didactique des langues étrangères a servi de base pour la conception des DFP. Cette approche est centrée sur des mécanismes dont l'objectif est de faire en sorte que le processus de la formation et du développement des compétences linguistiques, sociales et culturelles, puis la mise en œuvre du processus de communication, passe du « vouloir agir » au « pouvoir agir », comme le note J.-J. Richer (Richer, 2014). Le « vouloir agir » émane de l'apprenant lui-même, c'est sa motivation et sa conscience ; mais la motivation seule ne suffit pas, il faut d'abord créer des conditions favorables dans un cadre institutionnel, pour donner à l'apprenant ce dont il a besoin pour « pouvoir agir ».

Dans la conception « Ecole du bon sens 2100 », l'équipe de A. Léontiev perçoit l'approche actionnelle dans l'enseignement non seulement comme un ensemble de technologies et de méthodes, mais aussi comme la base de la philosophie de l'enseignement, et il fait remarquer :

Le processus de l'enseignement est le processus visant à former la conscience et la personnalité d'un apprenant. La psychologie nous enseigne que toute activité a toujours un but, des conditions et une ou des motivation(s) [...]. L'action, si elle est pratique, matérielle ou mentale, est toujours médiatisée par un instrument ou un signe. Enseigner d'agir, c'est de motiver et d'encourager. (1997)

Les psychologues estiment que la transmission de l'information du professeur à l'apprenant est contraire à la nature de l'apprentissage, parce qu'une personne perçoit beaucoup mieux le monde par sa propre activité. On sait que l'approche actionnelle favorise l'autonomie des apprenants, par contre, l'autonomie ne signifie pas du tout l'isolement des apprenants, elle signifie plutôt être actif et conscient dans son apprentissage, tout en restant en contact avec d'autres personnes. En effet, le processus de communication est fondamental pour l'approche

actionnelle, appelée par certains chercheurs « approche communic’actionnelle » (Bourguignon, 2006). Donc, le contenu de l’enseignement des langues étrangères comprend la formation de toutes les composantes de la compétence communicative, ce qui est souligné dans le CECRL :

La perspective privilégiée ici est, très généralement aussi de type actionnel en ce qu’elle considère avant tout l’usager et l’apprenant d’une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés, à l’intérieur d’un domaine d’action particulier. Si les actes de parole se réalisent dans des actions langagières, celles-ci s’inscrivent elles-mêmes à l’intérieur d’actions en contexte social qui seules leur donnent leur pleine signification. (CECRL, 2001, p. 15)

Conformément au CECRL, les Diplômes de français professionnel visent à évaluer les quatre compétences communicatives : la compréhension écrite, la compréhension orale, la production écrite et la production orale. Mais, contrairement à d’autres certifications en français (DELF, DALF, TCF, ou TEF, par exemple), dans les nouveaux DFP², les concepteurs préfèrent ne pas diviser l’épreuve en parties, ce qui dévoilerait l’évaluation isolée de chacune des compétences. Ils ont ainsi décidé de ne garder que deux parties – Comprendre et traiter l’information et Interagir à l’oral – qui se distinguent avant tout par les conditions de passation (l’une se fait sur ordinateur / sur papier, l’autre est un entretien avec un examinateur). A notre avis, ce principe s’inscrit parfaitement dans la démarche actionnelle, car, en communiquant dans des situations réelles, nous ne remarquons pas de différences entre nos compétences communicatives de réception et d’interaction. Et les épreuves du DFP qui mettent les candidats dans des situations authentiques proches des situations réelles, effacent aussi les limites entre les compétences, en imitant le processus de la communication de tous les jours.

1.2.2. Typologie et format d’activités des DFP gamme Affaires

La gamme Affaires des Diplômes de français professionnel est celle qui est présentée pour tous les niveaux, du A1 au C1, et également celle qui se fait, depuis 2016, sur ordinateur (Diplômes de français professionnel (DFP), 2017). Actuellement, le seul guide du candidat accessible en ligne est aussi celui pour l’épreuve du DFP gamme Affaires. Cela s’explique par la refonte actuelle des Diplômes de français professionnel, la gamme Affaires étant la première à avoir été renouvelée. C’est pourquoi le processus de conception des tutoriels d’entraînement ne touche que cette gamme pour le moment.

Comme nous l’avons déjà dit, chaque épreuve comprend deux parties – Comprendre et traiter l’information (désormais CTI) et Interagir à l’oral (désormais IO). Pour comprendre la

² Il s’agit ici des épreuves renouvelées suite à la refonte des Diplômes de français professionnel qui a été lancée en 2016. Auparavant, les épreuves étaient divisées en 4 parties : Traiter l’information écrite, Traiter l’information orale, Interagir à l’écrit et Interagir à l’oral.

nature des épreuves du DFP gamme Affaires, nous proposons d’abord la synthèse des modalités des examens présentée dans le tableau ci-dessous (Guide du candidat - DFP Affaires, 2017).

Niveaux	Comprendre et traiter l’information (sur ordinateur)			Interagir à l’oral (entretien avec un examinateur)		
	Nombre total d’activités, temps de passation	Activités à correction automatique	Activités de production écrite corrigées par correcteurs	Nombre total d’activités, temps de préparation	Activité 1 – Echange, temps de passation	Activité 2 – Présentation, temps de passation
A1	7 ⌚ 45 min.	n° 1-7	-	2 ⌚ 10 min.	⌚ 2.30min.	⌚ 2.30min.
A2	7 ⌚ 45 min.	n° 1-6	n° 7	2 ⌚ 10 min.	⌚ 3 min.	⌚ 2 min.
B1	8 ⌚ 1h15	n° 1-6	n° 7-8	2 ⌚ 20 min.	⌚ 5 min.	⌚ 5 min.
B2	3 ⌚ 2h	-	3	2 ⌚ 15 min.	⌚ 10 min.	⌚ 5 min.
C1	3 ⌚ 2h	-	3	2 ⌚ 15 min.	⌚ 10 min.	⌚ 5 min.

Tableau 3. Epreuves du DFP Affaires – modalités

Les concepteurs et les responsables du Centre de langue française de la CCI Paris Île-de-France insistent beaucoup pour que chaque activité de chaque niveau du DFP soit une mise en situation professionnelle avec des supports authentiques.

On définit généralement qu’un document authentique est celui qui a été créé par des natifs et pour des natifs, visant initialement à informer et à établir la communication, mais non pas à être utilisé en classe de langue (Bădulescu, 2009, p. 398). En effet, l’authenticité est un critère qui joue un rôle important dans l’approche actionnelle, parce que c’est la légitimité des situations et des supports (textes écrits, enregistrements sonores, vidéos, images, graphiques, etc.) et la « réalité » des problèmes qui incitent un apprenant à agir et à vouloir les résoudre. A. Rebouillet trouve aussi que « l’entrée de l’authentique correspond à un enseignement davantage tourné vers la vie et l’actualité, plus sensible aux motivations et aux besoins de l’étudiant » (Rebouillet, 1997, p. 34). Actuellement, les chercheurs en didactique des langues étrangères se prononcent plutôt contre les supports artificiellement fabriqués, parce que l’utilisation de supports artificiels et/ou simplifiés peut ensuite entraver la transition à la compréhension des textes tirés de la « vraie vie ». De plus, dans des supports spécialement conçus pour la classe de FLE, l’identité de l’auteur et l’aspect culturel risquent d’être perdus. Quant aux supports authentiques, ils motivent davantage les apprenants et sont le meilleur moyen d’apprendre la culture et les spécificités du pays de la langue cible. Les textes authentiques illustrent ainsi le fonctionnement du langage dans son contexte social naturel, produit par les locuteurs natifs (Lherete, 2010, p. 3).

Alors, pour les épreuves du DFP, seules les activités correspondant aux réalités de

l'entreprise avec des documents supports authentiques ont été élaborées, et le Comité de validation des diplômes incluant, outre les didacticiens et les spécialistes d'évaluation, les chefs d'entreprises, vise à contrôler la qualité et la valeur des épreuves du point de vue de leur adaptation à des conditions réelles du monde des affaires.

Chaque activité des épreuves du DFP présentant une mise en contexte professionnel est toujours composée de deux éléments : la situation et la tâche. La situation introduit le candidat dans « le jeu » et lui permet d'endosser le rôle de travailleur dans une entreprise. Par exemple, « Vous travaillez dans l'entreprise *Motobile*, spécialiste des équipements moto (casques, vêtements, chaussures, etc.) » (Guide du candidat - DFP Affaires, 2017, p. 9). Selon S.-M. Bădulescu, cette stratégie est très efficace :

Les textes livresques sont bien remplacés depuis longtemps déjà par « la mise en situation ». Plus proche d'une situation de la vie quotidienne, l'apprenant trouvera dans un environnement très large des éléments qui lui permettront par tâtonnements et erreurs, d'assembler les pièces nécessaires à la construction de son apprentissage. (Bădulescu, 2009, p. 404)

Ensuite, la tâche indique ce que le candidat doit faire et quels documents (écrits ou audio) utiliser. Par exemple, « Votre responsable Marina Hossel est en déplacement. Elle vous a demandé d'écouter les messages sur son répondeur et de lui transmettre les informations par courriel » (Guide du candidat - DFP Affaires, 2017, p. 9). Parfois, une consigne est donnée pour expliquer comment réaliser la tâche. Par exemple, « Écoutez les messages et prenez des notes. Puis rédigez votre courriel (45-55 mots) » (*idem*, p. 9).

Lors de notre stage, nous avons eu la possibilité de relire et d'analyser des jeux d'expérimentation du DFP sur le logiciel *Questionmark* pour comprendre la nature des épreuves et pour avoir des idées sur le format des tutoriels à appliquer pour imiter les activités. Nous proposons notre analyse du contenu des activités, avec nos commentaires ponctuels et nos idées d'amélioration (sachant qu'ils ne diminuent bien entendu en aucun cas la valeur didactique incontestable des épreuves analysées)³.

Le niveau A1 est le seul niveau où toutes les activités de la partie CTI sont corrigées par l'ordinateur, et il n'y a pas d'exercices de rédaction. Les compétences évaluées par ces sept activités sont les suivantes :

1) Indiquer les personnes à contacter pour obtenir différents services. C'est un extrait de l'organigramme ou de l'annuaire téléphonique d'une entreprise qui y est utilisé en tant que support. Le candidat doit choisir la bonne réponse en cliquant sur le bon contact.

³ La présente analyse est le document interne de la CCI Paris Ile-de-France, © CCI Paris Ile-de-France
« Toute reproduction, partielle ou totale, sans l'autorisation de la CCI Paris Ile-de-France, est interdite. »

2) Compléter un agenda. Le candidat est invité à glisser et déposer les rendez-vous dans un agenda. Les supports sont un (ou des) message(s) électronique(s) et des notes supplémentaires.

3) Compléter une fiche produit à l'aide des informations données. Le candidat glisse et dépose les bons éléments dans les bonnes rubriques d'une fiche produit, après avoir lu une publicité. A notre avis, dans la tâche, actuellement, le candidat n'aurait même pas besoin de lire le texte déclencheur pour remplir une fiche produit, car les éléments qui sont à glisser et à déposer semblent évidents pour le candidat (au niveau A1, il devrait connaître les noms des couleurs, les termes internationaux comme la taille S, M, L, XL des vêtements, les prix marqués par € ou \$, etc.). Si le candidat ne connaît pas ces éléments, le texte ne l'aidera pas à les dégager, car dans le texte les mêmes termes sont employés. Une solution possible est soit d'ajouter plus de distracteurs, pour qu'il reste des éléments qui ne correspondent nulle part, soit de proposer des QCM ou des menus déroulants au lieu des « glisser-déposer ».

4) Remplir un formulaire administratif. À l'aide de la carte de visite d'un(e) collègue, le candidat remplit un formulaire administratif (par exemple, une fiche d'inscription), en choisissant les bons éléments dans des menus déroulants. Ici, nous avons remarqué le même problème : le candidat n'a pas (ou presque pas) besoin de lire le texte afin de répondre à des questions. Les réponses sont parfois très évidentes même pour des personnes qui connaissent l'alphabet latin, mais ne parlent pas du tout français. Exemple :

Date de naissance :

a) 12/07/1970

b) +44 35 82 14 48

Email :

a) exemple@gmail.com

b) www.exemple.com

Adresse :

a) 47, avenue de Paris, 7500 Paris

b) www.exemple.com

5) Prendre note d'un appel téléphonique. Cette activité comprend un ou plusieurs support(s) audio, à l'aide duquel (desquels) il faut choisir les informations qui conviennent parmi celles proposées dans des menus déroulants.

6) Trouver un bon endroit sur un plan. Le candidat doit écouter de courtes indications et cliquer sur les bons endroits sur un plan.

7) Répondre à un message électronique. Pour le niveau A1, il ne s'agit pas de rédiger un texte de réponse. Il faut « construire » ce texte, en choisissant les phrases correspondant dans des menus déroulants.

L'épreuve IO du niveau A1 comprend deux activités :

1) Renseigner un collègue sur son emploi du temps pour fixer un rendez-vous avec lui. Le candidat a comme support un agenda avec des rendez-vous inscrits et il doit se mettre d'accord avec l'examineur qui joue le rôle d'un collègue à propos du jour et de l'heure du rendez-vous.

2) Renseigner un client sur l'activité d'une entreprise. Le candidat dispose de « sa » carte de visite et d'une fiche d'entreprise. Il doit faire une présentation monologuée.

L'épreuve CTI du *niveau A2* comporte aussi 7 activités, dont la septième est celle de rédaction :

1) À l'aide d'une présentation, compléter la fiche d'entreprise, en glissant les informations dans les bonnes rubriques.

2) Vice versa : compléter le texte de présentation à l'aide des informations d'une fiche produit. Mais si dans la première activité, ce sont des éléments à glisser et à déposer, ici, il faut choisir les bons éléments dans les menus déroulants.

3) Indiquer dans un tableau de stock des articles à commander, en tenant compte d'un message électronique.

4) Indiquer les critères des offres d'emploi qui correspondent à un CV. Le candidat disposant déjà d'un CV imaginaire, doit cocher les éléments qui conviennent.

5) Modifier un agenda, en glissant les marqueurs « Confirmé », « Annulé » et « Reporté » sur les rendez-vous qui conviennent. Pour réaliser cette tâche, le candidat doit écouter quelques messages sur le répondeur.

6) Dans les menus déroulants, sélectionner les notes correspondant à des instructions données. Le support pour réaliser cette tâche est le plus souvent un enregistrement sonore.

7) Répondre à un courriel. Le candidat est invité à lire un message électronique de son partenaire ou client et à lui répondre (par exemple, il faut refuser sa proposition ou annuler un rendez-vous et proposer un autre).

La partie IO comprend les activités d'interaction suivantes :

1) À l'aide d'une fiche technique et d'une photo d'un produit, répondre à des questions d'un client sur ce produit.

2) Ayant pris connaissance de son CV imaginaire, présenter son parcours professionnel et / ou de formation. A notre avis, il serait utile de mentionner dans la consigne que le CV (le document déclencheur) est mis à jour, pour éviter des malentendus dans des questions concernant la chronologie et l'expérience de travail.

Le niveau B1 est celui où il y a le plus d'activités et le nombre des documents supports devient aussi plus significatif. Les huit activités de la partie CTI, dont la 7^{ème} et la 8^{ème} sont celles de rédaction, visent à évaluer les compétences suivantes :

1) Commenter et comparer des graphiques. Le candidat doit prendre connaissance des graphiques et répondre à des questions en choisissant les bonnes réponses dans les menus déroulants.

2) Remplir un tableau à l'aide des idées principales d'un document. Cette activité comprend le « glisser-déposer » des éléments issus d'un document dans des bonnes rubriques d'un tableau (par exemple, « avantages / inconvénients »).

3) Remplir un bon de commande, en utilisant les menus déroulants. Plusieurs supports peuvent y être proposés, par exemple, des courriels et des fiches « état des stocks ».

4) Etablir un plan d'action ou une fiche récapitulative à partir d'un compte-rendu proposé. Le candidat doit glisser et déposer les bons éléments dans les bonnes rubriques d'un tableau récapitulatif.

5) Remettre les éléments dans l'ordre chronologique, après avoir écouté un discours. Le type d'activité est « glisser-déposer ».

6) Transmettre le contenu principal d'un court message oral. Pour cela, le candidat doit écouter le message et sélectionner les bonnes réponses dans les menus déroulants.

7) Rédiger un message, en tenant compte des informations données. Le texte doit contenir 75-100 mots. Le support de cette activité est un enregistrement audio.

8) Rédiger un courriel de motivation pour un poste. Pour réaliser cette activité, le candidat dispose de son CV imaginaire et d'une offre d'emploi. Il rédige le texte de la longueur de 125-150 mots.

L'épreuve IO vise à évaluer les compétences suivantes :

1) En tant que responsable (service RH, par exemple), présenter le parcours de candidats pour un poste et sélectionner l'un parmi eux qui conviendrait à ce poste. Le candidat dispose des CV des candidats, ainsi que d'une brève description d'un poste donnée dans la situation.

2) Convaincre un client à acheter un produit / un service et présenter les caractéristiques et les avantages de ce produit / service. Pour réaliser cette tâche, le candidat a une fiche produit détaillée avec une ou des photo(s).

Les épreuves CTI des niveaux B2 et C1 n'ont pas de QCM, elles comportent trois activités de rédaction différentes. Pour *le niveau B2*, l'épreuve CTI comprend les activités suivantes :

1) Réaliser une étude documentaire à partir d'un certain nombre de documents écrits mis à disposition. Le candidat doit prendre connaissance des documents et rédiger son texte divisé en paragraphes. Les titres des paragraphes sont déjà proposés, ainsi que les instructions nécessaires (par exemple, tel paragraphe peut être rédigé « sous forme d'un texte » ou « sous forme d'une liste des points »). La rédaction doit contenir 200-250 mots au total.

2) Ecouter un entretien et en rédiger un compte rendu de 120 mots environ. Comme dans l'activité précédente, le plan du compte-rendu est déjà proposé.

3) Répondre à un courriel. Les supports mis à disposition sont d'abord un courriel auquel il faut répondre, ainsi que d'autres documents écrits éventuels (stick notes, messages, etc.). La rédaction y est libre et aucun plan n'est imposé.

Dans la partie IO, le candidat est invité à :

1) Négocier sur la qualité et / ou le prix d'un service proposé, en tenant compte d'un (des) message(s) et d'un devis.

2) Présenter un bilan d'activité. Les documents supports proposés peuvent être des tableaux, des infographies et d'autres notes qui aident à comprendre l'activité d'une entreprise.

L'épreuve CTI du *niveau C1* comprend trois activités :

1) Rédiger un rapport structuré et argumenté à partir d'un certain nombre de documents écrits. Le texte final doit contenir environ 200 mots et, comme dans le niveau B2, le plan de rédaction est déjà fourni au candidat.

2) Rédiger un compte-rendu synthétique et objectif à partir de témoignages oraux. Le plus souvent, le candidat est mis dans la situation d'une table ronde à laquelle il a assisté, dont il doit rédiger le compte-rendu (le plan est prédéfini) pour transmettre les informations à ses collègues (environ 250 mots).

3) A partir d'une fiche produit, rédiger un texte promotionnel libre. Cette activité fait appel à la créativité du candidat, c'est pourquoi aucun plan ne lui est proposé. Le texte promotionnel doit contenir environ 120 mots.

Enfin, la partie IO du niveau C1 comprend les deux activités suivantes :

1) Convaincre un client d'acheter un produit ou un service. « Les phases classiques de négociation commerciale » (Guide du candidat - DFP Affaires, 2017, p. 6) sont décrites pour le candidat, et les documents supports (par exemple, une carte de visite, une fiche produit, un extrait d'un catalogue, un extrait d'un contrat, etc.) lui sont aussi fournis.

2) Répondre spontanément et de manière détaillée et argumentée à une ou deux question(s). Cette activité ne nécessite pas de préparation ni de documents supports.

En effet, les différences principales entre l'épreuve du niveau B2 et celle du niveau C1 sont la quantité des documents déclencheurs, la longueur des enregistrements audio et la difficulté croissante des activités (par exemple, « une liste des points » à rédiger pour le B2 et « un texte structuré avec l'argumentation » pour le C1). Personnellement, nous n'avons pas remarqué de différences entre le niveau de complexité des textes déclencheurs des niveaux B2 et C1, c'est plutôt leur quantité / leur longueur qui change. Pour les supports audio du niveau C1,

nous proposerions d'enregistrer des dialogues plus « vivants » (avec des hésitations, des pauses, des bruits, des acteurs se coupent la parole et/ou parlent en même temps, etc.).

Pour conclure, il faut noter que contrairement aux épreuves du TEF, celles du DFP ont des types d'activités beaucoup plus variés, et le logiciel *Questionmark* rend possible la médiatisation de tous ces types : les QCM classiques, les glisser-déposer, les menus déroulants, la saisie de texte, etc. Alors, pour la conception des tutoriels d'entraînement au DFP, il nous faudra chercher un logiciel qui ait les mêmes fonctionnalités en ce qui concerne la médiatisation des activités, mais qui soit plus léger, plus flexible, personnalisable et multiplateforme.

1.2.3. Analyse des épreuves du DFP gamme Affaires (jeu d'expérimentation)

Comme nous l'avons déjà mentionné, lors de notre stage, nous avons effectué l'analyse des jeux d'expérimentation du DFP sur le logiciel *Questionmark* pour nous familiariser avec la nature des épreuves et pour prendre des décisions sur le format des futurs tutoriels à appliquer. Nous présenterons donc ci-dessous le compte-rendu synthétique de notre analyse⁴.

Les points techniques positifs que nous avons appréciés sont les suivants :

1) Le mode sécurisé du logiciel *Questionmark* (Questionmark, 2017) empêche le candidat de tricher et d'ouvrir des logiciels supplémentaires (comme des navigateurs, des logiciels de traitement de texte, etc.). Cette fonction est indispensable pour le vrai test, pourtant, pour les tutoriels qui ne nécessitent pas de conditions spéciales d'utilisation, elle nous semble inutile.

2) Le widget pour écouter des documents sonores est intuitivement compréhensible et permet de réécouter plusieurs fois, d'arrêter l'écoute, de naviguer dans une piste audio, d'ajuster le volume du son, etc. Il faudra donc imiter au maximum les fonctionnalités de ce widget dans nos futurs tutoriels.

3) La simplicité de navigation : le candidat n'est pas obligé de suivre l'ordre strict des activités, il a la possibilité de commencer une activité sans avoir terminé une activité précédente, de modifier ses réponses quand c'est nécessaire. Le navigateur en bas de l'écran permet aussi de marquer des activités par de petits onglets, pour en faciliter l'accès direct. Ce fonctionnement doit aussi être imité dans nos futurs tutoriels, de plus, il serait utile de fournir les corrigés après un certain nombre de tentatives.

4) Les combinaisons CTRL+C, CTRL+V restent accessibles, ce qui aide dans la rédaction des sujets écrits. Alors, les futurs tutoriels d'entraînement au DFP doivent aussi contenir des espaces de saisie avec ce minimum de combinaisons accessible.

Les principaux avantages didactiques que nous avons pu noter sont les suivants :

⁴ La présente analyse est le document interne de la CCI Paris Ile-de-France, © CCI Paris Ile-de-France
« Toute reproduction, partielle ou totale, sans l'autorisation de la CCI Paris Ile-de-France, est interdite. »

1) Les supports très variables (articles, courriels, comptes rendus, enregistrements audio, schémas, grilles, graphiques, stick notes, etc.) qui sont pertinents, authentiques et portent sur des sujets habituels pour des candidats-professionnels.

2) Différents types d'activités proposés (glisser-déposer, menus déroulants, QCM traditionnels, questions ouvertes, etc.), ce qui rend le processus d'évaluation plus souple, plus polyvalent.

Nous avons aussi formulé certaines propositions et idées d'amélioration générale, ce qui serait bien d'appliquer non seulement aux épreuves du DFP, mais aussi aux futurs tutoriels :

1) Intégrer le compteur de mots (ou de signes) automatique pour les activités de rédaction. Il serait utile de vérifier s'il est possible d'intégrer cette fonctionnalité dans *Questionmark* et dans les futurs tutoriels (dans le cadre du texte HTML ou XHTML, par exemple, en y ajoutant le javascript).

2) Bien que cette proposition soit en contradiction avec les principes des épreuves du DFP, nous conseillerions d'indiquer le barème pour chaque item de chaque activité. Pour que le candidat puisse faire une autoévaluation, même approximative (« Je suis sûr(-e) d'avoir bien répondu à la question 1, donc, j'aurai 1 point, mais je risque de perdre 2 points pour des questions 2 et 3 auxquelles j'ai répondu au hasard »), il lui est nécessaire de connaître combien « pèse » chaque activité et chaque item. Cela rendra l'évaluation finale plus transparente, à notre avis.

3) Il serait utile d'améliorer la qualité de certaines images (c'est notamment le cas de l'activité 1, épreuve DFP niveau B1). Les images de mauvaise qualité et de faible définition sont difficiles, voire parfois impossibles à lire. Essayer d'utiliser une image avec une autre extension que JPEG (par exemple, PNG ou GIF non-animé), si le logiciel *Questionmark* le permet. Lors de la conception des tutoriels, nous allons faire attention notamment à cet aspect.

4) Pour aider le candidat à mieux gérer son temps, on pourrait indiquer (au moins dans des tutoriels et des guides de préparation) le temps conseillé pour faire des activités.

5) Pour la même raison, nous proposerions d'indiquer (directement dans le logiciel *Questionmark*, dans des consignes) la longueur (approximative) de chaque audio. Ce serait plus confortable d'écouter et de gérer le nombre de réécoutes, si le candidat connaît la longueur des enregistrements audio.

6) Pour des activités type « glisser-déposer », avec des distracteurs qui doivent rester inutilisables, on pourrait mentionner dans la consigne : « attention, il y a XX éléments qui ne correspondent nulle part ». Sinon, certains candidats, de peur d'avoir mal compris, risquent de mettre 2-3 éléments dans une case pour qu'il ne reste rien dehors.

Les idées et les appréciations ci-dessus ont été discutées lors de rencontres, et certaines d'entre elles ont été jugées utiles et seront donc réalisées dans les futurs tutoriels d'entraînement aux DFP.

Chapitre 1.3. Tutoriels officiels du Centre de langue française de la CCI Paris Île-de-France : les aides à l'apprentissage

Dans le présent chapitre, nous aborderons la notion des aides à l'apprentissage et la place que les tutoriels y occupent. Nous effectuerons la veille des grilles d'analyse des multimédias pédagogiques et à partir de ces grilles, nous en élaborerons une qui serait optimale pour évaluer les tutoriels que nous avons choisis. L'application de cette grille d'analyse choisie sera effectuée dans la deuxième partie du présent mémoire.

1.3.1. Les aides à l'apprentissage et les tutoriels

Comme déjà mentionné, les deux tutoriels d'entraînement au TEF pour les épreuves de *Compréhension orale* et d'*Expression orale* existent déjà et sont un vrai exemple sur lequel nous allons nous appuyer dans la création des nouveaux outils de préparation à d'autres épreuves du TEF et du DFP. Conçus par la Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France, ces deux tutoriels donnent la possibilité de se familiariser à la nature des épreuves de façon à la fois ludique et précise, polyvalente et synthétique. Leur objectif principal est double : d'un côté, ils rassurent le candidat qui se prépare à la passation du test, en lui montrant toute la procédure du déroulement des épreuves ; d'un autre côté, ils représentent un vrai outil de préparation aux épreuves, grâce à la présence des activités autocorrectives. Or, ces tutoriels s'inscrivent parfaitement dans le champ des aides à l'apprentissage que nous allons aborder ci-dessous.

D'un point de vue général, en pédagogie, toute aide a pour objectif de faciliter le processus d'apprentissage. Ce qui est plus important pour nous, c'est de fusionner cet objectif avec celui de faciliter le processus de préparation à des épreuves. Pour proposer cette forme d'aide aux candidats, le Centre de langue française a décidé d'élaborer les tutoriels interactifs d'entraînement aux épreuves du TEF et du DFP. Malheureusement, ce type de tutoriels est peu connu dans des ouvrages didactiques et scientifiques, et on risque de rencontrer des malentendus, parce que l'on comprend initialement les tutoriels comme des instructions (le plus souvent vidéo) sur le fonctionnement d'un logiciel ou d'un mécanisme, et ce type n'est pas intéressant du point de vue de la didactique des langues. Par contre, le phénomène d'un tutoriel qui guide l'apprentissage des LE ou qui aide à se préparer à des épreuves nous paraît très pertinent.

Les premiers tutoriels sont apparus entre les années 60 et 70, et c'était l'époque du début de CALL (Hubbard, 2004, p. 448) – *computer assisted language learning*. En français, cela se traduit par l'ALAO – *l'apprentissage des langues assisté par ordinateur* (Mangenot, 2000, p.

187). Les tutoriels « classiques » proposaient des exercices autocorrectifs, des commentaires d'aide, ce qui donnait un sentiment de présence enseignante (Demaizière, 2007, p. 2), et le principe choisi par le Centre de langue française à l'égard de ses tutoriels s'appuie sur ce concept traditionnel. Ces commentaires d'aide pourraient être autrement appelés comme les « guides vers les bonnes réponses », parce que ce sont eux qui aidaient l'apprenant à trouver les réponses correctes et qui contenaient des explications nécessaires. D'ailleurs, parfois ces commentaires jouaient le rôle des simples feedbacks et donnaient des scores d'évaluation. Lors de multiples réunions avec d'autres collègues du Centre de langue française, nous réfléchissions beaucoup à propos des types des commentaires d'aide et de leur proportion dans nos tutoriels, puisque, avant de fournir une aide quelconque, il faut se poser certaines questions, et F. Demaizière les formule aussi :

En effet, toute aide, ou médiation, implique un certain nombre d'hypothèses fortes et évidemment conscientes et délibérées ou non : hypothèses sur ce dont l'apprenant a ou aura besoin, sur l'état de son processus d'apprentissage à un moment donné, sur ce que sont une langue et son apprentissage, sur la langue ou la culture dont on veut aider l'appropriation, sur l'influence des contraintes du contexte d'apprentissage considéré, sur les formes d'interactions ou de contacts souhaitables avec le savoir lui-même, sur les apports des TIC [...]. (Demaizière, 2007, p. 2)

Avec nos collègues, nous sommes arrivés à la conclusion que nos tutoriels ne vont pas évaluer la performance des candidats, ni de donner de scores, ce qui pourrait être considéré comme la pénalisation et la démotivation. Certain feedback nous semble toutefois nécessaire, mais à ce stade cette question reste ouverte. Nous procéderons à y trouver des réponses prochainement.

L'approche actionnelle nous dicte que l'apprenant a le droit de diriger lui-même son processus d'apprentissage, et c'est notamment le cas de l'utilisation des tutoriels, car l'apprenant choisit lui-même où, quand, dans quelles conditions et comment il va s'entraîner avec des tutoriels. Alors, on pourrait aussi formuler l'hypothèse suivante :

H4. Si l'apprenant a la possibilité de naviguer librement dans un tutoriel et qu'il choisit lui-même par quoi il faut commencer l'entraînement, l'unité et la successivité de l'entraînement ne seront-elles pas détruites et gâtées ?

Toutefois, comme les épreuves auxquelles le candidat s'entraîne sont par défaut tout à fait nouvelles pour lui, nous risquons de lui proposer des aides tout de suite, de trop le guider, et cela peut avoir des effets négatifs en absence de réflexion. A. Tricot, C. Pierre-Demarcy, et R. El Boussarghini font aussi remarquer que les aides peuvent avoir certains inconvénients :

on constate parfois que [l'effet des aides] est paradoxal, l'aide pouvant s'avérer gênante, ou difficile à comprendre. De nombreuses recherches [...] montrent aussi

que certains dispositifs d'aide à la compréhension ou au repérage d'informations ont un effet plutôt négatif : par exemple, la représentation des relations entre des contenus peut rendre le contenu plus difficile à comprendre que la non-représentation de ces relations. (1998, p. 46)

Alors, pour rendre nos tutoriels utiles pour l'utilisateur final – le candidat, nous allons formuler certains principes didactiques et techniques à suivre lors de la conception. Pour cela, il nous faut analyser les outils déjà existants – les tutoriels d'entraînement au TEF Compréhension orale et Expression orale. Mais d'abord il faut choisir une (ou des) grille(s) d'évaluation des multimédias qui convien(nen)t à la nature de ces outils, et ensuite, nous procéderons directement à leur analyse.

1.3.2. Les grilles d'évaluation des multimédias pédagogiques

Les outils multimédias sont de plus en plus présents dans le monde de l'enseignement, ce qui s'explique par le développement intensif des nouvelles technologies en général et par la revalorisation des pratiques d'apprentissage intensif et d'auto-apprentissage en particulier. Cependant, la question de la qualité de ces outils pédagogiques se pose aussi très souvent, car, compte tenu du nombre de tutoriels, exercices, logiciels d'apprentissage, plateformes et sites éducatifs qui augmentent chaque jour, il devient de plus en plus difficile de sélectionner ceux qui seraient pertinents pour atteindre nos objectifs.

D. Stufflebeam (Stufflebeam, 1980) relie le processus d'évaluation en éducation à celui de la prise de décision. Lors de l'évaluation, l'évaluateur collecte et analyse les informations données, il identifie les informations pertinentes, il les communique et les interprète et enfin il arrive à des décisions possibles sur les actions d'enseignement à entreprendre. Certes, une grille unique et incontestable d'évaluation des multimédias pédagogiques n'existe pas et ne peut pas exister, car ces derniers sont très variés : ils poursuivent des objectifs différents et ciblent un public différent, si bien qu'une approche univoque ne pourra jamais être appliquée. C'est pourquoi, afin d'évaluer un certain outil, il faut d'abord sélectionner ou élaborer une grille avec des critères d'évaluation les plus pertinents possibles dans le cas en présence.

Ayant effectué la recherche des grilles d'évaluation des outils pédagogiques numériques, nous avons trouvé celles qui sont les plus pertinentes et qui s'appuient sur l'évaluation d'un site pédagogique. Il s'agit de grilles conçues par D. Gilbert (Gilbert, 1999), A. Marchant (Marchant, 1999) ; une grille évaluant les multimédias pédagogiques de façon générale par M. Meloche (Meloche, 2000), un outil d'évaluation des logiciels éducatifs par P. Dessus et P. Marquet (Dessus, P., Marquet, P., 1990), une réflexion autour de l'ergonomie des produits multimédias effectuée par M. Villey-Migraine (Villey-Migraine, 2004). Ces grilles d'analyse représentent la check-list ou la méthode par jugement. Selon K. Ahaji *et al.* (2008),

Il s'agit de fournir un large ensemble de questions ayant trait à plusieurs ensembles de critères différents (par exemple l'ergonomie, les qualités pédagogiques...) l'évaluateur est appelé à répondre par oui ou non pour chacun des critères. Le profil ainsi constitué fournit le jugement de l'évaluateur sur la qualité du logiciel.

1.3.2.1. Grille d'évaluation d'un site pédagogique par A. Marchant

La première grille d'évaluation d'un site pédagogique qui nous a semblé assez claire et assez détaillée est celle conçue par A. Marchant (Marchant, 1999). Elle comporte 7 rubriques, dont 6 nous paraissent pertinents dans notre cas :

1) Identification du site. L'auteur donne un formulaire à remplir à un évaluateur, qui doit y inscrire le nom du site évalué, le sujet, le public visé, les auteurs, l'URL, etc.

2) Eléments externes. Ici, les questions posées concernent avant tout les caractéristiques techniques, comme la vitesse de réponse et l'apparence générale.

3) Facilité de navigation. Dans cette rubrique, présentée sous forme des cases à cocher avec « oui » ou « non » et des questions ouvertes, l'évaluateur est invité à définir si, par exemple, la barre de navigation est facile à manipuler, s'il y a une carte du site ou une table des matières, ou d'autres outils qui permettent de bien naviguer sur un site sans s'y perdre.

4) Validité des informations. L'auteur demande si les informations présentées sur un site sont de qualité, qui en est responsable, qui en est l'auteur, si le langage employé est correct, etc.

5) Contenu. Cette rubrique pose les questions portant sur la conformité des informations par rapport à un public visé, à son niveau ; sur la présence des images, des sons, des vidéos et d'autres types de multimédia sur le site ; sur l'orientation du contenu qui peut être, selon l'auteur, scientifique ou didactique. L'évaluateur est invité à indiquer s'il y a des documents téléchargeables ou non (des cours, des manuels), si l'apprentissage sur le site nécessite l'installation d'un ou plusieurs logiciels et si oui, quelles sont les caractéristiques de ces logiciels (gratuits ou payants, lourds ou légers, etc.).

6) Impression générale. La dernière rubrique qui peut être librement remplie représente une synthèse des impressions d'un évaluateur, une fois l'évaluation effectuée.

La septième rubrique contient toutes les questions sur le processus d'apprentissage/de formation à l'aide d'un site (les modalités d'inscriptions, les pré requis, le temps consacré, le calendrier, la communication apprenant-évaluateur et apprenant-apprenant, etc.). Elle ne peut pas être appliquée dans notre cas, car les tutoriels représentent une forme d'auto-apprentissage, où un candidat choisit son propre rythme de travail et où, en effet, l'objectif est de donner des informations sur la passation du TEF et du DFP et certaines questions d'entraînement. De plus, l'absence de barème dans cette grille et la présence d'une synthèse libre à rédiger nous fait douter sur le degré d'objectivité de l'évaluation. Par contre, certains critères sur la facilité de navigation, le contenu et la validité des informations nous semblent tout à fait utilisables pour

évaluer les tutoriels d'entraînement au TEF.

1.3.2.2. Grilles d'évaluation d'un logiciel pédagogique par P. Dessus et P. Marquet

Un autre outil élaboré par P. Dessus et P. Marquet (Dessus, P., Marquet, P., 1990) représente un ensemble de cinq grilles d'évaluation d'un logiciel pédagogique :

1) Processus d'apprentissage d'un didacticiel. Cette grille donne la possibilité de commencer l'évaluation dès le début de l'élaboration d'un logiciel et contient les questions sur la facilité et l'intuitivité de saisie et de traitement des données.

2) Présentation des messages. Une fois qu'un logiciel est élaboré, on peut évaluer le sens, la forme, la lisibilité et la densité des messages qui apparaissent sur l'écran.

3) Contenu des messages. Après avoir évalué la forme des messages, nous pouvons en évaluer le contenu d'un point de vue social, scientifique, pédagogique et idéologique.

4) Méthode d'utilisation. Ici, l'évaluateur définit l'organisation d'un logiciel et le degré de son adaptabilité à des contextes différents.

5) Interactivité homme-machine. La dernière grille nous permet d'évaluer si l'interaction est intuitive et logique et s'il y a des aides et des conseils pertinents d'utilisation.

L'avantage de cet outil consiste en ce qu'il peut guider les développeurs tout au long du processus de création des logiciels et pour les évaluateurs, c'est une possibilité de dévoiler ce processus de création et de comprendre pourquoi certains éléments fonctionnent de telle ou telle façon. A la fin des grilles il y a un barème commun qui permet de compter les points pour chaque critère et d'obtenir un score. Par contre, les descripteurs de scores ne sont pas explicites, et c'est à l'évaluateur de les interpréter. Pour nous, cet outil d'évaluation ne semble pas très pertinent, car il contient peu de questions sur le contenu, sur la qualité du multimédia, sur l'interactivité « apprenant-machine » et pas seulement « homme-machine ». Et enfin, comme c'est un outil d'évaluation des logiciels, il serait préférable de l'utiliser lors de l'expertise d'un logiciel sur la base duquel les tutoriels ont été créés, et non pas sur les tutoriels eux-mêmes. Néanmoins, il nous semble intéressant d'utiliser l'outil de P. Dessus et P. Marquet dans le processus de conception de nos propres tutoriels DFP, notamment pour évaluer dans quelle mesure notre logiciel répond à tous nos besoins lors de la création des tutoriels.

1.3.2.3. Grille d'évaluation ergonomique de produits multimédias par M. Villey-Migraine

Une autre grille plus petite et plus précise consacrée à l'ergonomie des produits multimédias est élaborée par M. Villey-Migraine (Villey-Migraine, 2004). Certes, comme cette grille ne touche que la forme d'un produit, nous ne pouvons pas la prendre en tant que notre grille basique. En revanche, certains de ses critères sont très pertinents dans le cas des tutoriels, notamment :

1) Intuitivité, visibilité. L'utilisateur voit-il ce qui est faisable ? Comprend-il la signification des codes, des icônes, des boutons ?

2) Guidage. Les conseils et l'aide rendent-ils l'utilisation d'un outil plus facile ?

3) Brièveté. L'utilisateur ne fait-il pas trop d'actions pour atteindre son but (par exemple, pour faire écouter le son, pour accéder à une page dont il a besoin) ?

4) Clarté et lisibilité. Les couleurs et les polices sont-elles lisibles ? Y a-t-il des objets inutiles sur une page ?

5) Motricité. Est-il facile pour l'utilisateur de manipuler un curseur ou une barre de navigation pour zoomer, déplacer, fermer et ouvrir des objets ?

1.3.2.4. Grille d'évaluation d'un site web éducatif par l'équipe de D. Gilbert

Enfin, observons la grille d'évaluation d'un site web éducatif de l'équipe de D. Gilbert. Voici la phrase qui ouvre cet outil :

Nous vous proposons une grille d'évaluation de sites W3, tant pour auto-évaluer votre site que pour juger du potentiel pédagogique et du bon fonctionnement technologique d'un site auquel vous souhaitez par exemple référer vos étudiants. (Gilbert, 1999, p. 8)

En effet, cet ensemble de grilles peut être considéré comme une synthèse des grilles présentées ci-dessus, c'est pourquoi nous avons décidé de l'utiliser comme une base de notre analyse des tutoriels. Ayant l'échelle de Likert (Likert, 1932) unique pour tous les critères (de 1 à 5 : de « pas du tout » à « parfaitement ») et un barème explicite d'analyse des résultats, cet outil contient 10 mini-grilles :

1) Objectifs du produit multimédia. Pour quels objectifs ce produit est-il conçu ? Est-il efficace pour atteindre ces objectifs ?

2) Crédibilité, validité et actualisation. L'outil évalué est-il actuel ? Donne-t-il des informations valides ? Est-il compatible avec toutes les plateformes (par exemple, pour Windows, Unix, Android ou iOS) ?

3) Clientèle visée et préalables informatiques. A qui l'outil multimédia est-il destiné ? Quels équipement ou logiciels complémentaires (par exemple, plug-ins) nécessite-t-il ?

4) Contenu. Le contenu répond-il aux besoins du public ? Comment est-il présenté ?

5) Stratégies pédagogiques. L'outil évalué représente-t-il un podcast, un cours, un entraînement ? Le parcours d'apprenant est-il linéaire ou libre ?

6) Interactivité. L'utilisateur contrôle-t-il son parcours sur le site ? Accède-t-il vite à ce qu'il veut ?

7) Navigation. Le menu est-il lisible et clair ?

8) Graphisme et multimédia. Les sons, les images et les vidéos sont-ils de bonne qualité ?

Sont-ils lourds ou légers (en termes de poids informatique) ?

9) Appréciation générale. L'outil évalué est-il agréable ? Intéressant ? Dynamique ?

10) Evaluation technique. Y a-t-il des « bugs », des erreurs ? La performance est-elle longue ou rapide ?

Certes, ce ne sont que des exemples de questions posées dans les grilles de D. Gilbert. A la fin des grilles, l'évaluateur peut compter son score sur 100 points maximum et avoir un verdict sur la qualité du produit évalué.

1.3.2.5. Synthèse

Ainsi, nous pouvons conclure qu'il y a beaucoup d'outils d'évaluation que l'on peut utiliser en fonction de la nature d'un produit multimédia, et des besoins spécifiques de l'évaluateur. Dans notre cas, l'ensemble des grilles élaboré par l'équipe de D. Gilbert servira de base à l'analyse des tutoriels et les autres outils nous donneront des informations complémentaires, avant tout, sur l'ergonomie (Villey-Migraine, 2004).

La grille vierge élaborée par nous à partir de la synthèse de ces grilles est proposée dans l'annexe 4. Globalement, elle contient les critères suivants :

- 1) Les objectifs sont-ils clairement énoncés ?
- 2) Le concepteur est-il crédible ? Le contenu est-il valide et mis à jour ?
- 3) Le contenu du tutoriel est-il adéquat au public visé ?
- 4) Le contenu correspond-il aux objectifs ? L'information est-elle suffisante ?
- 5) Les activités, l'évaluation, les renforcements, les aides et d'autres stratégies pédagogiques sont-elles bien réalisées ?
- 6) Le tutoriel est-il facile à utiliser ? Est-il ergonomique ? La navigation y est-elle intuitive ?
- 7) Le graphisme et les multimédias sont-ils adéquats et de bonne qualité ?
- 8) Le tutoriel est-il valide d'un point de vue technique ?
- 9) L'appréciation générale concernant le tutoriel analysé est-elle positive ?

Le barème de 0 à 2 est applicable pour chaque critère. A la fin de l'analyse, l'évaluateur peut compter les points et obtenir une note finale.

Chapitre 1.4. Bilan théorique

Dans la partie théorique, nous avons discuté des deux épreuves créées par le Centre de langue française : le Test d'évaluation de français (le TEF) et le Diplôme de français professionnel (le DFP). Tout d'abord, concernant les épreuves du TEF, nous avons effectué la description générale et nous avons présenté la typologie des épreuves, les compétences évaluées, le processus de conception, d'approbation et de traitement psychométrique des tests.

Ensuite, concernant les épreuves du DFP, nous avons choisi la gamme Affaires en tant qu'exemple et nous avons décrit la typologie et le format des activités, les modalités de passation, le contenu de chaque niveau. Nous avons parlé du critère d'authenticité qui occupe une place primordiale dans le choix des documents déclencheurs et nous avons abordé le phénomène de l'approche actionnelle à la base de laquelle les épreuves ont été construites.

Enfin, nous avons abordé la notion des aides à l'apprentissage et la place que les tutoriels y occupent. Nous avons effectué la veille des grilles d'analyse des multimédias pédagogiques. A partir de ces grilles, nous en avons élaboré une qui serait optimale pour évaluer les tutoriels déjà existants (cf. Annexe 4).

Les recherches effectuées nous ont permis de formuler les hypothèses suivantes :

H1. Si l'on conçoit les tutoriels d'entraînement en prenant en compte l'image et les besoins du candidat lambda, les tutoriels seraient plus efficaces et plus pertinents.

H2. Pour ces mêmes raisons, ce serait utile d'accompagner les tutoriels par la voix-off qui s'adresse directement au candidat.

H3. Si, pour chacune des épreuves, les tutoriels ont leur propre interface, cela pourrait mieux aider les candidats à s'orienter dans l'ensemble des outils proposés (il s'agit ici de la palette des couleurs, de l'organisation du menu, etc., autrement dit, de l'ergonomie).

Nous avons aussi posé trois questions concernant le principe de navigation et l'ordre des éléments dans les tutoriels :

Q1. L'ordre à suivre doit-il être imposé ?

Q2. Peut-on laisser le candidat naviguer librement ?

Q3. Est-il possible de mélanger de ces deux approches, notamment en mettant en avant les conseils et les informations ?

Dans notre partie méthodologique, nous tenterons de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses, en prenant en compte tous les éléments étudiés dans notre première partie et les données récoltées, que nous allons aborder dans la partie suivante.

**PARTIE II. METHODOLOGIE DE CONCEPTION DES TUTORIELS
D'ENTRAINEMENT AUX EPREUVES DU TEF ET DU DFP**

Chapitre 2.1. Evaluation des tutoriels existants

Avant de passer directement à la conception des tutoriels d'entraînement aux épreuves du TEF et du DFP, il est indispensable d'effectuer l'évaluation des outils existants. Comme Internet propose une grande variété de tutoriels, interactifs ou non, payants ou gratuits, poursuivant tel ou tel objectif, nous avons décidé d'évaluer ceux qui sont totalement gratuits, interactifs et qui représentent une fusion entre un guide de préparation à une épreuve d'évaluation et un logiciel d'entraînement. Ce sont les critères clés de nos futurs tutoriels.

Comme D. Gilbert le précise, pour rendre notre évaluation des outils recueillis valide et plus objective, il est nécessaire d'utiliser

des plates-formes informatiques, des modems ainsi que des navigateurs différents pour identifier tout problème de transfert, d'affichage, de bon fonctionnement des applications interactives, etc. (Gilbert, 1999, p. 3)

Nous utiliserons donc trois stations différentes :

1) *Un ordinateur personnel.*

Type d'ordinateur utilisé : HP-8000 Elite CPU.

Système d'exploitation : Microsoft Windows 7 Professional Service Pack 1.

Taille de la mémoire vive : 4 Go. Taille de la mémoire morte : 250 Go.

Grandeur de l'écran : 2 écrans de 14" et 17". Résolution : 1024x768.

Type de connexion utilisé : modem-câble haute vitesse.

Nom et version du navigateur : Google Chrome v. 49.0.2623.

2) *Un « transformer » (tablette + laptop).*

Type d'ordinateur utilisé : Acer One S 1002 (Intel Atom 1,33 GHz).

Système d'exploitation : Microsoft Windows 10 Home Edition.

Taille de la mémoire vive : 2 Go. Taille de la mémoire morte : 32 Go.

Grandeur de l'écran : 10". Résolution : 1280x800.

Type de connexion utilisé : Wifi 43,5 Mbit/s.

Nom et version du navigateur : Opera v. 45.0.

3) *Une tablette Android.*

Type d'ordinateur utilisé : Acer A 210 (nVidia 1,2 GHz).

Système d'exploitation : Android Jelly Bean 4.1.1.

Taille de la mémoire vive : 1 Go. Taille de la mémoire morte : 16 Go.

Grandeur de l'écran : 10". Résolution : 1280x800.

Type de connexion utilisé : Wifi 43,5 Mbit/s.

Nom et version du navigateur : UC Browser HD v. 3.4.3.

Nous tenterons d'abord d'évaluer les deux tutoriels d'entraînement au TEF pour les épreuves de *Compréhension orale* et d'*Expression orale*. Conçus par la Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France, ces outils donnent la possibilité de se familiariser à la nature des épreuves de façon à la fois ludique et précise, polyvalente et synthétique. Ensuite, nous procéderons à l'évaluation des tutoriels similaires extérieurs : ceux qui entraînent à l'épreuve de BULATS (réalisé par Cambridge English), à l'épreuve d'Ev@lang (créé par CIEP) et à TestDaF en allemand (réalisé par l'Institut TestDaF).

Nous rappelons que la grille vierge d'évaluation est proposée dans l'annexe 4 du présent mémoire.

2.1.1. Tutoriels élaborés par la CCI Paris Île-de-France

Nous avons décidé d'évaluer les deux tutoriels élaborés par la CCI Paris Île-de-France – celui d'entraînement à l'épreuve de Compréhension orale du TEF et celui d'entraînement à l'épreuve d'Expression orale du TEF – ensemble, parce que :

- 1) Les deux outils ont été conçus par la même institution.
- 2) Les deux tutoriels représentent l'entraînement au TEF, chacun présentant une épreuve concrète.
- 3) Ils ont été conçus sur le logiciel Articulate Storyline 2⁵ (Articulate Storyline 2 Support, 2017).
- 4) Le public visé est le même.
- 5) Certains avantages et inconvénients déterminés lors de l'évaluation sont aussi communs.

L'objectif principal de ces deux tutoriels TEF est double : d'un côté, ils rassurent le candidat qui se prépare à la passation du test, en lui montrant, de la manière la plus transparente possible, toute la procédure du déroulement des épreuves ; d'un autre côté, ils représentent un vrai outil de préparation aux épreuves, grâce à la présence des activités autocorrectives.

Pour présenter ces deux outils, ainsi que les résultats de leur évaluation, nous suivrons l'ordre suivant :

- 1) La description détaillée d'un outil.
- 2) Les avantages que nous avons pu apprécier.
- 3) Les limites que nous avons pu remarquer.

Sur chaque étape, nous formulerons aussi les principes méthodologiques à suivre / à éviter lors de la conception de nos tutoriels.

La grille d'évaluation remplie est consultable dans l'annexe 4.1.

⁵ Nous effectuerons la présentation de ce logiciel dans le §2.2.1.

2.1.1.1. Tutoriel d'entraînement à la Compréhension orale du TEF

Le premier tutoriel que nous analyserons est celui consacré à l'épreuve de Compréhension orale du TEF (Tutoriel de Compréhension orale TEF, 2016). Il comprend :

- 1) Une introduction, où le contenu du tutoriel est brièvement présenté.
- 2) La présentation de l'épreuve, où l'on indique le nombre de sections de l'épreuve, le nombre d'items dans chaque section, les compétences évaluées dans le cadre de chaque section, les types de documents déclencheurs utilisés lors de l'épreuve.
- 3) Le mode d'emploi du tutoriel qui explique comment démarrer / interrompre l'écoute des bandes son, comment choisir les réponses et comment valider les choix pour obtenir les corrigés.

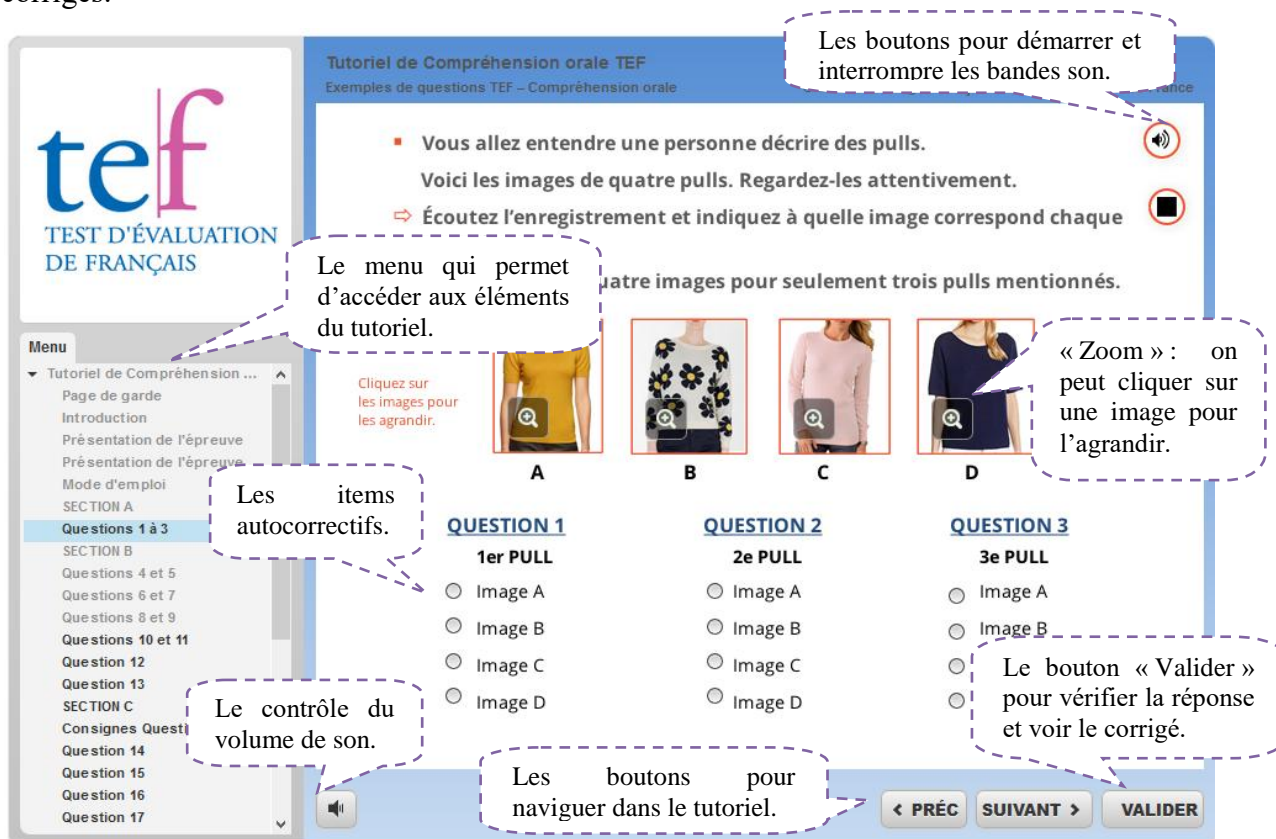


Figure 1. Une page-écran du tutoriel d'entraînement à l'épreuve de Compréhension orale du TEF (Activités d'entraînement, Section A)

4) Les exemples d'activités divisés en sections A-D, tout comme dans le vrai examen. Chaque section commence par une page de garde qui mentionne les compétences évaluées dans la section concrète et le nombre des items. Comme ce n'est pas la vraie épreuve, mais le tutoriel d'entraînement à l'épreuve, l'objectif y est de familiariser les candidats avec des items types, c'est pourquoi le nombre d'items y est limité. Par exemple, si dans la section A de l'épreuve de Compréhension orale du vrai TEF il y a 8 items, dans le tutoriel, il n'y en a que 3. Lorsque le candidat choisit une réponse, il doit cliquer sur le bouton « Valider » pour obtenir un corrigé. A tout moment, il peut passer à la question suivante, même sans avoir répondu à la question

précédente. Le simple lecteur à deux boutons – « Démarrer » et « Arrêter » est proposé pour écouter des bandes son. Certains documents déclencheurs (images ou textes) peuvent être agrandis : l'effet de « zoom » apparaît, si l'on clique sur une image / un texte. Les types de questions ne sont pas variés, ce qui s'explique par la nature du TEF : ce sont des QCM avec une seule réponse correcte possible.

5) Pour inciter le candidat à télécharger l'application mobile « Français 3.0 » (Français 3.0, 2016) élaboré par la CCI, une activité « bonus » extraite de l'application apparaît à la fin du tutoriel. Le « Français 3.0 » est une application pour les smartphones et les tablettes iOS et Android, qui contient une grande variété d'activités d'entraînement à d'autres épreuves du TEF, du DFP et un outil pour les enseignants de FOS. Un hyperlien vers le téléchargement de cette application est aussi proposé.

2.1.1.2. Tutoriel d'entraînement à l'épreuve d'expression orale du TEF

Le deuxième tutoriel est destiné à l'entraînement à l'épreuve d'expression orale du TEF (Tutoriel d'Expression orale TEF, 2016). Cet outil a un avantage certain : il est le seul parmi ceux que nous avons évalués, où la procédure de la passation de l'épreuve est montrée à l'aide des vidéos.



Figure 2. Une page-écran du tutoriel d'entraînement à l'épreuve d'Expression orale du TEF (Présentation vidéo de l'épreuve, Partie 1 - Accueil du candidat)

L'ambition des concepteurs a consisté à faire comprendre comment se passe l'accueil du candidat, le passage de la section A à la section B de l'épreuve et la fin de l'épreuve, surtout en

attirant l'attention sur le côté « administratif » : lors de la vraie épreuve, les candidats sont obligés de présenter certains documents à l'examineur (une pièce d'identité et une convocation), de se soumettre à certaines procédures (la prise d'une photo, la signature d'une feuille d'émargement, etc.), d'être prêts à ce que la passation soit enregistrée sur un dictaphone par un examinateur. Ainsi, l'une des solutions pour enseigner ces éléments est de montrer des vidéos où tout est clairement expliqué pas à pas. Outre les vidéos, le tutoriel comprend les critères globaux d'évaluation, plusieurs conseils pour réussir les sections A et B et 8 exemples de sujets. Bien sûr, puisque les sujets sont oraux, l'autocorrection n'est pas possible dans le cadre du tutoriel. L'interactivité du présent outil est assurée par la présence du menu et de liens utiles (par exemple, vers le téléchargement de l'application « Français 3.0 »).

2.1.1.3. Les avantages et les limites des deux tutoriels TEF

Nous avons utilisé notre grille pour évaluer les deux tutoriels⁶, dans lesquels nous avons dégagé beaucoup d'avantages techniques et pédagogiques. D'abord, nous avons apprécié l'interface intuitive et ergonomique des tutoriels, ce qui rend l'utilisation facile. Il y a un nombre très limité de boutons : « suivant », « précédent » et, si l'on se trouve sur une page-écran avec des activités, le bouton « valider ». Le menu détaillé est toujours accessible, il permet de naviguer librement dans les tutoriels. De plus, si le candidat interrompt son entraînement, il peut reprendre la session non-terminée : lors du nouveau démarrage, il y aura le message « Souhaitez-vous reprendre où vous vous êtes arrêté ? ». Cela permet au candidat de s'entraîner à n'importe quel moment, de faire des pauses quand il le veut et de ne pas perdre sa progression. Ensuite, l'utilisation des multimédias – images, vidéos, bandes son – est efficace et adéquate. On peut manipuler certains outils, par exemple, agrandir et diminuer des images, augmenter et diminuer le volume, répéter des vidéos et utiliser la barre de navigation pour trouver un passage vidéo précis. Puis, il y a des hyperliens vers des sources extérieures, par exemple, vers le CECRL et vers l'application « Français 3.0 » à la fin de chaque tutoriel. Enfin, comme les tutoriels sont en format HTML5 et apparaissent dans la fenêtre d'un navigateur web, les options d'un navigateur sont aussi accessibles : le zoom, l'impression des pages-écrans. Si un plug-in de téléchargement multimédia est installé (comme, par exemple, Video DownloadHelper (Video DownloadHelper, 2017) pour Firefox ou Chrome), il est possible de télécharger les bandes son et les vidéos des tutoriels.

En général, la présentation est positive et bienveillante : la voix-off claire et agréable lit les informations sur les pages-écrans et s'adresse « personnellement » au candidat, ce qui est renforcé par l'emploi de « vous » et des phrases à l'impératif. Un élément extraordinaire pour les

⁶ Notre grille remplie est consultable dans l'Annexe 4.1.

outils pédagogiques – une mascotte web – est aussi présente (cf. Figure 3).



Figure 3. La mascotte Tefanie (Tutoriel d'entraînement à l'Expression orale du TEF, derniers conseils)

Une mascotte, c'est un personnage illustré sur un site web qui assure l'accueil chaleureux et le guidage des utilisateurs. Dans les tutoriels TEF, la mascotte est une femme dessinée qui s'appelle *Tefanie*. Formellement, elle joue le rôle d'un guide ou d'un professeur, et on a l'impression que la voix-off, c'est sa voix. Sa posture et sa mimique changent : parfois, elle sourit, parfois, elle reste sérieuse ; elle peut montrer certains éléments du doigt, elle peut tenir un transparent, etc. Nous avons décidé d'utiliser la mascotte *Tefanie* dans nos futurs tutoriels TEF, mais son image sera un peu retravaillée pour divertir un peu les candidats (par exemple, nous changerons sa tenue et sa coiffure).

La palette des couleurs est propre à chacun des tutoriels, pourtant le style des deux tutoriels est semblable, ce qui montre que ce sont les deux épreuves d'un seul test, le TEF. De plus, les tutoriels sont positionnés comme « cross-plateformes », et ils fonctionnent très bien sur Windows et assez bien sur notre tablette Android (la voix-off et les vidéos se chargent plus lentement) ; sur les smartphones et les tablettes iOS, le démarrage devrait aussi être possible, mais nous n'avons pas pu le vérifier.

Dans le tutoriel TEF *Expression orale*, nous avons pu apprécier les vidéos, où l'accueil, la présentation des étapes A et B et la fin de l'épreuve sont très bien montrés, avec des renseignements pratiques supplémentaires. Le candidat, qui est le plus souvent stressé et perdu au début, va savoir ce qu'on lui demandera de faire (la prise d'une photo, la signature sur une

tablette) et d'apporter (une convocation, une pièce d'identité). Le candidat a aussi la possibilité d'apprendre comment l'épreuve est évaluée et quels en sont les critères globaux. C'est bien que ces critères soient présentés sous forme des questions faciles à comprendre, par exemple, « Votre vocabulaire est-il précis et adéquat ? », « Votre prononciation est-elle suffisamment claire et naturelle ? ». Les derniers conseils aident le candidat à se sentir à l'aise : « C'est une épreuve importante, mais détendez-vous. Et puisque c'est un jeu de rôle, jouez le jeu ! ».

Dans le tutoriel TEF *Compréhension orale*, le candidat peut observer les questions d'entraînement sans être obligé d'y répondre. Il peut aussi réécouter plusieurs fois des messages audio. Même si cette possibilité n'existe pas lors de l'épreuve réelle, c'est très utile qu'elle le soit dans le tutoriel, car cela aide aussi à surmonter le stress, à s'entraîner. De plus, les réponses à des questions d'entraînement sont évaluées de manière globale, bienveillante (« Bravo ! Vous avez sélectionné la bonne réponse ! »). Si le candidat a mal répondu, il existe la possibilité de modifier sa réponse (message « Une réponse au moins est incorrecte. Veuillez réessayer »). S'il rate la deuxième tentative, il obtient la possibilité de voir les corrigés.

Pourtant, nous nous sommes permis de faire quelques remarques concernant les cotés technique et pédagogique des deux tutoriels. D'abord, sur certains navigateurs (Google Chrome, Internet Explorer), l'espace qu'occupent les tutoriels sur l'écran est assez petit. Il serait mieux de l'agrandir. La voix-off n'est pas enregistrée pour chaque page-écran, et on en ressent parfois le manque. Dans le tutoriel TEF *Compréhension orale*, le lecteur des bandes son à deux boutons nous semble un peu trop primitif, il serait utile de réaliser une barre de navigation, comme c'est le cas dans le tutoriel EO, et un bouton « pause ». Nous trouvons aussi que dans le tutoriel TEF *Compréhension orale*, on pourrait ajouter les transcriptions des enregistrements audio accessibles, si le candidat le souhaite. Cette option augmenterait la valeur formative du tutoriel. On pourrait aussi ajouter des conseils pour réussir la *Compréhension orale*, comme c'est déjà bien réalisé dans le tutoriel TEF *Expression orale*. Enfin, comme le public visé par ces tutoriels est l'ensemble des candidats de tous les niveaux de langue française, la compréhension de la voix-off et des informations sur les pages-écrans devrait être possible par tous. Or, elle ne l'est que pour ceux qui ont le niveau A2 et plus. Il n'y a pas d'aides qui faciliteraient la compréhension pour ceux dont le niveau est au-dessous de A2.

Lors de la conception des futurs tutoriels TEF et DFP, nous prendrons en compte ces remarques. En ce qui concerne le lecteur des bandes son, il sera sans doute amélioré. Les tutoriels vont occuper tout l'écran d'un navigateur, leur taille sera modifiable en fonction des préférences du candidat. Nous formulerons aussi des conseils pour chaque type d'épreuves, et la voix-off accompagnera chaque page-écran. Pour le tutoriel d'entraînement au DFP du niveau A1, nous avons décidé de doubler la voix-off et certaines informations en français facile et en

anglais. Pour le niveau A2, la voix-off va être enregistrée en français facile.

2.1.2. Tutoriels élaborés par d'autres institutions

Maintenant, nous procéderons à l'évaluation des tutoriels similaires externes : ceux d'entraînement à l'épreuve de BULATS (réalisé par Cambridge English), à l'épreuve d'Ev@lang (créé par CIEP) et à TestDaF en allemand (réalisé par l'Institut TestDaF). L'analyse de ces outils nous donnera des idées sur les bonnes pratiques à utiliser lors de la conception de nos futurs tutoriels TEF et DFP, ainsi que sur les inconvénients à ne pas répéter.

2.1.2.1. Tutoriel d'entraînement aux épreuves de BULATS

BULATS (BULATS, 2017) est un ensemble multilingue d'outils d'évaluation des compétences linguistiques en langue anglaise dans les domaines des affaires, de l'industrie et du commerce. Le test couvre les niveaux de A1 à C2, il est disponible uniquement en ligne et évalue les quatre compétences – compréhension orale, compréhension écrite, expression orale et expression écrite. Auparavant, le test était adapté pour l'anglais « business », l'espagnol, l'allemand et le français. Les tutoriels pour toutes les langues contenaient des aides en anglais, et seules les activités d'entraînement étaient différentes en fonction de la langue choisie. Nous ne pouvons plus citer et évaluer les outils BULATS pour d'autres langues que l'anglais, parce que

Depuis janvier 2017, seuls les tests BULATS anglais version online sont proposés aux candidats. Par conséquent, la version anglaise papier est supprimée. Nous arrêterons également de proposer les versions française, espagnole et allemande de BULATS, online et papier. La décision sur l'avenir de ces tests a dès lors été confiée aux partenaires : l'Alliance française, le Goethe-Institut et l'université de Salamanque, qui communiqueront leur décision positive ou négative prochainement. (BULATS, 2017)

Pourtant, nous avons évalué les trois tutoriels d'entraînement à BULATS anglais pour les épreuves de compréhension écrite et orale, d'expression orale et d'expression écrite, chacun contenant un exemple de test. Chacun de ces trois outils gratuits est accompagné d'une voix-off et comprend :

- 1) Une page de garde.
- 2) Une introduction, où il est expliqué comment remplir un formulaire d'inscription.
- 3) Une page-écran avec des instructions et des informations générales sur l'épreuve choisie : la durée de l'épreuve, la quantité d'activités, les parties de l'épreuve, etc.
- 4) Une série de pages-écrans, où il est expliqué comment réaliser les activités. Comme le vrai test comprend plusieurs types d'activités – QCM, textes à trous, saisie d'un texte, enregistrement des réponses orales – les instructions sont présentées pour chacun de ces types.

5) La signification des boutons, des puces et de tous les éléments que le candidat voit sur l'écran.

6) L'explication pour sauvegarder ses réponses et terminer le test.

Ces 6 éléments sont réalisés selon le même principe : le screencast accompagné d'une voix-off. Selon D.Maniez,

Le screencast est une technologie logicielle qui permet de réaliser une capture vidéo de tout ou partie de ce qui est affiché sur l'écran d'un ordinateur. [...] Si un dessin vaut mieux qu'un long discours, il est toujours simple de montrer le fonctionnement d'un logiciel grâce à une vidéo plutôt que de décrire séquentiellement toutes les opérations à accomplir à un résultat. (Maniez, 2012, p. 149)

Ensuite, le candidat peut commencer le test d'entraînement, et le tutoriel devient intégré dans ce test : à tout moment lors de la passation du test, le candidat peut ouvrir le tutoriel en passant sur « ? », et il y aura une explication correspondant à la page-écran sur laquelle le candidat s'est arrêté.

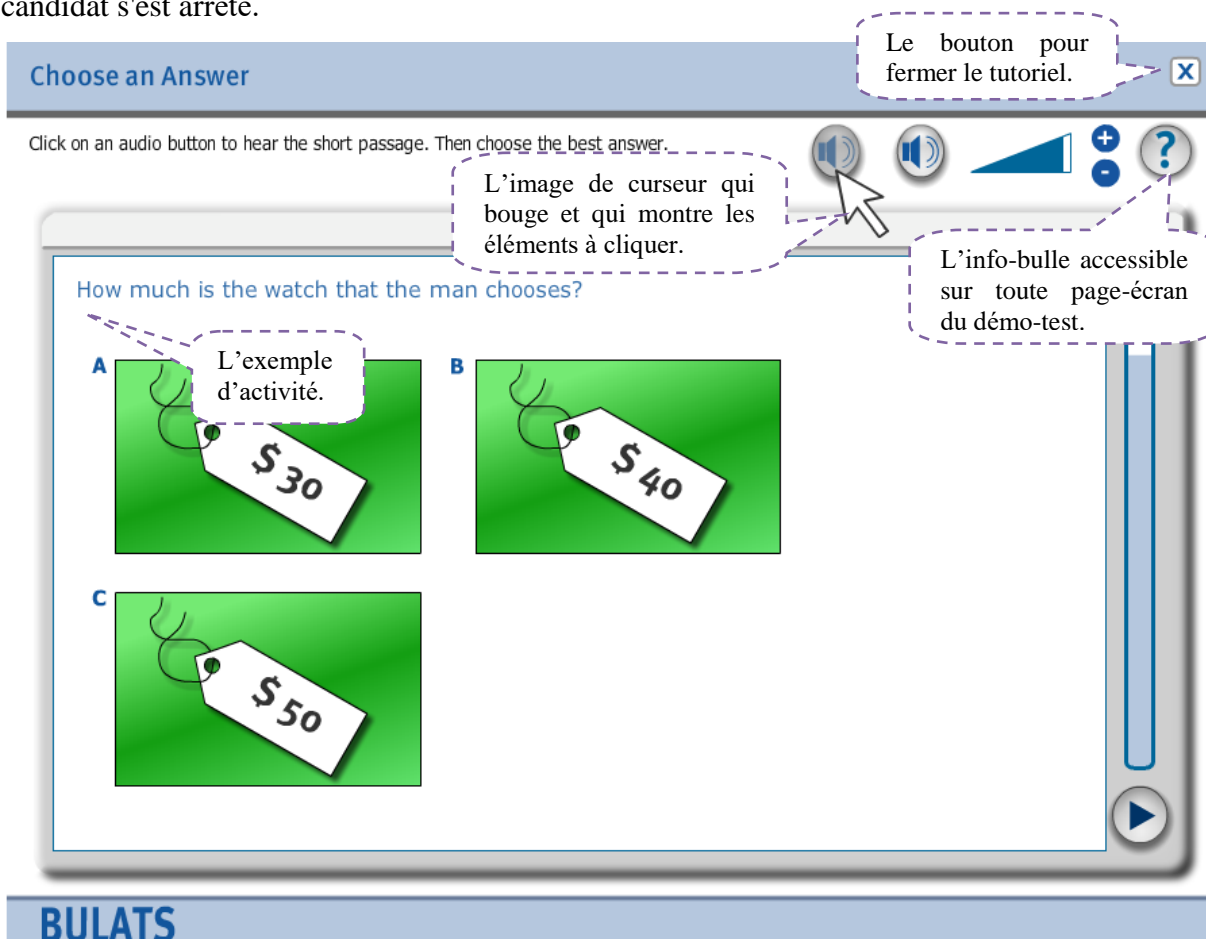


Figure 4. Une page-écran du tutoriel d'entraînement à l'épreuve de Compréhension écrite et orale de BULATS anglais (partie de Compréhension orale). (BULATS demo test tutorial, 2017)

Les avantages que nous avons trouvés lors de l'analyse⁷ de cet outil sont d'abord le screencast qui est très efficace pour montrer aux candidats comment telle ou telle activité est réalisable du point de vue technique. Nous allons sans doute intégrer le screencast dans nos tutoriels DFP. Pour les tutoriels TEF cela ne nous semble pas nécessaire, car le TEF a un seul type d'activité, le QCM, où le candidat doit cliquer sur une bonne réponse, ce qui est simple et intuitif. Ensuite, la performance de l'outil d'entraînement à BULATS est parfaite sur les plateformes Windows et Android.

Un autre avantage réside dans le fait que le tutoriel et le vrai test sont conçus sur le même logiciel et suivent les mêmes principes, donc, le tutoriel imite à 100% les conditions de déroulement du test. Pourtant, certaines conséquences qui en ressortent pourraient aussi être considérées comme des inconvénients. Par exemple, pendant l'écoute, on ne peut ni arrêter un enregistrement sonore, ni revenir au début, et le nombre d'écoutes est limité à deux. On ne peut pas non plus revenir à une activité précédente. A notre avis, le candidat devrait avoir plus de liberté de manipulation, parce qu'il utilise ce tutoriel pour s'entraîner et pour apprendre. D'un autre côté, le candidat qui est mis dans des conditions proches du réel a plus de possibilités de s'adapter à ces conditions et de projeter son comportement pour le vrai test.

Dans le tutoriel, il est expliqué comment remplir un formulaire d'inscription avant de passer le vrai test, ce qui est sans doute utile. Par contre, pour accéder au test d'entraînement, il est aussi obligatoire que le candidat remplisse ce formulaire qui est assez long. En réalité, cela ne sert à rien, parce que ce formulaire peut être rempli par des chiffres et des lettres éventuelles. Enfin, une fois le démo-test terminé, les corrigés, les transcriptions et les résultats du test ne sont pas accessibles : le message qui apparaît est le même que pour le vrai test : « Ask your test supervisor for your results », sauf que l'utilisateur qui passe le démo-test ne connaît pas encore son « test supervisor ». Donc, le feed-back, qui est si important lors de l'apprentissage et l'entraînement, est absent.

2.1.2.2. Tutoriel d'entraînement à Ev@lang

Ev@lang (Ev@lang, l'évaluation en langues personnalisée, 2017) est un nouvel outil d'évaluation conçu par le CIEP. Cet outil vise à tester les compétences linguistiques des candidats en français, en anglais et en arabe. Les versions du test pour d'autres langues seront prochainement développées. Le vrai test Ev@lang, ainsi que le tutoriel (qui est appelé « module de démonstration »), sont disponibles uniquement en ligne, dans le format HTML5. La performance du test et de l'outil de préparation est gérée par une application Web qui ne nécessite aucune installation préalable et peut être utilisée sur tout type de support (PC, Mac, ou

⁷ Notre grille remplie est consultable dans l'Annexe 4.2.

un autre ordinateur, tablette, smartphone, etc.). Le test est disponible pour les candidats du niveau A0 jusqu'au niveau C2. « Le choix des compétences évaluées est défini par le centre de passation Ev@lang en fonction des besoins de chaque utilisateur » (Ev@lang | FAQ, 2017), mais actuellement, les trois compétences sont évaluées : Compréhension écrite, Compréhension orale et Grammaire et lexique.

Pour commencer l'entraînement, il faut d'abord entrer dans l'espace personnel sur le site Web d'Ev@lang. Le candidat est invité à saisir son nom, son prénom et le « code secret Ev@lang » (cette démarche vise probablement à interdire l'accès à des « bots »). Ensuite, le candidat doit cliquer soit sur « Démo english », soit sur « Démo français » ; l'entraînement en arabe n'est pas encore disponible. Une fois la langue choisie et une vidéo promotionnelle Ev@lang regardée, le candidat peut choisir par quoi il voudrait commencer :

1) La section « Comment ça marche ? ». Cette section est un tutoriel ludique, où le fonctionnement du test est expliqué sous forme de « question-réponse » : le candidat s'habitue à l'interface, en répondant à des questions portant sur le fonctionnement du test et des éléments qui sont sur les pages-écrans (cf. Figure 5).

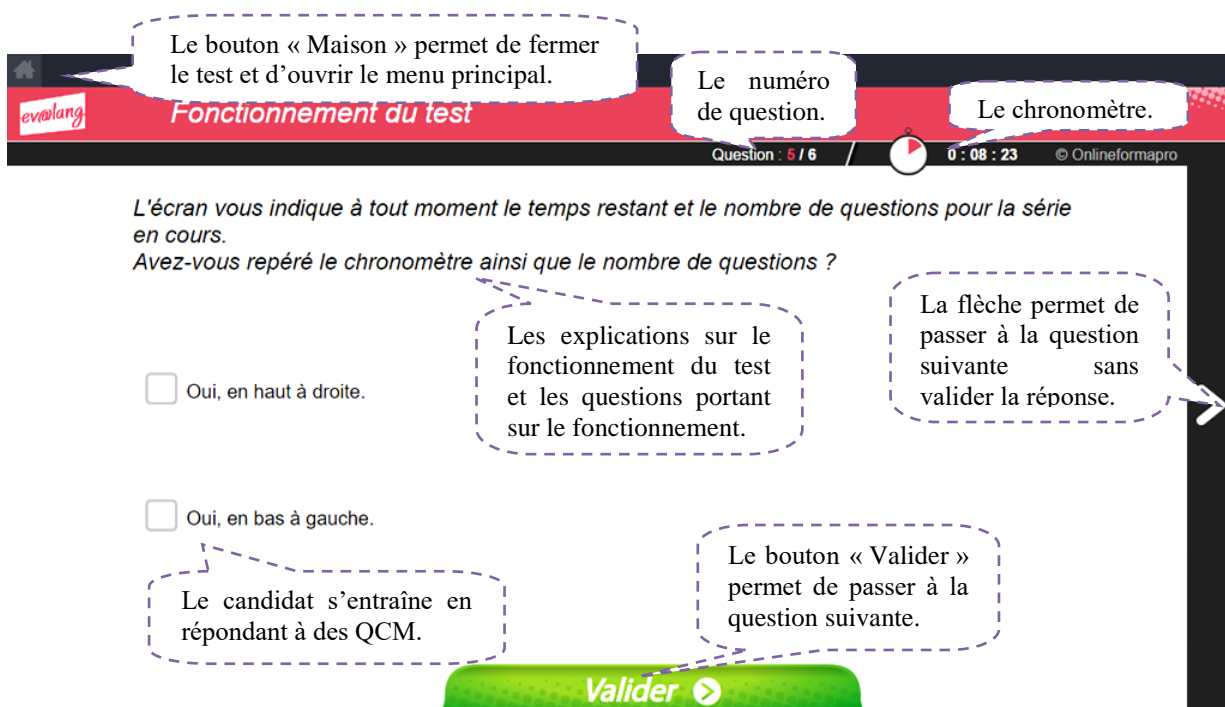


Figure 5. Une page-écran du tutoriel d'entraînement à Ev@lang français (section « Comment ça marche ? »)

2) La section « Compréhension écrite ». Cette simulation de test comporte trois parties, dans chaque partie il y a deux questions qui sont les QCM. Chaque question porte sur un document déclencheur écrit que l'utilisateur peut agrandir, en utilisant la « loupe ».

3) La section « Compréhension orale », où l'utilisateur est invité à écouter des documents sonores et à répondre à des QCM. Comme dans la partie précédente, cette section comprend trois

parties (deux questions par partie). Le lecteur multimédia est un seul bouton « démarrer / interrompre » qui ne permet pas de chercher un extrait concret, mais qui permet de réécouter l'enregistrement jusqu'à ce que le temps soit écoulé.

4) La section « Grammaire et Lexique » comporte aussi trois parties et la même quantité de questions par partie. Chaque question est sous forme d'une phrase ou d'un passage de texte à trous, et, pour répondre à des questions, l'utilisateur doit choisir, dans une liste déroulante, un mot (un substantif, un adjectif, une forme verbale, ou autre élément) qui convient.

Chaque section est chronométrée. Si l'utilisateur n'arrive pas à répondre à toutes les questions, la section sera automatiquement validée et fermée. Le résultat final du test est le niveau que le candidat possède pour la section précise.

Parmi les nombreux avantages que nous avons pu constater⁸, il y a d'abord le fait que le tutoriel, ainsi que le vrai test, sont conçus sur la plateforme *Onlineformapro* connue pour ses solutions e-learning très performantes et jolies (*Onlineformapro - Solution globale e-learning*, 2017). L'interface et les fonctionnalités du vrai test et du tutoriel sont les mêmes : le chronomètre qui indique le temps restant et le nombre de questions pour la série en cours, la « loupe » permettant d'agrandir des images pour lire un texte et le bouton « Valider ». Nous avons aussi beaucoup apprécié l'idée de présenter le fonctionnement du test sous forme interactive et ludique. A notre avis, cette démarche aide à vite s'habituer à l'interface de l'épreuve et motive davantage les candidats. Dans nos futurs tutoriels DFP, nous tâcherons nous aussi d'expliquer le mode d'emploi de façon originale, par exemple, en proposant aux candidats d'« essayer » tel ou tel fonctionnement : de toucher chaque bouton et de voir ce que cela donne, de s'entraîner à taper un texte, etc.

Par contre, nous avons aussi trouvé certains inconvénients. D'abord, l'idée qui est a priori excellente – *l'espace Ev@lang* – n'est pas bien réalisée : cela ne sert pas à sauvegarder le profil du candidat. Une fois la passation du test terminée, le candidat ne peut pas la ré-effectuer. Pour cela, il doit quitter *l'espace Ev@lang* et s'enregistrer de nouveau. Même si le candidat n'a pas terminé son travail, à la prochaine connexion son progrès sera effacé. Ensuite, comme dans le tutoriel BULATS analysé ci-dessus, il est impossible de revenir à une question précédente, parce que le vrai test ne le permet pas, et que le tutoriel imite les fonctionnalités du vrai test. Puis, chaque fois que l'utilisateur entre dans son *espace Ev@lang*, il est obligé de regarder une vidéo de plus de deux minutes sur cette épreuve, et il n'y a pas de bouton pour la fermer et pour passer directement à l'entraînement. Enfin, il n'y a ni corrigé, ni transcription, ni conseil : l'utilisateur obtient un résultat, où seul son niveau est mentionné, mais il ne peut ni réviser les questions du test, ni voir à quelles questions il a mal répondu.

⁸ Notre grille remplie est consultable dans l'Annexe 4.3.

2.1.2.3. Tutoriel d'entraînement à TestDaF

Le TestDaF – Test Deutsch als Fremdsprache (« Test d'allemand langue étrangère ») – est un test standardisé de la maîtrise de la langue allemande pour les locuteurs allemands non-natifs. Il est destiné à ceux qui souhaitent étudier ou poursuivre leurs études dans des universités allemandes et aux diplômés et aux scientifiques qui souhaitent travailler en Allemagne. Le test est conçu par l'Institut TestDaF (TestDaF Informationen / G.A.S.T., 2010, p. 1) et évalue la compréhension orale, la compréhension écrite, la production orale et la production écrite. Il est reconnu par les universités allemandes comme preuve du niveau d'allemand nécessaire pour entrer dans une université. Les résultats des candidats sont marqués par trois niveaux, TDN 3 à 5, qui correspondent au Cadre européen commun de référence pour les niveaux de langue B2-C1 (Informationen zum TestDaF). Le certificat est valable pour une durée illimitée.

Le tutoriel d'entraînement à TestDaF (TestDaF Lückentest, 2016) regroupe un ensemble de différents outils :

1) Hinweise und Tipps – Conseils et astuces. Cette page contient toutes les informations sur le test : les types et la durée des épreuves, la nature des activités, les modalités de passation, les explications sur les niveaux B2-C1, etc. Cette rubrique est sous forme de texte simple avec quelques hyperliens vers d'autres pages ou vers des sources.

2) Modellsätze – Exemples d'épreuves. Deux épreuves blanches sont proposées aux candidats. Dans chaque épreuve, il y a quatre parties qui correspondent aux quatre compétences évaluées. Chaque partie commence par une page d'instructions générales, où la nature des activités et la durée d'une épreuve sont données. Ensuite, le candidat procède à des activités qui sont variées : les QCM, les questions d'appariement, les rédactions, les textes à trous, etc. Il est dommage que les activités ne soient pas interactives : l'autocorrection est impossible. Cependant, le candidat a la possibilité de vérifier ses réponses, grâce aux transcriptions et aux corrigés commentés : à la p.56 du présent mémoire, nous expliquerons en quoi consiste cette possibilité.

3) Fit für den TestDaF? – Prêt pour TestDaF ? C'est une mini-épreuve interactive qui explique comment passer l'épreuve sur ordinateur. Ici, l'utilisateur peut répondre à des questions du test, mais aussi s'entraîner à faire des activités du type « textes à trous » et à saisir les caractères spécifiques allemands. Cette mini-épreuve est autocorrective. Il n'y a pas de scores, mais le niveau du candidat est affiché à la fin de l'entraînement.

4) Trainingsmaterialien – Matériels d'entraînement. Cette page contient les hyperliens vers des ressources utiles pour mieux se préparer à l'épreuve. Certaines ressources sont en ligne, les autres sont à acheter sur les sites web des éditions.

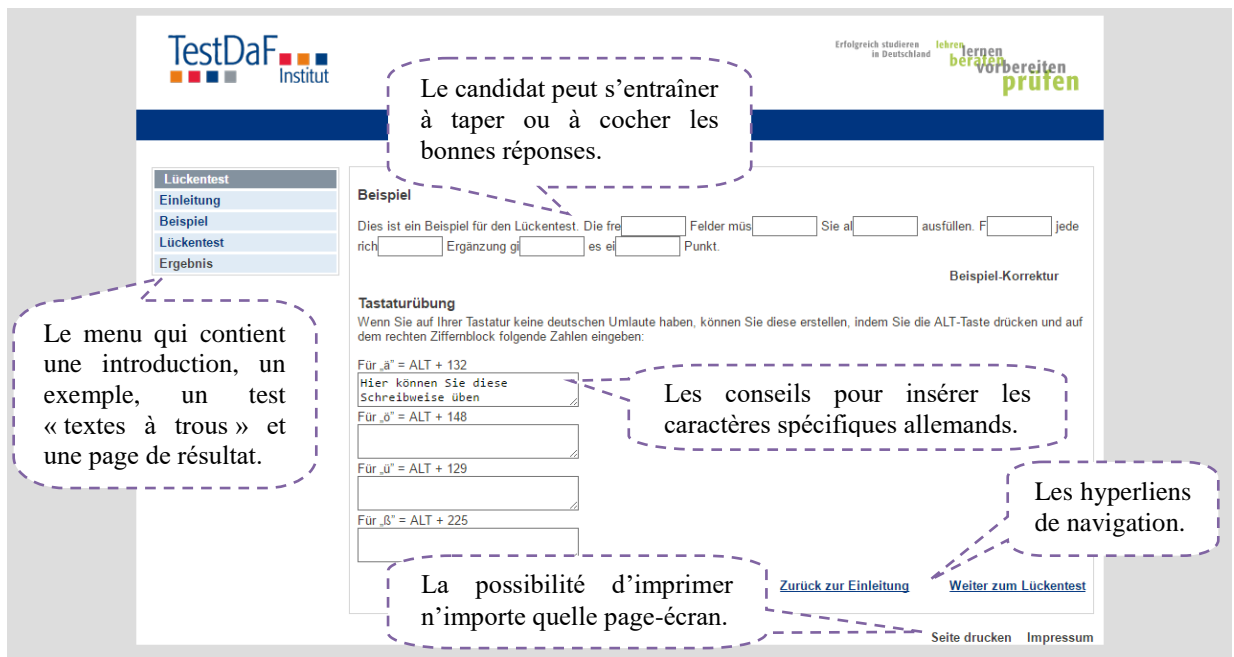


Figure 6. Une page-écran du tutoriel d'entraînement à TestDaF (section « Fit für TestDaF ? »)

Après avoir analysé ce tutoriel⁹, nous pouvons conclure qu'il est le plus détaillé et le plus « solide » parmi ceux que nous avons analysés. La procédure du test est expliquée de façon très précise : il y a des conseils sur la gestion du temps, la description détaillée des épreuves, des types de documents déclencheurs et des types d'exercices ; les exemples d'épreuves, les liens utiles, etc. Ensuite, chaque bande son peut être téléchargée et chaque page-écran peut être imprimée, par conséquent, ce tutoriel est aussi utilisable « offline », ce qui est précieux pour les enseignants qui souhaitent l'utiliser pendant leurs cours de langue. Cette idée nous paraît intéressante, et dans nos tutoriels, nous proposerons sans doute certaines ressources à télécharger (par exemple, des activités pour l'épreuve Interagir à l'oral du DFP qui ne peuvent pas être corrigées automatiquement). Puis, dans la rubrique « Fit für den TestDaF? », qui est la seule rubrique interactive, le candidat peut estimer ses chances de réussir le test et obtenir une explication détaillée sur son niveau actuel. Enfin, nous avons dit que malgré le fait que les exercices de la partie « Modellsätze » (cf. p.55) ne soient pas autocorrectifs, le candidat peut vérifier ses réponses. Ce sont non seulement de simples corrigés qui sont proposés, mais des instructions très détaillées qui expliquent comment réaliser chaque activité, par quoi il faut commencer, à quels éléments d'un document déclencheur il faut être attentif. S'il s'agit d'un document écrit, une analyse de ce document avec des commentaires et des conseils est donnée. S'il s'agit d'un enregistrement sonore, il y a une transcription avec des commentaires et des passages soulignés. Alors, on pourrait dire que le guidage – un des principes fondamentaux de tout tutoriel – est parfaitement réalisé dans celui de l'entraînement à TestDaF. F. Demaizière

⁹ Notre grille remplie est consultable dans l'Annexe 4.4.

souligne aussi que

[...] le moyen d'aider l'apprenant est justement un guidage, une médiation et en aucun cas une solution toute faite. On oublie trop souvent que l'objectif n'est pas de faire aboutir à une / la bonne réponse au plus vite mais d'être aidé / guidé de manière à pouvoir résoudre seul(e) une difficulté similaire ultérieurement. (Demaizière, 2007, p. 9)

Dans nos futurs tutoriels, le principe de guidage va sûrement être présent. En particulier, pour ceux d'entraînement au DFP pour les niveaux B2 et C1, nous avons décidé d'élaborer un système de guidage étape par étape pour chaque activité. Comme on le sait déjà depuis le §1.2.2 du présent mémoire, dans les épreuves du DFP des niveaux B2 et C1, il n'y a pas d'activités autocorrectives, mais les activités de rédaction qui nécessitent un grand travail réflexif de la part du candidat. Il est donc impossible de fournir les corrigés pour ce type d'activités, mais il est tout à fait envisageable de conduire le candidat à réussir, pas à pas, à accomplir les tâches et, en même temps, à apprendre comment les accomplir.

Dans le tutoriel d'entraînement à TestDaF, il y a aussi certains inconvénients, dont le plus important est le manque d'interactivité. Il est dommage qu'à l'époque de Web 2.0 et de HTML5, les informations et les activités soient proposées sous forme d'un texte simple avec des hyperliens. Ensuite, nous avons dit que le tutoriel très détaillé de la sorte est un avantage, mais, d'un autre côté, il peut paraître trop lourd et peu intuitif : c'est assez difficile d'y trouver ce qu'on cherche, il y a trop de liens et la structure logique manque. Certes, cet outil est destiné aux candidats dont le niveau est a priori au-dessus du B1, mais des instructions si longues peuvent quand même poser des problèmes. Puis, dans la rubrique « Hinweise und Tipps » (conseils et astuces), lorsque le candidat démarre un enregistrement sonore, il ne peut plus voir l'écran avec les questions, parce que l'enregistrement s'ouvre dans un autre onglet du navigateur. Alors, le candidat doit changer d'onglet, ce qui n'est pas pratique. Enfin, les explications sur l'utilisation des combinaisons du type « Alt+132 » pour taper un « Umlaut » sont utiles, mais ce serait mieux d'intégrer une palette de signes spécifiques dans le test, afin de ne pas obliger les candidats à utiliser les combinaisons des boutons. D'ailleurs, cette remarque s'adresse avant tout au vrai test.

2.1.3. Bilan d'évaluation et stratégie de conception des nouveaux tutoriels d'entraînement au TEF et au DFP

Après avoir analysé et évalué deux tutoriels créés par la CCI Paris Île-de-France et trois tutoriels conçus par d'autres institutions, nous avons développé notre stratégie de conception des nouveaux tutoriels d'entraînement aux épreuves du TEF et du DFP. Rappelons d'abord la liste des outils à concevoir qui sont repartis en deux gammes :

- 1) Gamme TEF (trois tutoriels à concevoir).

- a) Tutoriel d'entraînement à l'épreuve de Compréhension écrite du TEF.
 - b) Tutoriel d'entraînement à l'épreuve d'Expression écrite du TEF.
 - c) Tutoriel d'entraînement à l'épreuve du Lexique et structure du TEF.
- 2) Gamme DFP (six tutoriels à concevoir).
- a) Cinq tutoriels d'entraînement à l'épreuve Comprendre et traiter l'information du DFP Affaires pour les niveaux A1, A2, B1, B2 et C1.
 - b) Un tutoriel transverse d'entraînement à l'épreuve Interagir à l'oral du DFP Affaires (tous les niveaux inclus).

L'analyse des outils existants nous a permis de répondre à la question sur les bonnes pratiques à utiliser lors de la conception de tel ou tel outil.

n°	Bonne pratique	Source	Applicable à...
<i>Guidage</i>			
1)	Le mode d'emploi d'un tutoriel	Tutoriels TEF	Tous les tutoriels (sauf le tutoriel d'Interagir à l'oral du DFP)
2)	Le mode d'emploi d'un vrai test	Tutoriel Ev@lang	Tous les tutoriels (sauf le tutoriel d'Interagir à l'oral du DFP)
3)	La vidéo de la procédure de la passation de l'épreuve orale	Tutoriel d'Expression orale du TEF	Tutoriel d'Interagir à l'oral du DFP
4)	La voix-off	Tutoriels BULATS, Tutoriels TEF	Tous les tutoriels
5)	Les info-bulles	Tutoriels BULATS, Tutoriels TEF	Tous les tutoriels
6)	Le screencast	Tutoriels BULATS, Tutoriel Ev@lang	Tous les tutoriels DFP (sauf le tutoriel d'Interagir à l'oral du DFP)
7)	Les informations sur une épreuve : les types et la durée des épreuves, la nature des activités, les modalités de passation	Tutoriel Ev@lang, Tutoriels TEF, Tutoriels BULATS, Tutoriel TestDaF	Tous les tutoriels
8)	La mascotte web	Tutoriels TEF (Tefanie)	Tutoriels TEF
<i>Ergonomie</i>			
9)	Le menu toujours visible pour naviguer dans le tutoriel	Tutoriels TEF	Tous les tutoriels
10)	La possibilité de reprendre la session non-terminée	Tutoriels TEF	Tous les tutoriels
11)	L'impression des pages-écrans	Tutoriels TestDaF, Tutoriels TEF	Tous les tutoriels
12)	Le tutoriel « cross-plateforme »	Tous les tutoriels (avec certaines limites)	Tous les tutoriels
<i>Multimédia</i>			
13)	L'effet de « zoom » pour agrandir les images et les textes	Tutoriels TEF, Tutoriel Ev@lang	Tous les tutoriels (sauf le tutoriel d'Interagir à l'oral du DFP)
14)	La barre de navigation dans le lecteur vidéo	Tutoriels TEF	Tutoriel d'Interagir à l'oral du DFP
15)	Les vidéos sous-titrées en français et en anglais	<i>Nouvelle idée</i>	Tutoriel d'Interagir à l'oral du DFP
16)	Le lecteur audio avec une barre de	<i>Nouvelle idée</i>	Tous les tutoriels DFP (sauf le

	navigation		tutoriel d'Interagir à l'oral du DFP)
<i>Ressources</i>			
17)	Les hyperliens vers les sources extérieures	Tutoriels TestDaF, Tutoriels TEF	Tous les tutoriels (lien vers le CECRL, l'application « français 3.0 »)
18)	Les matériels à télécharger	Tutoriel TestDaF, Tutoriels TEF (un plug-in est nécessaire)	Tous les tutoriels (un plug-in est nécessaire)
<i>Pédagogie</i>			
19)	Les critères d'évaluation	Tutoriel d'Expression orale du TEF	Tutoriels DFP pour les niveaux B2 et C1 et tutoriel d'Interagir à l'oral
20)	Les corrigés	Tutoriel de Compréhension orale du TEF, Tutoriel TestDaF	Tous les tutoriels (sauf le tutoriel d'Interagir à l'oral du DFP)
21)	La présence des multimédias (images, bandes son, vidéos, etc.)	Tous les tutoriels	Tous les tutoriels
22)	Les conseils sur comment réussir une épreuve	Tutoriel d'Expression orale du TEF, Tutoriel TestDaF	Tutoriels DFP pour les niveaux B2 et C1 et tutoriel d'Interagir à l'oral

Tableau 4. Synthèse des bonnes pratiques à utiliser lors de la conception des tutoriels

Etant donné le grand volume de travail, nous avons décidé de diviser le processus de conception en quatre séries : cela s'explique par le niveau différent de complexité de la conception de chaque tutoriel, ainsi que par la planification marketing de la CCI Paris Île-de-France et par l'intérêt différent à lancer les outils conçus.

La première série comprend les tutoriels TEF. Nous avons décidé de les concevoir en premier lieu, car la gamme des tutoriels TEF a été lancée en 2016, et les deux outils existent déjà (ceux que nous avons analysés dans §2.1.1.1 et §2.1.1.2 du présent mémoire). Il faut donc compléter cette gamme le plus vite possible pour proposer aux candidats l'ensemble complet des outils d'entraînement. De plus, la structure et le contenu des outils sont déjà globalement définis ; les bases de l'ergonomie (la charte graphique, le design, la logique, etc.) vont s'appuyer sur les outils existants.

La deuxième série comprend les trois tutoriels DFP pour l'épreuve CTI pour les niveaux A1, A2 et B1. Puisque ce projet est tout à fait nouveau, nous passerons par toutes les étapes de la conception, de A à Z : le choix d'activités d'entraînement et leur médiatisation, le choix d'informations à donner, le design, la charte graphique, etc. La structure, la logique et l'ergonomie des tutoriels sont aussi les éléments primordiaux auxquels nous devons réfléchir, et ces éléments seront ensuite reproduits dans la troisième et la quatrième série.

La troisième série comprend un seul outil : le tutoriel transverse d'entraînement à l'épreuve Interagir à l'oral du DFP Affaires, où tous les niveaux sont inclus. Néanmoins, on peut

dire que c'est une vraie série, car la conception de ce tutoriel sous-entendra le tournage et le montage des vidéos et l'élaboration des activités d'entraînement pour tous les niveaux.

La quatrième série comporte les deux tutoriels DFP pour l'épreuve CTI qui restent : ceux pour les niveaux B2 et C1. Leur conception sera différente de celles des tutoriels pour les niveaux A1, A2 et B1, parce que, comme on le sait déjà, la réalisation des activités de rédaction proposées pour les niveaux B2 et C1 nécessite des recommandations méthodologiques et pratiques données aux candidats.

Avant de passer à la conception, nous devons choisir les logiciels qui nous permettront de réaliser nos projets.

Chapitre 2.2. Choix des logiciels de conception des tutoriels d'entraînement

En tant que base de conception des tutoriels, le Centre de langue française de la CCI Paris Île-de-France nous a fourni le logiciel *Articulate Storyline 2*. Pour faire le mixage des bandes son (la voix-off et les enregistrements sonores pour les activités d'entraînement), nous avons choisi le logiciel *MixPad*. Le logiciel *Windows Live Movie Maker* nous a permis de faire le montage et d'ajouter les sous-titres aux vidéos. Dans le présent chapitre, nous expliquerons notre choix et décrirons les caractéristiques essentielles de ces trois logiciels.

2.2.1. Base de conception : Articulate Storyline 2

Les outils de création e-learning sont généralement repartis en trois catégories : des plateformes solides d'apprentissage en ligne¹⁰ (par exemple, *Moodle* (Dougiamas & Taylor, 2003)), des outils plus ou moins simples qui permettent de créer des cours et des questionnaires différents (par exemple, *HotPotatoes*) et, enfin, des outils transversaux ayant les fonctionnalités de codage et de conception libre. Le logiciel *Articulate Storyline 2* (Articulate Storyline 2 Support, 2017) est celui de la troisième catégorie, car il peut satisfaire des besoins tout à fait différents : de la création de simples QCMs en ligne au système de management et d'apprentissage pour des institutions de formation. Comme les tutoriels TEF ont été conçus à la base de ce logiciel, nous avons décidé de continuer à l'utiliser pour la création de trois nouveaux tutoriels TEF, ainsi que pour les tutoriels DFP.

En effet, le logiciel *Articulate Storyline 2* est un système permettant de créer des cours de formation en ligne. Il convient aussi bien aux débutants qu'aux professionnels et offre aux développeurs des possibilités pratiquement illimitées de créer des scénarios d'apprentissage et ne nécessite pas de maîtrise de Flash ou de programmation. *Articulate Storyline 2* dispose d'une interface utilisateur simple, similaire à celle de Microsoft PowerPoint, et de fonctionnalités

¹⁰ On appelle aussi ces logiciels comme LMS – Learning Management system.

intuitives. Etant un logiciel payant, il propose aussi des modèles, des tutoriels et des conseils gratuits.

Le cours créé à la base de ce logiciel se compose d'un ensemble de diapositives, où la navigation peut être automatique ou manuelle. Nous choisissons pour nos futurs tutoriels la navigation manuelle, ce qui permettra aux utilisateurs de rester sur une diapositive autant de temps qu'ils le veulent. Tout comme dans un diaporama PowerPoint, il est possible d'ajuster la taille des diapositives, les transitions et les animations.

Articulate Storyline 2 assure l'interactivité de nos tutoriels grâce à ses caractéristiques puissantes.

D'abord, ce sont de larges possibilités de création des activités autocorrectives. Outre les QCMs classiques nécessaires pour les tutoriels TEF, le logiciel permet de créer des glisser-déposer (drag'n'drop), des hotspots et des zones de texte à saisir. Ces types d'activités sont présentes dans la partie Comprendre et traiter l'information du DFP (cf. §1.2.2 pour plus d'information sur les types d'activités dans les épreuves du DFP). Cependant, il est dommage que la création des activités où l'utilisateur doit choisir les bons éléments dans des menus déroulants ne soit pas réalisable. Alors, pour dépasser cette limite, nous avons décidé de modifier certaines activités et de remplacer les menus déroulants par des éléments à glisser-déposer.

Ensuite, ce sont les états et les variables des objets sur les diapositives qui sont personnalisables pour répondre aux actions de l'utilisateur. En effet, tous les objets multimédia peuvent être placés non seulement sur une diapositive, mais aussi sur ses différentes couches. Chaque diapositive peut contenir un nombre illimité de couches, qui sont, en fait, les différents états de la diapositive. La modification des états peut être programmée suite à une action spécifique de l'utilisateur. Par exemple, comme dans les tutoriels TEF déjà existants, si l'utilisateur ne répond pas correctement à une question, il peut voir les corrigés, et s'il répond correctement, il passe automatiquement à une question suivante. Le comportement des objets sur une couche peut être configuré à l'aide des déclencheurs spéciaux. Par exemple, on peut configurer les déclencheurs des boutons et des objets pour faire démarrer une bande son, pour accéder à une diapositive, pour valider les réponses, pour imprimer une page-écran, etc.

Enfin, *Articulate Storyline 2* permet d'insérer et de traiter tout type de multimédia, de créer des interactions avec des bandes son, des images, des objets Flash et des vidéos. Il y a aussi une banque de mascottes modifiables qui peuvent être insérées sur les diapositives. Comme nous l'avons déjà dit, nous utilisons la mascotte *Tefanie* qui guide l'utilisateur à travers les tutoriels TEF. Pour les tutoriels DFP, nous avons décidé de ne pas utiliser la mascotte. Cela s'explique par le public cible qui est différent pour ces deux épreuves. Le TEF est destiné à un large public de tout âge et de tout statut professionnel, et *Tefanie* vise à divertir et à motiver davantage les

candidats, à les aider, le cas échéant, lors de l'utilisation des tutoriels. En ce qui concerne le DFP Affaires, ici, le public est beaucoup plus précis : ce sont des adultes qui travaillent dans le domaine des affaires, qui maîtrisent bien l'ordinateur, qui sont habitués à apprendre en ligne. Alors, pour les tutoriels TEF, nous avons choisi une interface et un design minimalistes et compréhensibles, ainsi que la mascotte Tefanie qui aide à se familiariser avec les outils, alors que pour les tutoriels DFP, le design sera plus complexe et l'interface plus développée. Effectivement, toutes les possibilités de modifier les couleurs, les polices et les chartes graphiques sont aussi accessibles sur *Articulate Storyline 2*, ce qui permet de créer des outils jolis et motivants.

2.2.2. Logiciel de mixage audio multipiste : MixPad

Pour ajouter une voix-off à nos tutoriels, nous avons besoin d'un logiciel d'enregistrement et de mixage audio multipiste. Nous avons choisi *MixPad* (MixPad Multitrack Recording Software, 2017), un logiciel professionnel de mixage des bandes son qui est quand même assez facile à utiliser.

D'abord, après l'enregistrement de la voix-off, il nous faut la corriger : supprimer des bruits, réduire le bruit de la respiration, retoucher certaines consonnes fricatives et occlusives.

Ensuite, pour les tutoriels DFP, nous avons eu l'idée d'ajouter de la musique de fond à l'introduction. Alors, il nous faut mixer les deux pistes – celle de la voix et celle de la musique – en une seule et baisser un peu le volume de la musique pour qu'elle ne couvre pas la voix. Alors, en utilisant le logiciel *MixPad*, nous pouvons ajouter des effets audio, calibrer l'équaliseur, ajouter des effets « fade-in » et « fade-out », etc.

Comme le logiciel supporte des fichiers audio dont la fréquence d'échantillonnage est de 6 kHz à 192 kHz, la qualité studio des bandes son retouchées est assurée. De plus, on peut toujours modifier la qualité et le degré de compression des fichiers pour en réduire le volume. Cette option est très utile pour nous, car nos tutoriels seront accessibles en ligne, et le chargement des bandes son volumineuses peut causer des problèmes en cas de faible connexion Internet. C'est pourquoi, pour la voix-off, nous avons préféré le format compressé MP3 au format WAV.

2.2.3. Logiciel de montage vidéo : Windows Live Movie Maker

Pour équiper le tutoriel d'entraînement à l'épreuve d'Interagir à l'oral du DFP de vidéos, nous avons utilisé le logiciel gratuit *Windows Live Movie Maker* (Notes de publication de Windows Essentials 2012, 2017). C'est un outil très simple, mais puissant et fonctionnel conçu

par Microsoft¹¹ qui permet de créer et de monter des vidéos, d'ajouter des effets colorés et des transitions, d'insérer des pistes audio, des titres et des sous-titres, etc.



Figure 7. Une cadre avec des sous-titres : la vidéo de la passation de l'activité 2 (Tutoriel d'entraînement à l'épreuve d'Interagir à l'oral du DFP)

Une fois nos fichiers vidéo rognés et montés, il nous faut ajouter des sous-titres, ce qui va aider les candidats des niveaux A1 et A2 à mieux comprendre le discours sur l'écran. Le logiciel nous permet de modifier les couleurs et la police du texte des sous-titres et d'ajouter les effets de transition.

Certaines vidéos nécessitent la voix-off (par exemple, celles où il s'agit du temps de préparation et de passation des activités). Alors, nous pouvons ajouter des pistes audio à certains fragments vidéo, les ajuster et en modifier le volume de son.

Enfin, les vidéos montées peuvent être exportées sous tout format connu. Pour réduire le volume des fichiers vidéo, nous avons décidé de les exporter en MP4, le format vidéo le plus populaire sur Internet.

Chapitre 2.3. Bilan méthodologique

D'abord, la grille d'évaluation des tutoriels que nous avons élaborée (cf. Annexe 4), nous a permis d'analyser et d'évaluer certains outils déjà existants : les tutoriels d'entraînement aux épreuves de Compréhension orale et d'Expression orale du TEF (CCI Paris Île-de-France), ainsi que les tutoriels d'entraînement à BULATS (Cambridge English), à Ev@lang (CIEP) et à TestDaF (Institut TestDaF). Ensuite, grâce à cette évaluation, nous avons formulé les principes méthodologiques de conception de nos futurs tutoriels d'entraînement au TEF et au DFP : la logique de guidage, l'ergonomie, la qualité des multimédias, l'accessibilité des ressources, les principes et les stratégies didactiques et pédagogiques. Enfin, nous avons choisi les logiciels sur lesquels nous allons travailler : *Articulate Storyline 2* sera utilisé en tant que base de conception des outils, *MixPad* nous aidera à mixer et à retoucher la voix-off et la musique, *Windows Live*

¹¹ Ce logiciel n'est plus disponible pour téléchargement sur le site web officiel de Windows.

Movie Maker nous permettra de monter les vidéos et d'ajouter les sous-titres.

Dans la troisième partie de notre mémoire, nous décrirons toutes les étapes de conception des trois tutoriels d'entraînement aux épreuves du TEF et des 6 tutoriels d'entraînement au DFP, en nous appuyant sur les apports théoriques, sur les principes méthodologiques et sur la stratégie que nous avons formulés.

**PARTIE III. CONCEPTION DES TUTORIELS D'ENTRAÎNEMENT
AUX ÉPREUVES DU TEF ET DU DFP**

Chapitre 3.1. Etude comparative de la structure des tutoriels d'entraînement au TEF et au DFP

La deuxième partie de notre recherche a été consacrée à la formulation des principes méthodologiques de conception des tutoriels TEF et DFP, ainsi qu'au choix des logiciels que nous allons utiliser pour accomplir nos tâches. Dans la troisième partie, nous décrirons, étape par étape, la procédure de conception des tutoriels TEF et DFP. Malgré le fait que cette partie est celle d'analyse, nous nous permettrons certaines réflexions méthodologiques que nous n'avons pas développées dans la deuxième partie, afin de ne pas détruire la logique et la chronologie de la réalisation de notre projet.

Le travail commence par l'élaboration de la structure et du design des tutoriels. Cette étape est fondamentale, puisqu'elle prédétermine la cohérence et la logique des tutoriels, ainsi que leur fonctionnement correct. Rappelons que nous utilisons le logiciel *Articulate Storyline 2*¹² ; tout outil créé à l'aide de ce logiciel représente un enchaînement (automatique ou manuel) des diapositives. Sur chaque diapositive, nous pouvons insérer tout type de contenu : un texte, des images, des bandes son, des vidéos, des objets Web, des boutons et des liens, des exercices interactives, etc. Notre tâche consiste à insérer les boutons nécessaires et à bien configurer les déclencheurs pour assurer l'enchaînement des diapositives dans le bon ordre. C'est aussi à cette étape que le design et l'ergonomie des tutoriels sont élaborés.

3.1.1. Tutoriels TEF

Comme nous l'avons déjà dit, les tutoriels TEF sont à concevoir dans un premier temps, pour compléter toute la collection. La présence des outils déjà conçus – les tutoriels d'entraînement à la Compréhension orale et à l'Expression orale du TEF (2016) – a un peu simplifié notre travail, car les prototypes et les bases de design graphique ont déjà été créés. Comme leurs précurseurs, les trois nouveaux tutoriels ont une structure simple et linéaire, mais la navigation peut y être libre. La structure est toujours visible pour l'utilisateur, et c'est à lui de décider quelles diapositives il désire consulter.

Pour les deux nouveaux tutoriels – ceux d'entraînement à l'épreuve de Lexique et structure¹³ et à l'épreuve de Compréhension écrite, nous avons élaboré la structure suivante :

- 1) Page de garde. Tout tutoriel commence par une « couverture », où le titre et les logos de l'épreuve et de la CCI Paris Île-de-France sont mentionnés.
- 2) Introduction. Une diapositive de bienvenue qui dévoile la structure et l'organisation des tutoriels.
- 3) Présentation générale de l'épreuve. Il s'agit de l'information sur la quantité des

¹² La description du logiciel *Articulate Storyline 2* est accessible dans le §2.2.1.

¹³ Les exemples de diapositives des tutoriels TEF conçus par nous sont consultables dans l'annexe 5.

sections et des items, la durée de l'épreuve, les particularités générales de chaque section.

4) Types de supports. Les types de documents déclencheurs et, dans le cas du tutoriel de Lexique et structure, les types de tâches à réaliser y sont mentionnés.

5) Utilisation du tutoriel. Le candidat doit savoir bien se servir des tutoriels pour répondre à des questions, obtenir des corrigés, agrandir des images et des textes, etc.

6) Section A (contenant un certain nombre d'items autocorrectifs).

7) Section B (contenant un certain nombre d'items autocorrectifs).

8) Section C (contenant un certain nombre d'items autocorrectifs).

9) Section D (contenant un certain nombre d'items autocorrectifs).

10) Bonus (contenant un item autocorrectif).

11) Plus d'entraînement ? (proposition de télécharger l'application « français 3.0 »).

Ainsi, les diapositives 2-5 contiennent la voix-off, des images et un minimum de texte écrit ; ce sont surtout des mots clés et des informations schématisées animées qui apparaissent ensemble avec la voix-off. Le nombre des boutons sur ces diapositives est très limité : le plus souvent, il n'y en a que deux – « Précédent » et « Suivant ». Ensuite, il y a les sections A-D qui répètent les sections du vrai test. Dans les tutoriels, chaque section comprend un ensemble des diapositives, chacune contenant un ou, plus rarement, deux ou trois *items* (exercices autocorrectifs). Une section commence par une page initiale où les objectifs de la section ainsi que le nombre d'items sont mentionnés. Le type de tous les items est le QCM classique (conformément aux modalités du vrai test, cf. §1.1.1.), et, sur chaque diapositive avec des items, il y a toujours trois boutons : « Précédent », « Suivant » et « Valider » (pour vérifier la réponse et voir les corrigés). Le « bonus » est une diapositive contenant un item supplémentaire tiré de l'application mobile « français 3.0 ». La page finale – « Plus d'entraînement ? » – contient le lien vers le téléchargement de cette application.

Le troisième tutoriel – celui d'entraînement à l'Expression écrite du TEF – a aussi une structure linéaire et simple et commence aussi par une page de garde, une introduction et la présentation générale de l'épreuve. Toutefois, son contenu est différent. Cela s'explique par la spécificité de l'épreuve : il n'y a pas d'exercices autocorrectifs mais des sujets de rédaction (cf. §1.1.1). Par conséquent, les corrigés et les « bonnes / mauvaises » réponses ne sont pas applicables. Donc, il faut expliquer au candidat comment l'épreuve est évaluée et donner quelques conseils de rédaction. Voici la structure de ce tutoriel :

1) Page de garde.

2) Introduction.

3) Présentation générale de l'épreuve.

4) Comment l'épreuve est-elle évaluée ? Sur cette diapositive, nous divisons les critères

d'évaluation en deux parties : « qualité et efficacité » et « maîtrise de la langue ». Cette diapositive contient aussi le lien vers le CECRL pour consultation.

5) Critères d'évaluation. Il s'agit de présenter au candidat quelques exemples de critères d'évaluation.

6) Qualité et efficacité de la production. Cette diapositive contient une liste de conseils à suivre pour produire des textes efficaces et de qualité, par exemple, « respectez la consigne », « organisez votre texte de manière logique », etc.

7) Maîtrise de la langue. Il s'agit aussi d'une liste de conseils à respecter pour donner le meilleur de soi-même en langue française, par exemple, « variez votre lexique », « adaptez votre style d'écriture à la consigne », « respectez les règles de ponctuation », etc.

8) Derniers conseils. Ces derniers conseils visent à aider le candidat à se sentir à l'aise pendant l'épreuve, à bien gérer son temps, à penser à respecter le nombre de mots demandé et à utiliser des brouillons.

9) Interlude. Si l'utilisateur navigue successivement, la diapositive « Interlude » lui ouvre accès aux sujets d'entraînement.

10) Section A (+4 diapositives avec 4 sujets).

11) Section B (+4 diapositives avec 4 sujets).

12) Plus d'entraînement ? (proposition de télécharger l'application « français 3.0 »).

Toutes les diapositives contiennent la voix-off, sauf celles des sujets. Il n'y a que deux boutons sur chaque slide : « Précédent » et « Suivant », et le sommaire (le menu interactif des diapositives) est toujours accessible. Comme dans les tutoriels cités ci-dessus, ici, l'ordre de navigation existe, mais l'utilisateur n'est pas obligé de le suivre.

La charte graphique reste minimaliste pour tous les tutoriels de la collection TEF. Dans chaque tutoriel, il y a une couleur d'interface et encore deux couleurs de base. Les couleurs des tutoriels répètent celles des feuillets non-interactifs contenant les exemples de questions pour telle ou telle épreuve. Par exemple, si le feuillet pour l'épreuve de Lexique et structure (Epreuve de Lexique / Structure - Exemples des questions, 2016) est violet, le tutoriel pour la même épreuve a aussi l'interface en violet, etc. Le texte est le plus souvent en gris foncé, et la police est *Open sans serif*, simple, minimaliste et bien lisible.

Pour animer et décorer les diapositives contenant les items, nous avons décidé d'y insérer certaines images vectorielles liées au sens d'un item. La mascotte *Tefanie* est aussi présente dans les tutoriels TEF version 2017, mais son costume et sa coiffure ont changé pour montrer l'évolution des nouveaux tutoriels par rapport à ceux de l'année 2016.

3.1.2. Tutoriels DFP

Les tutoriels DFP se démarquent par sept principaux éléments de design élaborés par nous¹⁴ :

1) La musique de fond qui accompagne la voix-off lors de l'introduction et de l'annonce publicitaire de l'application « français 3.0 ». Cette musique du genre *business & corporate* donne le ton à tous les tutoriels DFP.

2) Les plaques rondes des niveaux. Sur chaque diapositive des tutoriels, il y a une plaque ronde bleue avec la mention d'un niveau. Elle est bleue, « en verre » et polie (effet 3D). Plus le niveau est élevé (A1-C1), plus la plaque est bleue foncée. Sur les diapositives d'informations, elle se trouve dans le coin en haut à gauche, sur celles d'entraînement (contenant des activités), elle change sa couleur en dorée. Sur certains slides (la page de garde et les interludes) elle est plus grande, elle se trouve au centre et joue le rôle d'un bouton qui permet d'ouvrir les diapositives suivantes : si l'utilisateur clique et/ou passe sa souris au-dessus de la plaque-bouton, elle devient dorée.

3) Le numéro d'activité. Cet élément bleu et « en verre » se trouve toujours dans le coin en haut à droite sur les diapositives contenant des activités d'entraînement.

4) Les « puces » indiquant les types de tâches à accomplir. Ces petites icônes se trouvent toujours à côté des consignes et montrent, s'il s'agit, par exemple, d'une tâche « glisser-déposer », des QCM, d'un texte à saisir, etc. Elles sont dorées et polies. Leur présence rend les consignes plus claires et compréhensibles.

5) Les info-bulles dorées ou bleues qui pulsent sur certains slides. Si l'utilisateur clique dessus, il peut obtenir de l'aide ou, le cas échéant, la traduction du contenu d'un slide en anglais.

6) Les boutons. Sur chaque diapositive, comme c'est le cas pour les tutoriels TEF, il y a les boutons gris clairs « Précédent », « Suivant » et, le cas échéant, « Valider ». Hormis ces boutons, il y en a aussi ceux qui sont bleus foncés et polis et qui visent à ouvrir une tâche ou une diapositive supplémentaire.

7) Les images de fond. Sur la page de garde, il y a une image d'un bureau avec un stylo, des écouteurs et une tasse de café (ce qui fait référence au monde de l'entreprise et des affaires). Sur la diapositive finale, celle avec l'annonce publicitaire de « français 3.0 », une image de fond représente un smartphone qui se trouve au sein de la nature (pour montrer la mobilité, la légèreté de l'application « français 3.0 » et la possibilité de s'entraîner partout, même en se relaxant dans la nature).

8) Les polices. Si dans les tutoriels TEF nous avons utilisé une seule police – *Open sans serif*, – dans les outils DFP, nous nous sommes permis d'utiliser *Trebuchet MS*, très lisible et

¹⁴ Cf. annexe 6 pour voir les images.

simple, mais un peu plus élégant. Pour les titres, nous avons choisi *Segoe Script* qui imite l'écriture à la main.

Ainsi, le design des tutoriels DFP est plus sophistiqué. Leur structure est aussi plus complexe et différente en fonction des niveaux. Nous présentons ci-dessous les quatre types de structures sous forme de schémas et nous les commentons.

3.1.2.1. Niveaux A1, A2, B1

Malgré le fait que les structures des tutoriels DFP diffèrent en fonction du niveau, elles ont toutes une spécificité commune : si l'utilisateur navigue sur un tutoriel, en le feuilletant, parfois machinalement, à l'aide des boutons « précédent » et « suivant », seules les diapositives principales sont accessibles. S'il veut avoir accès à l'information développée et réaliser des activités, il doit cliquer sur d'autres boutons qui se trouvent sur certaines diapositives. Par exemple, en arrivant sur la diapositive « Structure des activités » (cf. figure 8), il voit que chaque activité est composée d'une situation, d'une tâche et d'une consigne. Si cette information lui suffit, il peut cliquer sur « suivant » et arriver aux « types d'activités ». S'il veut plus d'information et d'exemples, il clique sur les boutons « situation », « tâche » ou « consigne » qui se trouvent sur la diapositive et il a accès aux diapositives complémentaires. C'est par ce principe que la démarche actionnelle est réalisée : l'utilisateur doit « agir pour apprendre », sélectionner lui-même l'information dont il a besoin et éviter de naviguer inconsciemment.

En général, les tutoriels pour les niveaux A1-B1 sont organisés de la manière suivante :

1) Page de garde. Cette page-écran initiale contient un titre animé d'un tutoriel, des logos et la musique de fond.

2) Introduction. Comme dans le cas des tutoriels TEF, c'est une diapositive de bienvenue où l'organisation d'un tutoriel est expliquée.

3) Le jour de l'examen – deux épreuves. Pour éviter tout malentendu suite à la séparation des tutoriels de l'épreuve Comprendre et traiter l'information (CTI) pour chaque niveau et de l'épreuve Interagir à l'oral (IO) qui est commun pour tous les niveaux, il faut clairement indiquer au candidat que ces deux épreuves sont obligatoires, que ce tutoriel concret ne concerne que l'épreuve CTI, et que pour s'entraîner à l'épreuve IO, le candidat doit consulter un autre tutoriel.

4) Description de la partie Comprendre et traiter l'information. Il s'agit de présenter la quantité des activités dans l'épreuve CTI, la durée de l'épreuve et de mentionner qu'elle se fait sur ordinateur.

5) Description de N activités. Sur cette diapositive, la nature de chaque activité est clairement expliquée, ainsi que les types de documents déclencheurs et de tâches.

6) Structure des activités : Situation, tâche, consigne.

7) Types d'activités. Comme la diapositive précédente, celle-ci comprend des diapositives complémentaires, où le processus de réalisation des activités du type « glisser-déposer » et « cases à cocher » est montré à l'aide des vidéos de screencast.

8) Entraînement. C'est la deuxième page de garde qui ouvre accès à des activités d'entraînement.

9) Comment s'entraîner ? Le mode d'emploi du tutoriel y est expliqué en détail et de façon interactive. En parcourant des diapositives complémentaires, le candidat apprend, par exemple, comment se servir d'un lecteur audio, comment agrandir des textes et des images, où trouver de l'aide, etc.

10) C'est parti ! C'est un petit interlude où l'on souhaite bon entraînement au candidat.

Ensuite, il y a un certain nombre de diapositives contenant des activités. Après la dernière activité, le candidat arrive à la diapositive d'interlude « L'entraînement est terminé ». A la fin de tous les tutoriels, l'application « français 3.0 » est aussi proposée pour le téléchargement, comme c'est le cas des tutoriels TEF.

Observons d'abord la structure du tutoriel DFP pour le niveau A1 qui se démarque par le doublage de certaines voix-off en anglais. La figure 8 montre que seules les diapositives principales qui forment une ligne verticale peuvent être accessibles lors de la navigation linéaire (à l'aide des boutons « précédent » et « suivant »). Les diapositives dites optionnelles peuvent être consultées, si l'utilisateur le veut, à l'aide des boutons supplémentaires qui se trouvent sur des diapositives-« splitters ».

La voix-off est disponible sur toutes les pages-écrans, sauf les diapositives d'activités et les diapositives secondaires du slide « types d'activités ». Dans le dernier cas, il s'agit d'un screencast qui montre comment réaliser telle ou telle tâche, et la voix-off nous a semblé superflue. Par défaut en français, la voix-off peut être démarrée en anglais, à l'aide d'un bouton en bas de l'écran. Par contre, seul le slide « introduction » est doublé en anglais en entier (c'est-à-dire, le texte sur l'écran est traduit en anglais), sur d'autres slides, le texte écrit reste toujours en français, parce qu'il est minimal et très schématisé et, donc, compréhensible aux candidats qui ont le niveau A1, même s'il est encore médiocre.

En effet, l'idée de séparer une activité en deux ou plusieurs slides s'inscrit bien dans la démarche actionnelle. Un utilisateur qui veut prendre connaissance de la nature des activités, mais qui ne veut pas s'entraîner, a accès aux « diapositives initiales » des activités, sans être obligé de charger les « diapositives de tâche ». Un utilisateur qui désire s'entraîner, ouvre consciemment les tâches à réaliser. C'est pourquoi nous avons aussi divisé chaque consigne en « quoi faire ? » et « comment faire ? ». Les consignes « comment faire ? » sont accessibles sur

les diapositives de tâche et donnent des indications sur des actions à entreprendre (par exemple, « Cliquez sur le bon contact » ou « Glissez et déposez les idées principales dans le tableau »).

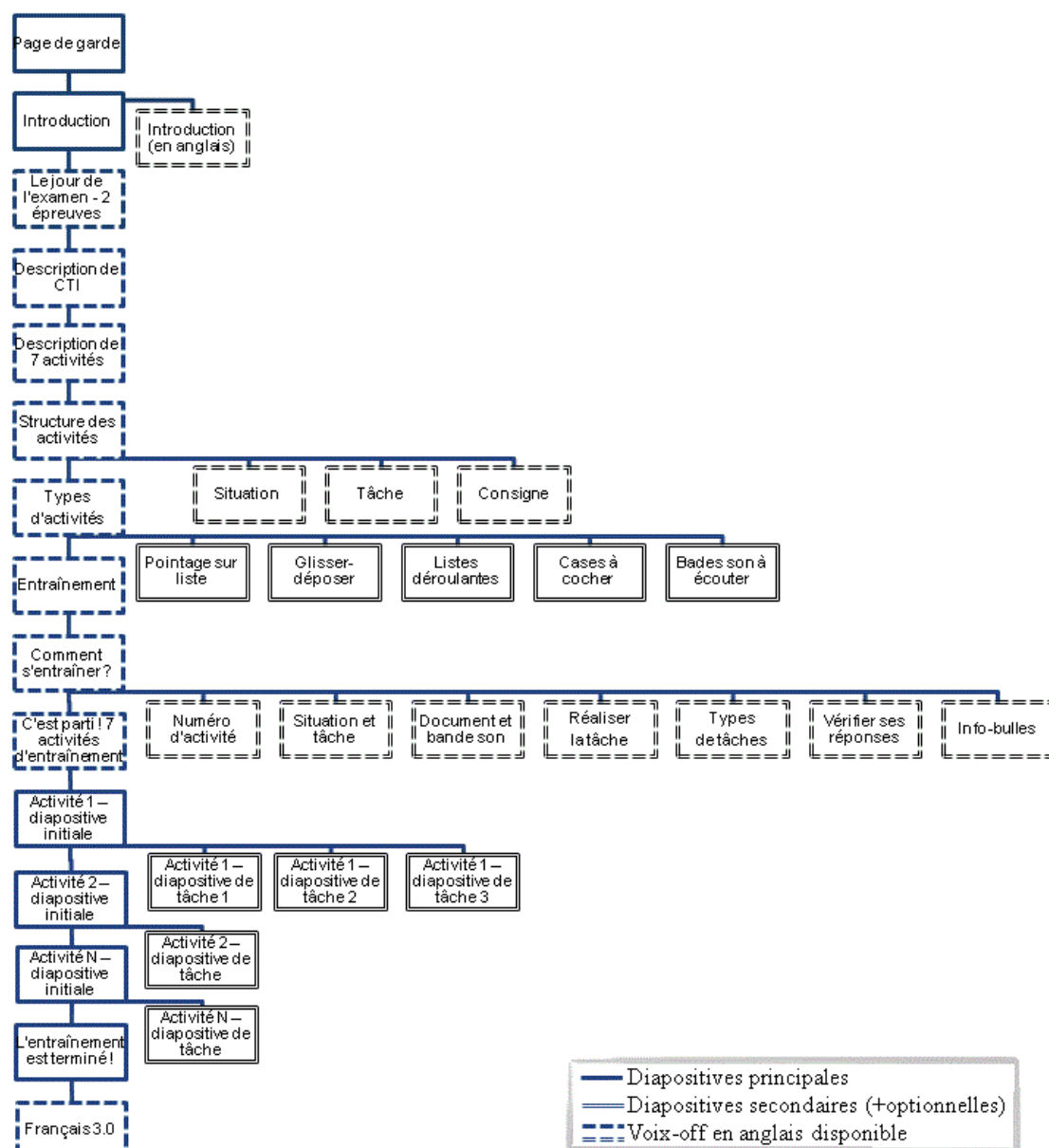


Figure 8. Structure du tutoriel DFP, niveau A1

Vu la spécificité des activités du DFP et leur différence avec celles du TEF, nous avons pris la décision de séparer chaque activité en deux diapositives minimum. L'idée consiste à créer, pour chaque activité, une « diapositive initiale » qui contient une situation, une tâche, une consigne (quoi faire ?), un ou des document(s) déclencheur(s) (textes, images, bandes son, graphiques, etc.) et un bouton déclencheur. En cliquant sur ce bouton, l'utilisateur ouvre une « diapositive de tâche », avec le(s) même(s) document(s), une consigne (comment faire ?) et un espace pour réaliser cette tâche : un QCM, un glisser-déposer, etc., selon le cas. Une activité peut avoir plusieurs « diapositives de tâche », par exemple, pour l'activité 1 du niveau A1 (cf. Figure 8), il y en a 3, parce que la tâche est divisée en trois parties. Ainsi, l'utilisateur peut réaliser et

valider (autrement dit, vérifier et obtenir un corrigé) chaque partie séparément, ce qui est plus efficace, parce que cela lui permet de progresser partie par partie.

Nous proposons ensuite de comparer la structure du tutoriel A1 avec celle des tutoriels pour les niveaux A2 et B1.

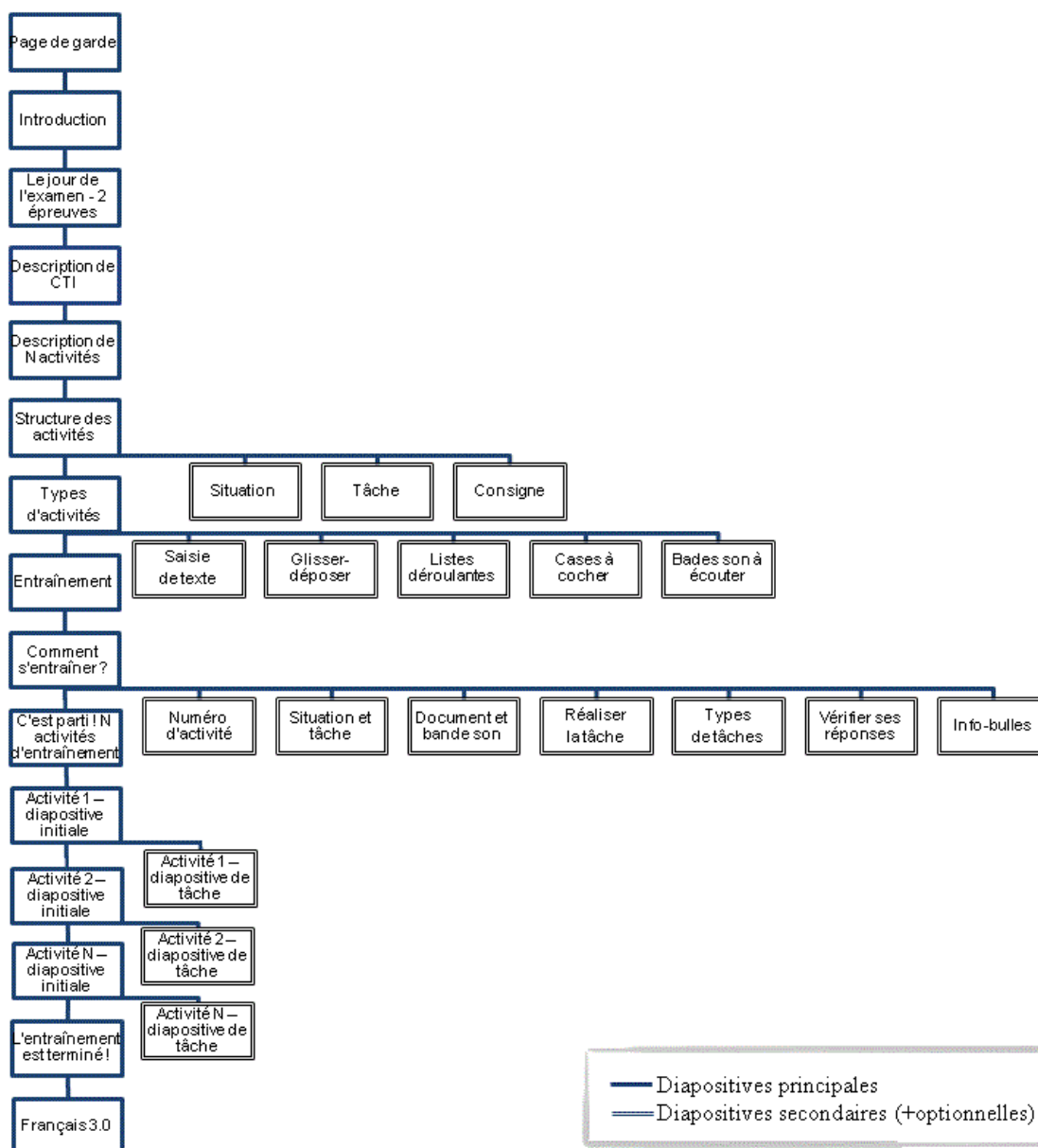


Figure 9. Structure des tutoriels DFP, niveaux A2 et B1

Selon le schéma, la structure des tutoriels des niveaux A2 et B1 a beaucoup de traits communs avec celle du niveau A1, mais le doublage en anglais n'y est plus disponible, puisque les candidats de ces niveaux n'en ont plus besoin. De plus, dès le niveau A2, un autre type d'activité apparaît : l'expression écrite. Ce type d'activité ne peut pas être corrigé automatiquement, mais dans les tutoriels des espaces de saisie d'un texte sont prévus pour initier les candidats à s'entraîner à taper.

3.1.2.2. Tutoriel transverse d'Interagir à l'oral

Le tutoriel d'entraînement à l'épreuve Interagir à l'oral du DFP a été inspiré par le

tutoriel du TEF Expression orale (Tutoriel d'Expression orale TEF, 2016). Dans les deux cas, les vidéos de passation des épreuves orales devant un jury occupent une place principale et rendent ces outils vraiment uniques.

Observons d'abord la structure du tutoriel :

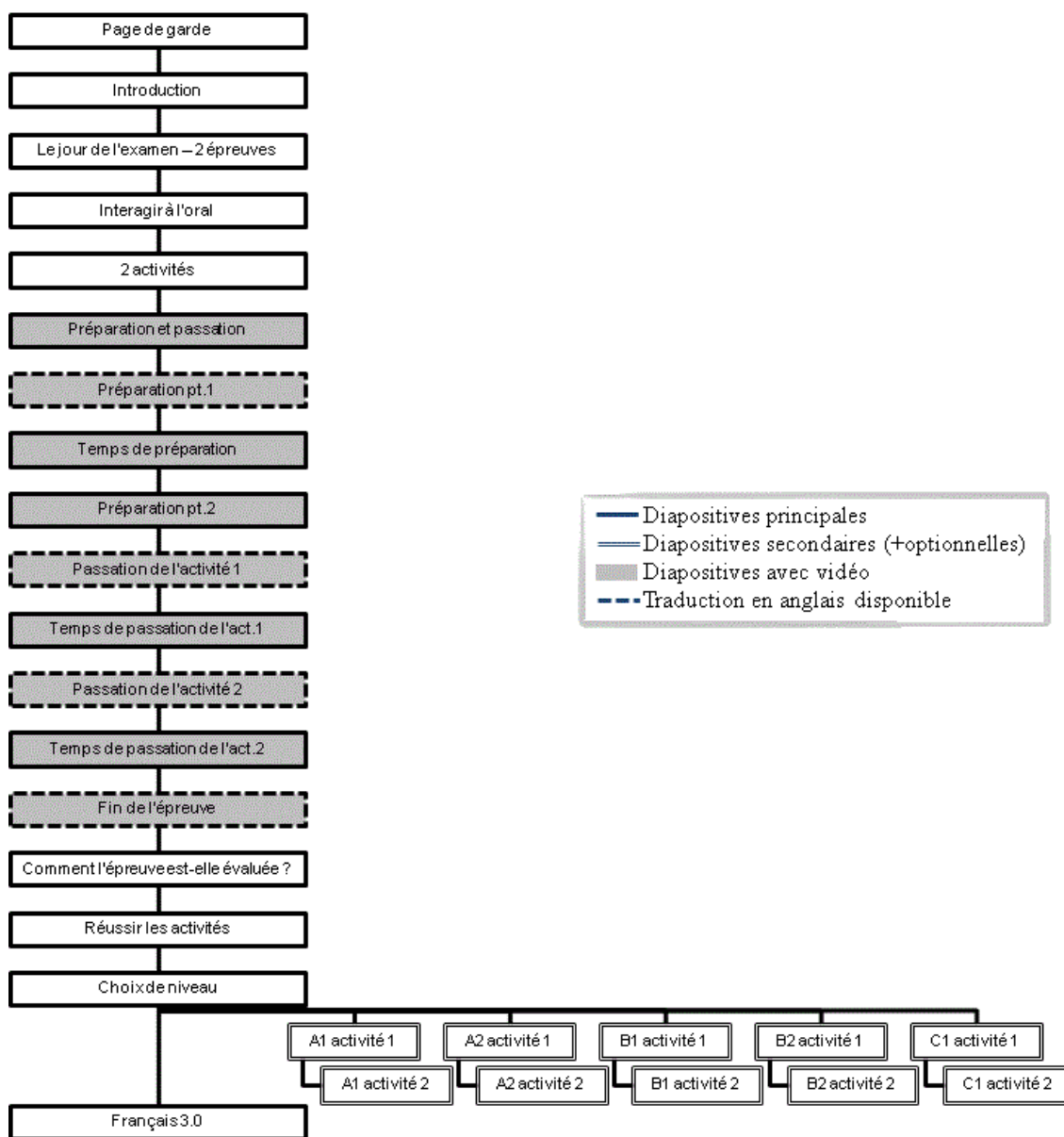


Figure 10. Structure du tutoriel d'entraînement à l'épreuve Interagir à l'oral, DFP

On peut remarquer quelques traits communs avec les tutoriels des niveaux A1-B1, surtout au début : il y a aussi une page de garde, une introduction, un rappel que l'examen est composé de deux épreuves, et pour s'entraîner à l'épreuve de CTI, il faut consulter le tutoriel du niveau qui convient au candidat. La nature des deux activités de l'épreuve est aussi présentée sur la diapositive « 2 activités ».

Ensuite, il y a un ensemble de 9 diapositives avec des vidéos. Contrairement au tutoriel d'Expression orale du TEF, nous avons décidé de présenter aux candidats non seulement le processus de l'accueil et de la passation de l'épreuve, mais aussi certains moments importants

tels que l'attente devant la salle de préparation, la préparation des sujets, la fin de la préparation et le passage dans la salle de passation, etc. Il y a beaucoup plus de personnages : une candidate, une surveillante, un examinateur, mais aussi d'autres candidats et candidates d'âges différents qui se parlent entre eux en attendant devant la salle de préparation et qui préparent leurs sujets dans la salle. Cette démarche reflète mieux la réalité de la procédure du DFP dans les centres agréés.

Les vidéos sur le temps de préparation et de passation contiennent la voix-off en français. Pour les vidéos contenant des dialogues entre la surveillante et la candidate et entre cette dernière et l'examineur, la traduction en anglais de ces dialogues est disponible. Pour lire une traduction, l'utilisateur doit cliquer sur un bouton, et un *lightbox* (une fenêtre carrée au centre de l'écran) apparaît. En outre, toutes les vidéos sont sous-titrées en français. Nous trouvons que cette option, ainsi que la traduction en anglais, aidera les candidats du niveau A1 à se familiariser avec certaines phrases habituelles prononcées par un examinateur et un surveillant, par exemple, « Je vous demanderais votre convocation et votre pièce d'identité, s'il vous plaît », ou « Le temps de préparation est écoulé », etc.

Sur d'autres slides, la traduction en anglais n'est pas prévue, ce qui s'explique par la voix-off qui prononce le texte assez lentement, mais en même temps de façon naturelle, et aussi par des informations très concrètes et schématisées sur les slides. La création des diapositives « Comment l'épreuve est-elle évaluée ? » et « Réussir les activités » a été aussi inspirée par les tutoriels TEF : les critères globaux d'évaluation sont expliqués au candidat pour lui montrer les aspects qui doivent attirer son attention.

Nous avouons que le tutoriel transverse d'Interagir à l'oral du DFP est plus théorique que pratique, c'est pourquoi la majorité des diapositives est accessible en feuilletant (à l'aide des boutons « suivant » et « précédent »). C'est à partir du slide « Choix du niveau » que l'entraînement commence : l'utilisateur est invité à cliquer le bouton qui correspond à son niveau pour avoir accès à deux exemples d'activités, s'il le désire. Comme les activités sont orales, l'autocorrection n'est pas possible. L'utilisateur peut également parcourir les exemples d'activités pour d'autres niveaux. Ces exemples sont téléchargeables en PDF, ce qui permet au candidat de les consulter plusieurs fois sur son smartphone / ordinateur, sans être obligé de charger le tutoriel ni d'avoir accès à Internet.

3.1.2.3. Niveaux B2 et C1 (structure provisoire)

La conception des tutoriels pour les niveaux B2 et C1 n'est pas encore terminée, c'est pourquoi leur structure est provisoire et susceptible d'être modifiée. Rappelons que ces niveaux sont caractérisés par l'absence d'activités autocorrectives et par la présence, dans chacun d'entre

eux, de trois activités différentes de production écrite ; notre idée principale étant qu'il faut fournir au candidat un maximum d'aides et de conseils pour bien réaliser chaque activité.

Actuellement, nous imaginons la structure de ces deux tutoriels de la manière suivante :

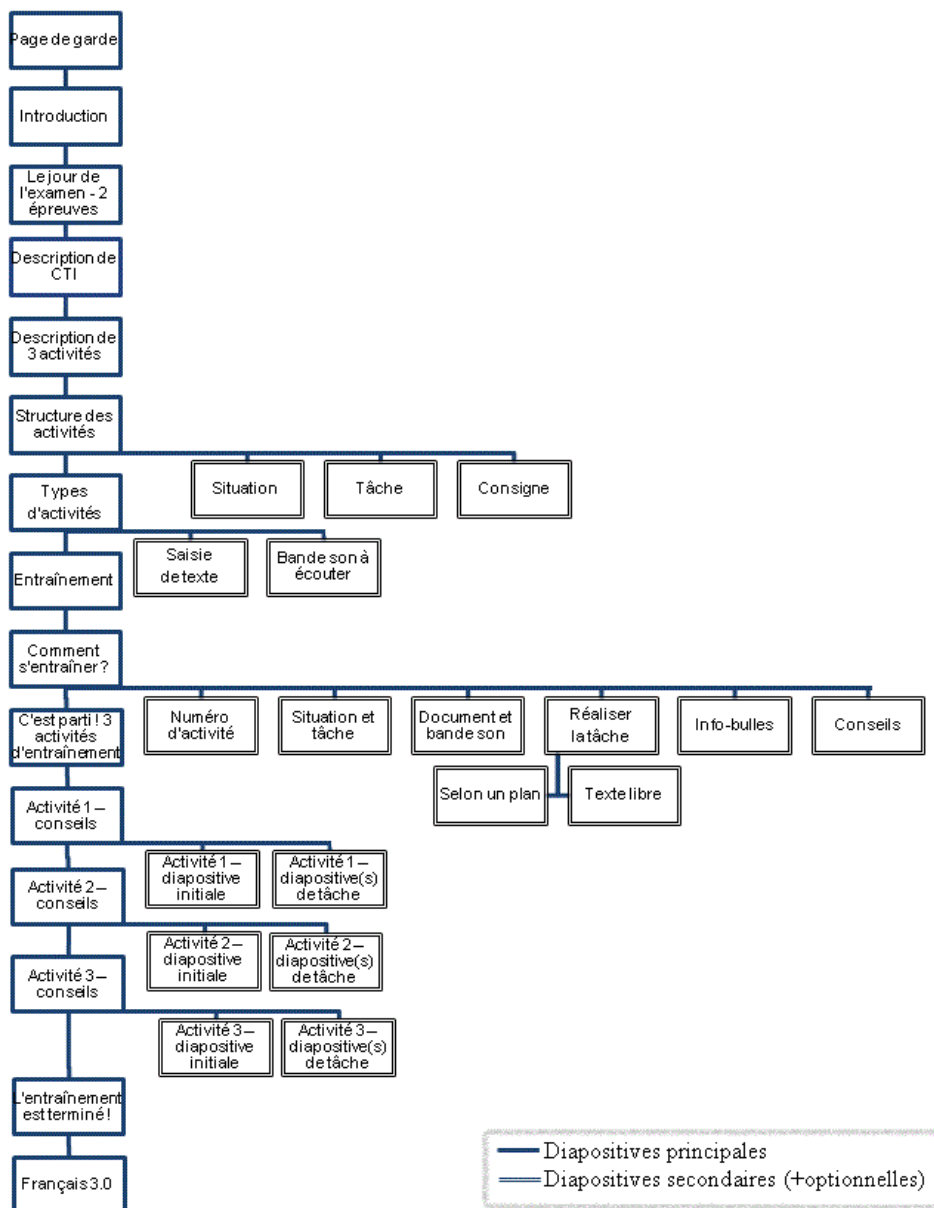


Figure 11. Structure provisoire des tutoriels DFP, niveaux B2 et C1

Comme on le voit sur le schéma ci-dessus (cf. Figure 11), la première partie de la structure des tutoriels des niveaux B2 et C1 ne diffère pas beaucoup de celle des niveaux A2 et B1. Cependant, les diapositives optionnelles des « Types d'activités » sont beaucoup moins nombreuses et concernent la saisie d'un texte et l'écoute des bandes son, c'est-à-dire, les tâches pertinentes pour ces niveaux. La partie « Comment s'entraîner ? » devient plus développée et contient de l'information concernant la saisie d'un texte selon un plan prédéfini dans la consigne et la rédaction libre, cela dépend d'une activité. En effet, si le plan de rédaction est indiqué dans la consigne, dans le vrai test, chaque partie du plan correspond à une zone de texte à saisir. Dans le tutoriel, il y a une liste des boutons qui ouvrent ces zones de texte. Si le plan n'est pas indiqué,

le candidat a une zone de texte unique dans laquelle il peut taper librement.

Les conseils sont déjà rédigés. Pour chaque activité, il y a des instructions complètes sur comment cerner la situation et identifier la problématique, les acteurs, les faits, etc. et comment traiter les documents et organiser la production. Néanmoins, le choix de manière de présentation de ces conseils n'est pas encore définitif. Actuellement, nous penchons sur l'idée de donner tous les conseils au début de chaque activité, ce qui est reflété dans la figure 11 présentée ci-dessus. Cela semble assez pertinent pour le candidat qui feuillette le tutoriel et lit des informations, par contre, il risque de se perdre et / ou de rester passif, si on lui donne immédiatement toutes les instructions et les aides. Dans la partie théorique du présent mémoire, nous avons déjà posé cette question et nous avons cité certains auteurs (cf. §1.3.1) qui soulignent l'inefficacité des aides fournies tout de suite, même si le candidat n'en a pas du tout besoin. Peut-être serait-il plus efficace de proposer d'abord des activités d'entraînement avec des conseils consultables uniquement si le candidat le souhaite ?

Une autre idée est de donner tous les conseils à la fin du tutoriel. La présence ou l'absence de voix-off sur les diapositives d'aide provoque aussi des discussions. Avec nos collègues du Centre de langue française, nous sommes en train de prendre des décisions sur ces questions. Chaque variante sera présentée lors des réunions et sera relue par des collègues d'autres services, et les tutoriels pour les niveaux B2 et C1 seront prochainement (en juin-juillet 2017) mis en ligne.

Chapitre 3.2. Contenu des tutoriels : sélection d'activités

La sélection des activités est une étape très importante dans la conception de tout outil pédagogique. Ainsi, pour la conception des tutoriels, nous avons effectué le choix, la médiatisation et, si nécessaire, la réadaptation des activités d'entraînement. Les démarches que nous avons faites varient en fonction des tutoriels.

Dans le présent chapitre, nous décrirons le processus de sélection des activités pour les tutoriels TEF et DFP.

3.2.1. Tutoriels TEF

La décision prise concernant les tutoriels TEF est de médiatiser les items qui sont déjà en ligne et sont accessibles aux candidats sous forme de feuillets « Exemples de questions » pour chaque épreuve (Se préparer au TEF | Exemples d'épreuves, 2016). La quantité des activités dans ces feuillets n'est pas la même que pour le vrai test : seul un certain nombre d'exemples est proposé dans le cadre de chaque section des épreuves (rappelons que les épreuves de Compréhension écrite et de Lexique et structure du TEF comportent quatre sections, et l'épreuve d'Expression écrite a deux sections). Alors, le Centre de langue française a décidé de remplacer

(ou de compléter ?) les feuillets non-interactifs en format PDF par les tutoriels interactifs comportant les mêmes items. Ainsi, notre tâche consistait à médiatiser les items, c'est-à-dire, à les réadapter à un format tutoriel et à les rendre autocorrectifs.

Pour les épreuves de CE et de LS, nous avons créé des QCM autocorrectifs. Le principe est toujours le même : pour choisir une réponse, l'utilisateur doit cliquer dessus et appuyer sur le bouton « Valider » pour voir le résultat et pour obtenir un corrigé. La majorité d'items comprennent un document déclencheur dont la longueur varie en fonction des sections. Alors, pour les documents assez longs, nous avons prévu l'effet de « zoom », afin de les rendre plus facilement lisibles. Chacun de ces deux tutoriels contient aussi une question de bonus, sélectionnée à partir de l'application mobile « français 3.0 ». Alors, pour motiver les candidats à télécharger l'application et pour les intéresser, nous avons élaboré un design spécial des activités de bonus : nous avons imité l'interface d'un smartphone, sur l'écran duquel il y a une activité à réaliser (cf. Annexe 5).

Rappelons que pour l'épreuve d'EE, où l'autocorrection n'est pas applicable, dans la section A, chaque sujet comprend un extrait d'article, et dans la section B – une citation. Alors, nous avons inséré un sujet par diapositive et nous avons ajouté des images et des éléments de design aux sujets. Les images motivent et attirent davantage les candidats de tout âge et de tout statut, qu'un simple texte. De plus, elles aident les candidats à mieux cerner et contextualiser les sujets. Enfin, si pour les épreuves de CE et de LS les tutoriels contiennent moins de questions que dans le vrai test, pour l'épreuve d'EE, au contraire, le nombre de sujets est dupliqué. Cela s'explique par le fait que le vrai test comprend seulement deux sujets au total, ce qui nous a semblé insuffisant pour l'entraînement.

Les proportions des items de l'examen complet par rapport à la version tutoriel sont les suivantes :

Epreuve	Section	Version	
		EXAMEN COMPLET	TUTORIEL
Compréhension écrite	A	10 questions	5 questions
	B	25 questions	10 questions
	C	10 questions	5 questions
	D	5 questions	2 questions + 1 question bonus
Lexique et structure	A	10 questions	4 questions
	B	5 questions	5 questions
	C	20 questions	5 questions
	D	5 questions	5 questions + 1 question bonus
Expression écrite	A	1 sujet de rédaction	4 sujets de rédaction
	B	1 sujet de rédaction	4 sujets de rédaction

Tableau 5. Sélection des activités pour les tutoriels TEF

Il faut souligner que les activités proposées ne sont pas passées par la procédure du

calibrage psychométrique et ne sont pas pédagogiquement validées. C'est pourquoi, afin d'éviter tout malentendu de la part des candidats, nous avons décidé d'insérer une note d'avertissement sur les diapositives d'introduction de chaque tutoriel :

ATTENTION ! Ceci n'est pas un test complet. Ce tutoriel propose quelques exemples pour vous familiariser avec le format du TEF. Les questions proposées ne reflètent pas la difficulté réelle du test. (Tutoriel de Compréhension écrite TEF, 2017)

3.2.2. Tutoriels DFP

Suite à la refonte des Diplômes de français professionnel récemment lancée (La refonte des Diplômes de français professionnel, 2016), un fort besoin de nouvelles informations et ressources se fait sentir. Certes, sur le site Web du Centre de langue française, il y a des outils de préparation aux DFP (ce sont notamment des feuillets PDF avec des exemples d'activités), mais ils concernent l'ancienne version des épreuves au format papier. (Se préparer aux Diplômes de français professionnel, 2016). Nous avons donc dû sélectionner, médiatiser et réadapter les activités spécialement pour les tutoriels DFP, à partir d'un jeu d'épreuves d'expérimentation existant. Mais avant tout, nous nous sommes posée les questions suivantes :

Q1. Chaque tutoriel doit-il contenir une épreuve d'entraînement complète ou certains exemples d'activités ?

Q2. Chaque activité doit-elle être proposée en version entière ou en version abrégée ?

Q3. Quelle stratégie serait-ce mieux d'adapter pour surmonter des contraintes imposées par le logiciel *Articulate Storyline 2* (notamment, il s'agit ici d'impossibilité d'élaborer des activités avec des menus déroulants) ?

En ce qui concerne la première question, nous y avons trouvé une réponse après avoir analysé la structure et la typologie des activités du DFP (cette analyse est consultable dans §1.2.2 et §1.2.3) et après en avoir discuté avec nos collègues, lors des réunions. Effectivement, comme chaque activité de chaque niveau a son propre objectif, sa propre structure et sa tâche unique, il faut que toutes les activités soient présentées dans des tutoriels. Dans le cas du TEF, les objectifs des activités varient selon les sections, c'est pourquoi il est suffi de ne présenter que certaines activités dans chaque section. Ici, cette démarche ne peut pas être applicable, puisqu'elle détruirait la structure unie des épreuves. Alors, la quantité des activités restera la même que dans le vrai test.

Pour la deuxième question, il n'y a pas de réponse unique, parce que tout dépend de la nature de chaque activité, de la longueur, de la quantité des documents déclencheurs (sonores ou textuels), de la quantité des questions dans le cadre d'une activité, etc. De toute façon, nous

avons décidé d'abrégé certaines activités, car les tutoriels d'entraînement sont positionnés « comme des outils contenant des exemples de questions pour se familiariser avec la nature des épreuves ». Ainsi, pour « se familiariser », il suffit de prendre connaissance des types d'activités et de documents, de la complexité des textes oraux et écrits, des types de tâches à réaliser. Lors de traitement des activités, nous avons dû choisir entre ces deux options :

1) Si une activité comprend plusieurs questions dont la nature est semblable, nous ne proposons que 50%-70% de ces questions. Par exemple, tel est le cas de l'activité 6 du niveau A1. Il y a un plan d'un salon international et cinq messages sonores. Le candidat doit écouter chaque message et cliquer sur un plan sur un endroit indiqué. Ces cinq messages, ainsi que les principes de réalisation des tâches sont similaires, c'est pourquoi nous avons décidé de proposer trois messages et trois endroits à indiquer.

2) Si une activité comprend un nombre important des documents déclencheurs et / ou la longueur des documents est importante, nous avons décidé de proposer moins de documents et / ou de les abrégé. Bien sûr, cette démarche provoque la modification d'une activité elle-même, la reformulation de certaines questions, etc. Par exemple, dans l'activité 5 du niveau B1, il y a un document audio qui dure deux minutes et demi. Après l'avoir écouté, le candidat doit mettre 6 idées clés du document dans le bon ordre. Alors, nous avons abrégé la bande son à 1 minute et demi et, par conséquent, seules les trois idées sont à mettre dans l'ordre.

Concernant la troisième question, nous avons décidé de remplacer les menus déroulants par des éléments à glisser-déposer ou par les QCM classiques. Par exemple, prenons l'activité 4 du niveau A1, où le candidat remplit une fiche d'inscription en choisissant des bons éléments dans des menus déroulants. Nous avons proposé cette activité en entier, mais les menus déroulants sont remplacés par des éléments à glisser-déposer dans les bons endroits de la fiche.

Le tableau synthétique de sélection des activités est présenté ci-dessous :

Niveau	n° d'activité	Version EXAMEN COMPLET sur Question Mark		Version TUTORIEL Sur Articulate Storyline 2	
		Nature d'activité	Type d'activité	Nature d'activité	Type d'activité
A1	1	1 annuaire téléphonique complet et 5 questions.	Hotspot	1 annuaire téléphonique abrégé (70% environ) et 3 questions.	Hotspot
	2	3 documents (1 courriel et 2 notes) et 1 agenda avec 5 événements à placer dans l'agenda.	Glisser-déposer	2 documents (1 courriel et 1 note) et 1 agenda avec 3 événements à placer dans l'agenda.	Glisser-déposer
	3	1 document et 1 fiche produit avec 5 éléments à glisser dans la bonne rubrique de la fiche produit.	Glisser-déposer	Activité complète.	Glisser-déposer
	4	1 document (carte de visite), 1 fiche d'inscription et 9 questions.	Menu déroulant	Activité complète.	Glisser-déposer
	5	3 messages sonores et 3 questionnaires (4 questions dans chaque questionnaire).	Menu déroulant	1 message sonore et 1 questionnaire (4 questions).	QCM classique
	6	1 plan de locaux, 5 messages sonores et 5 items.	Hotspot	1 plan de locaux, 2 messages sonores, 2 items.	Hotspot
	7	3 courriels et 3 réponses à compléter/moduler (6 éléments à	Menu déroulant	1 courriel et 1 réponse à produire (6 éléments à traiter).	Glisser-déposer

		traiter dans chaque réponse).			
A2	1	1 document complet et 1 fiche entreprise (13 éléments à glisser-déposer dans la bonne rubrique, dont 2 distracteurs).	Glisser-déposer	1 document complet et 1 fiche entreprise (12 éléments à glisser-déposer dans la bonne rubrique, dont 2 distracteurs).	Glisser-déposer
	2	1 document à trous et 1 fiche produit (8 options à glisser dans le texte à trous).	Glisser-déposer	Activité complète.	Glisser-déposer
	3	1 courriel (6 éléments clés) et 1 tableau de stock (9 QCM).	QCM classique (oui / non)	1 courriel (6 éléments clés) et 1 tableau de stock (6 QCM).	QCM classique (oui / non)
	4	1 CV et 3 offres d'emploi (sélectionner les critères des offres adaptés à son CV).	Hotspot	1 CV et 1 offre d'emploi (sélectionner les critères des offres adaptés à son CV).	Hotspot
	5	3 courts messages sonores et 3 remarques à placer dans l'agenda.	Glisser-déposer	1 court message sonore et 1 remarque à placer dans l'agenda..	Glisser-déposer
	6	1 message sonore et 5 notes à sélectionner.	Menu déroulant	1 message sonore abrégé (60% environ) et 3 notes à sélectionner.	Hotspot
	7	1 courriel à traiter et 1 réponse à moduler/à compléter.	Texte à saisir	Activité complète.	Texte à saisir
B1	1	3 documents (schémas et graphiques) à traiter. 5 éléments principaux à sélectionner pour un rapport.	Menu déroulant	3 documents (schémas et graphiques) à traiter. 3 éléments principaux à sélectionner pour un rapport.	QCM classique
	2	5 à 6 commentaires et environ 12 idées principales à placer dans un tableau.	Glisser-déposer	3 commentaires et 6 idées principales à placer dans un tableau.	Glisser-déposer
	3	1 document (email) à traiter et un bon de commande (8 éléments à sélectionner).	Menu déroulant	Activité complète.	Glisser-déposer
	4	1 compte-rendu de réunion complet et 1 fiche-Plan d'action complète (12 éléments à placer dans un tableau).	Glisser-déposer	1 compte-rendu abrégé (50-60% environ) et 1 fiche abrégée (8 éléments à placer dans un tableau)	Glisser-déposer
	5	1 document audio (environ 2'30) et 6 idées à placer dans le bon ordre.	Glisser-déposer	1 document audio (environ 1'30) et 3 idées à placer dans le bon ordre.	Glisser-déposer
	6	2 messages sonores à traiter et 1 courriel à moduler.	Menu déroulant	1 message sonore à traiter et 1 courriel à moduler.	Glisser-déposer
	7	1 message sonore et un courriel comportant 4 éléments à moduler.	Texte à saisir	1 message sonore (avec une phrase clé coupée) et un courriel comportant 3 éléments à moduler.	Texte à saisir
	8	1 offre d'emploi, 1 CV et 1 lettre de motivation à compléter/moduler.	Texte à saisir	Activité complète.	Texte à saisir
B2	1	3 documents (articles de presse, graphiques, documentation technique, etc.) à traiter, d'une longueur totale de 650 à 850 mots. 6 paragraphes à rédiger.	Rédaction selon un plan	2 documents (articles de presse, graphiques, documentation technique, etc.) à traiter, d'une longueur totale de 270 à 330 mots. 4 paragraphes à rédiger.	Rédaction selon un plan
	2	1 document audio d'une longueur de 3:30 à 4 minutes environ. 4 paragraphes à rédiger.	Rédaction selon un plan	1 document audio d'une longueur de 2 minutes environ. 4 paragraphes à rédiger.	Rédaction selon un plan
	3	2 documents (un email et un sticknote) d'une longueur de 140 à 170 mots.	Rédaction libre	Activité complète.	Rédaction libre
C1	1	4 à 5 documents ressources à traiter (extraits de documents professionnels, d'articles de presse spécialisée donnant des informations sur les aspects économiques, stratégiques, financiers, humains et culturels du cas), d'une longueur totale de 650 à 850 mots.	Rédaction selon un plan	4 documents ressources à traiter (extraits de documents professionnels, d'articles de presse spécialisée donnant des informations sur les aspects économiques, humains et culturels du cas), d'une longueur totale de 350 à 400 mots.	Rédaction selon un plan
	2	1 document audio extrait d'une table-ronde confrontant 2 à 3 points de vue / témoignages sur la problématique, d'une durée de 6 minutes environ.	Rédaction selon un plan	1 document audio extrait d'une table-ronde confrontant 2 à 3 points de vue / témoignages sur la problématique, d'une durée de 1-2 minutes environ.	Rédaction selon un plan
	3	1 document "Fiche produit" d'une longueur totale de 130 à 150 mots.	Rédaction libre	Activité complète.	Rédaction libre

Tableau 6. Sélection des activités pour les tutoriels DFP, épreuve CTI, niveaux A1-C1¹⁵

¹⁵ Ceci est le document interne de la CCI Paris Ile-de-France, © CCI Paris Ile-de-France

« Toute reproduction, partielle ou totale, sans l'autorisation de la CCI Paris Ile-de-France, est interdite. »

Faisant le point, nous pouvons constater qu'environ 18% des activités ont été conservées en l'état. Tout le reste a été réadapté au format « léger » et mobile des tutoriels. En ce qui concerne les types d'activités, ils ont été au maximum conservés en l'état. Il est dommage que les limites du logiciel *Articulate Storyline 2* nous empêchent d'aider le candidat à s'entraîner, en réalisant des tâches avec des menus déroulants.

En ce qui concerne les activités de l'épreuve Interagir à l'oral, nous les avons proposées dans le tutoriel transverse d'IO en leur état original, parce que ce sont des sujets de conversation dialoguée, et il est inutile de les modifier ou de les « abrégés ». En revanche, dans le tutoriel, ces activités sont désormais accessibles en format PDF téléchargeable.

Chapitre 3.3. Bilan d'activités

Les trois tutoriels d'entraînement au TEF (pour les épreuves de Compréhension écrite, d'Expression écrite et de Lexique et structure) ont été élaborés pendant trois mois, de janvier à mars 2017. Actuellement, le travail est terminé, et les tutoriels sont gratuitement accessibles en ligne (Les tutoriels pour se préparer au TEF, 2017). La conception des tutoriels DFP a commencé en février 2017 et n'est pas encore terminée. Pour la partie Comprendre et traiter l'information pour les niveaux A1, A2, B1, les tutoriels sont déjà accessibles en ligne, ainsi que le tutoriel transverse pour la partie Interagir à l'oral (Les tutoriels pour se préparer au DFP Affaires, 2017). Il nous reste à terminer la création des outils pour les niveaux B2 et C1. De plus, les outils qui sont déjà en ligne sont systématiquement vérifiés, corrigés et réhébergés sur le serveur pour atteindre une meilleure performance.

Après avoir fait cet immense travail nous avons notre propre regard critique sur les tutoriels conçus. En effet, nous avouons que certains aspects n'ont malheureusement pas été réalisés, suite à des limites d'un ou des logiciels dont nous disposons, ou suite à des décisions et à des principes du Centre de langue française de la CCI Paris Île-de-France.

Premièrement, nous avons beaucoup apprécié l'idée de l'Institut TestDaF (cf. §2.1.2.3) de proposer des corrigés commentés dans les tutoriels, mais cette idée n'a pas été partagée par nos collègues lors des réunions. C'est pourquoi, dans les tutoriels TEF et DFP, si le candidat n'a pas pu trouver la bonne réponse, il obtient les corrigés, mais, à notre avis, il lui manque des explications, des commentaires et, le cas échéant, des transcriptions de bandes son, pour comprendre à quoi il aurait fallu attirer son attention lors de la réalisation d'une tâche. Quant à des activités de rédaction, nous avons prévu des aides et des guidages, mais cela aurait été aussi efficace de donner des exemples de « bonnes copies ».

Ensuite, les limites du logiciel *Articulate Storyline 2* nous ont imposée d'éviter les ascenseurs (autrement dit, les barres de défilement) sur les diapositives et d'utiliser plutôt le

« zoom » pour agrandir des images et des textes. Certes, le « zoom » est très bien réalisé, mais il n'est pas aussi ergonomique que l'ascenseur : la majorité d'utilisateurs ont un réflexe de faire tourner la molette de souris en lisant le texte sur l'écran, et le « zoom » n'est pas si intuitif. De plus, les images agrandies cachent souvent les éléments sur la page-écran, c'est pourquoi l'utilisateur est obligé d'agrandir et de diminuer les images de temps en temps, pour pouvoir consulter ces éléments.

Enfin, il est clair que notre liberté de création était aussi limitée, due à la spécificité des épreuves du TEF et du DFP. Par exemple, cela aurait été intéressant (et c'est tout à fait réalisable dans le logiciel *Articulate Storyline 2*) de créer des activités de mise en ordre ou de catégorisation des éléments, des exercices avec des textes à trous, des mots croisés, des tâches chronométrées, etc. Nous avons conçu des activités, où il faut glisser et déposer des mots / des images, mais le logiciel permet aussi de créer des activités similaires pour associer une vidéo à un texte, ou une bande son à une image, etc. Inspirée de ces idées, nous nous sommes aussi posée une question sur l'élargissement possible de la variété des types d'activités dans les vraies épreuves du TEF et du DFP.

CONCLUSION

Le travail que nous avons fait dans le cadre du stage dans le Centre de langue française de la CCI Paris Île-de-France nous a permis d'arriver à certaines conclusions concernant non seulement la pratique, mais aussi la théorie de la conception des tutoriels d'entraînement aux épreuves du TEF et du DFP.

Ainsi, dans la partie théorique, nous avons abordé les épreuves du Test d'évaluation de français et du Diplôme de français professionnel : nous avons présenté la typologie des épreuves, les compétences évaluées, le contenu de chaque niveau, avec nos commentaires ponctuels et nos idées d'amélioration, et la structure des activités. Nous avons conclu que l'authenticité des documents déclencheurs permet aux candidats de se sentir impliqués dans le vrai contexte de leur profession. Les notions des tutoriels et des aides à l'apprentissage ont aussi été abordées : nous avons par la suite compris que l'efficacité des aides et du guidage des candidats dépend de la quantité des conseils et aussi de la manière dont ces aides leur sont fournies.

Dans la partie méthodologique, nous avons recueilli et évalué certains tutoriels existants. Les idées principales qui nous sont venues grâce à cette évaluation sont le montage des vidéos de passation de l'épreuve orale, la disponibilité des ressources complémentaires à télécharger, la présence de la voix-off et la traduction de la voix-off en anglais, l'interface compréhensible, la navigation facile, etc. De plus, nous avons justifié les opinions de certains chercheurs (par exemple, de F. Démaizière, A. Tricot, C. Pierre-Demarcy, et R. El Boussarghini) qu'en effet, « trop de guidage tue le guidage », et, dans des tutoriels, les aides, les conseils et les renseignements ne doivent pas être superflus, puisque le candidat risque de se perdre dans cette variété des informations, de se démotiver et d'arrêter son entraînement.

Dans la troisième partie de notre mémoire, nous avons décrit toutes les étapes de conception des trois tutoriels d'entraînement aux épreuves du TEF et des six tutoriels d'entraînement au DFP, en nous appuyant sur les principes méthodologiques et sur la stratégie que nous avons formulés.

D'un côté, ce travail nous a permis de mettre au jour certaines difficultés qu'un concepteur multimédia pédagogique peut rencontrer lors de son travail. En effet, il faut toujours tenir compte du fait que chaque logiciel, même très connu et puissant, a ses limites, c'est pourquoi un projet défini ne peut pas souvent être réalisé à cent pour cent. Dans notre cas, l'impossibilité de créer des activités du type « menus déroulants » nous a empêché d'imiter, dans les tutoriels d'entraînement, tous les types d'activités du DFP. De plus, même si les logiciels de conception deviennent de plus en plus accessibles aux non-spécialistes en informatique, le processus de l'élaboration des outils multimédia prend toujours beaucoup de temps et comprend, entre autres, des essais et des tentatives infructueuses. C'est pourquoi nous n'avons

malheureusement pas pu terminer notre travail dans le cadre du stage.

D'un autre côté, nous avons réussi à concevoir sept tutoriels d'entraînement aux épreuves du TEF et du DFP, qui sont déjà accessibles en ligne¹⁶ et qui représentent les véritables outils de préparation aux examens. Nous avons réalisé les principes de l'approche actionnelle qui consistent en autonomie des apprenants, en caractère non abusif du guidage et des aides, en mobilité et en légèreté des outils d'entraînement. Nous avons médiatisé et réorganisé des activités pour nos tutoriels afin d'obtenir une meilleure performance et le maximum d'efficacité pour les candidats indépendamment du système d'exploitation qu'ils utilisent : Windows, Mac, Android, etc.

En conclusion, il faut dire que le projet des tutoriels que nous avons réalisé pourrait aussi être appliqué à d'autres domaines comme la formation des formateurs en FLE, l'enseignement du FLE à distance et l'auto-apprentissage. Il peut aussi servir d'exemple aux concepteurs pédagogiques multimédia et aux enseignants du FLE et du FOS, même s'ils ne sont pas, comme nous, spécialistes en webdesign et en programmation.

¹⁶ Les hyperliens vers les tutoriels sont disponibles dans l'annexe 7 du présent mémoire.

BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAFIE

- Ahaji, K., El Hajjami, A., El Mokri, A., Ajana, L., Chikhaoui, A. (2008). *Étude et évaluations d'outils multimédias d'enseignantes et d'enseignants innovants : Une expérience dans le système éducatif marocain*. Consulté le 03 26, 2017, sur EpiNet : Revue électronique de l'EPI (Enseignement Public & Informatique): <https://www.epi.asso.fr/revue/articles/a0812c.htm>
- Amonachvili, C., Bondyréva, S., Léontiev, A., & Feldstein, D. (1997). *Образовательная программа "Школа 2100"*. Consulté le 04 29, 2017, sur Школа 2100: <http://school2100.com/school2100/concepciya/>
- Arrêté du 26 avril 2012. (JORF n°0108 du 8 mai 2012). *Arrêté du 26 avril 2012 portant reconnaissance du test d'évaluation du français*. Consulté le 03 10, 2017, sur <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2012/4/26/ESRS1220177A/jo/texte>
- Articulate Storyline 2 Support*. (2017). Consulté le 05 13, 2017, sur Articulate: <https://articulate.com/support/article/Articulate-Storyline-2-Support?p=Storyline+2>
- Bădulescu, S.-M. (2009). *L'utilisation du document authentique – garantie de la pédagogie du succès en français de spécialité*. Consulté le 04 30, 2017, sur BDD-A5729 © 2009 Université de Pitești: <http://www.diacronia.ro/ro/indexing/details/A5729/pdf>
- Bolton, S. (1991). *Évaluation de la compétence communicative en langue étrangère*. Paris: Crédif, Hatier/Didier.
- Bourguignon, C. (2006). De l'approche communicative à l'approche "communic-actionnelle" : une rupture épistémologique en didactique des langues-cultures. *Synergie Europe N°1*, pp. 58-73.
- BULATS. (2017). Récupéré sur Cambridge English language assessment: <http://www.cambridgeenglish.org/fr/exams/bulats/>
- BULATS. (2017). Consulté le 03 22, 2017, sur Cambridge English test BULATS | Test d'anglais Business tout niveau CPF: <http://www.cambridgeenglish.org/fr/exams/bulats/>
- BULATS demo test tutorial*. (2017). Consulté le 04 24, 2017, sur BULATS Online: <https://bulatsdt.bulatsonline.org/appTest/demoTestTutorialPage.html?method=demoTutorialTest&lCode=en&testCode=RL>
- Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. (2001). Consulté le 03 25, 2017, sur https://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf
- Casanova, D. (2001). Les certifications en français professionnel de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris. Du programme à l'action. *Évaluations et certifications, Actes des*

- 47e et 48e rencontres, *Les cahiers de l'asdifle*, 2011, n°23, (pp. 163-175). Paris, mars 2011 - Saint-Etienne, octobre 2011.
- CCI Paris Ile-de-France. (2017, 03 09). Récupéré sur CCI Paris Ile-de-France: <http://www.cci-paris-idf.fr/>
- Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France. (s.d.). Consulté le 04 17, 2017, sur CCI Paris ile-de-France: <http://www.cci-paris-idf.fr/formation/centres-observatoires/centre-langue-francaise-cci-paris-ile-de-france-formation>
- CNCP (*Inventaire*). (s.d.). Consulté le 04 29, 2017, sur Commission Nationale de la certification professionnelle: <https://inventaire.cncp.gouv.fr/search/fiches/?flush=1>
- Correspondance Niveaux NCLC scores TEF CANADA. (s.d.). *CCI Paris Ile-de-France*. Consulté le 06 12, 2017, sur <https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/2017/02/Correspondance-Niveaux-NCLC-scores-TEF-CANADA.pdf>
- Crendal, A. (2005). *Vers la multiréférentialisation du TEF*. Consulté le 06 11, 2017, sur Points Communs n°24: <https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/2017/01/Vers-la-multiréférentialisation-du-TEF.pdf>
- Demaizière, F. (2007, 03 30). *Didactique des langues et TIC : les aides à l'apprentissage*. Consulté le 05 04, 2017, sur Alsic (en ligne), Vol. 10, n° 1: <http://alsic.revues.org/220>
- Demeuse, M., Desroches, F., Crendal, A., Renaud, F., & Casanova, D. (2005, 03 24-26). *La fiabilité de l'évaluation des compétences linguistiques pour des adultes non francophones : présentation d'un protocole d'évaluation*. Consulté le 04 17, 2017, sur Actes du 18e colloque international de l'Association pour le Développement des Méthodologies d'Évaluation en Éducation (ADMEE-Europe). Reims, France, 24-26 octobre 2005 3.: <https://www.centredelanguefrancaise.paris/wp-content/uploads/2016/05/3.TEF-Admee2005-Fiabilité.pdf>
- Dessus, P., Marquet, P. (1990, décembre). *Outils d'évaluation de logiciels éducatifs*. Consulté le 03 23, 2017, sur Bulletin de l'EPI (Enseignement Public et Informatique), Association EPI, pp.131-142.: http://www.epi.asso.fr/fic_pdf/b60p131.pdf
- Diplôme de français professionnel - Affaires A1 | CNCP (Inventaire)*. (2016, 01 01). Consulté le 04 29, 2017, sur Commission Nationale de la Certification Professionnelle: <https://inventaire.cncp.gouv.fr/fiches/2144/>
- Diplômes de français professionnel (DFP)*. (2017). Consulté le 06 09, 2017, sur Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France: <http://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/diplomes-francais-professionnel-dfp/>
- Dougiamas, M., & Taylor, P. (2003). *Moodle: Using Learning Communities to Create an Open Source Course Management System*. Consulté le 05 26, 2017, sur National Key Centre

- for Science and Mathematics Education, Curtin University of Technology, Australia:
<https://dougiamas.com/archives/edmedia2003/>
- Duchiron, E. (2005, 09 15). *Atouts, limites et exploitations potentielles du choix fourni dans les logiciels de langue*. Consulté le 03 12, 2017, sur Alsic [En ligne], Vol. 8, n° 3 | 2005, document alsic_v08_01-rec1.htm: <http://alsic.revues.org/319>
- Epreuve de Lexique / Structure - Exemples des questions*. (2016). Consulté le 06 09, 2017, sur Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France: <http://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/2016/03/Feuillet-LS.pdf>
- Epreuve d'Expression écrite - Exemple de sujets*. (2016). Consulté le 03 12, 2017, sur CCI Paris Ile-de-France: <https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/2016/03/Sujets-EE.pdf>
- Epreuve d'Expression orale - Exemple de sujets*. (2016, 03 12). Consulté le 06 10, 2017, sur CCI Paris Ile-de-France: <http://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/2016/03/Sujets-EO.pdf>
- Epreuve d'Expression orale - Exemple de sujets*. (2017, 03 12). Récupéré sur CCI Paris Ile-de-France: <http://www.centredelanguefrancaise.paris/wp-content/uploads/2016/03/Sujets-EO.pdf>
- Ev@lang / FAQ*. (2017). Consulté le 05 17, 2017, sur CIEP: <http://www.evalang.fr/fr/faq>
- Ev@lang, l'évaluation en langues personnalisée*. (2017). Consulté le 05 17, 2017, sur CIEP: <http://www.evalang.fr/fr>
- Français 3.0*. (2016). Consulté le 06 15, 2017, sur Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France: <http://www.lefrancaisdesaffaires.fr/ressources/entraîner-français-professionnel/français-3-0/>
- Gilbert, D. (1999, 02 15). *Guide de conception pédagogique et graphique de sites W3 éducatifs (Phase 4)*. Consulté le 03 22, 2017, sur <http://www.edu.ge.ch/sem/logistique/doc/phase4.pdf>
- Guide du candidat - DFP Affaires*. (2017, 02 03). Consulté le 06 12, 2017, sur Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France: https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/2017/02/Guide-Candidat_DFP-Affaires.pdf
- Hubbard, P. (2004). Another look at tutorial CALL. *ReCall*, vol. 16, part 2, pp. 448-461.
- Informationen zum TestDaF*. (s.d.). Consulté le 05 18, 2017, sur TestDaF Institut: <http://www.testdaf.de/fuer-teilnehmende/informationen-zum-testdaf/>
- La francophonie en chiffres*. (2017). Consulté le 04 29, 2017, sur Organisation Internationale de la Francophonie: <https://www.francophonie.org/-La-Francophonie-en-chiffres-.html>

- La refonte des Diplômes de français professionnel.* (2016, 11 07). Consulté le 06 10, 2017, sur Le Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France: <http://www.lefrancaisdesaffaires.fr/refonte-diplomes-de-francais-professionnel/>
- Leclercq, D. (. (1986). *La conception des questions à choix multiple.* Bruxelles: Editions Labor.
- Les tutoriels pour se préparer au DFP Affaires.* (2017). Consulté le 06 10, 2017, sur Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France: <http://www.lefrancaisdesaffaires.fr/ressources/les-tutoriels-d-entrainement/tutoriels-dfp/>
- Les tutoriels pour se préparer au TEF.* (2017). Consulté le 06 09, 2017, sur Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France: <http://www.lefrancaisdesaffaires.fr/ressources/les-tutoriels-d-entrainement/tutoriels-tef/>
- Lherete, A. (2010). Le document authentique en classe de langue. *Journée des langues CDDP33, 24 novembre 2010* , (pp. 1-15).
- Likert, R. (1932). A technique for the measurement of attitudes. *Archives of Psychology*, vol. 140, pp. 1-55.
- Lussier, D. (1992). *Évaluer les apprentissages dans une approche communicative.* Paris: Hachette.
- Mangenot, M. (2000). Contexte et conditions pour une réelle production d'écrits en ALAO . *Alsic, Vol. 3, n°2*, pp. 187-206.
- Maniez, D. (2012). *Préparer et réussir le C2i2e (Concours enseignement).* Paris: Dunod.
- Manuel du candidat TEF Canada. (s.d.). *CCI Paris Ile-de-France.* Consulté le 06 07, 2017, sur TEF Canada: https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/2016/12/Manuel-candidat_TEF_CANADA.pdf
- Marchant, A. (1999). *Grille d'évaluation d'un site: services éducatifs en ligne, évaluation des sites à vocation pédagogique.* Namur: FUNDP. Centre pour la formation à l'informatique dans le secondaire.
- Mègre, B., & Riba, P. (2015). *Démarche qualité et évaluation en langues.* Paris: Hachette Français Langue Etrangère.
- Meloche, M. (2000). *Evaluation des multimédias pédagogiques.* Consulté le 03 23, 2017, sur http://cqfd.teluq.quebec.ca/distances/D4_1_b.pdf
- MixPad Multitrack Recording Software.* (2017). Consulté le 05 26, 2017, sur NCH Software: <http://www.nch.com.au/mixpad/>
- Niveaux de compétence linguistique canadiens.* (2012). Consulté le 04 12, 2017, sur Citoyenneté et Immigration Canada: <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/pub/competence-linguistique.pdf>

Notes de publication de Windows Essentials 2012. (2017). Consulté le 05 26, 2017, sur Windows: <https://support.microsoft.com/fr-ch/help/13785/essentials-2012-release-notes>

Onlineformapro - Solution globale e-learning. (2017). Consulté le 05 18, 2017, sur Onlineformapro: <http://www.onlineformapro.com>

Questionmark. (2017). Consulté le 05 02, 2017, sur <https://www.questionmark.com/fr>

Rebouillet, A. (1997). , *Guide pédagogique pour le professeur de FLE.* Paris: Hachette.

Richer, J.-J. (2014, 03 03). *Conditions d'une mise en œuvre de la perspective actionnelle en didactique des langues.* Consulté le 04 29, 2017, sur Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité [En ligne], Vol. XXXIII N° 1: Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité [En ligne], Vol. XXXIII N° 1 | 2014

Se préparer au TEF | Exemples d'épreuves. (2016). Consulté le 06 11, 2017, sur Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France: <http://www.lefrancaisdesaffaires.fr/outils-preparation-tef/>

Se préparer aux Diplômes de français professionnel. (2016). Consulté le 05 14, 2017, sur Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France: <http://www.lefrancaisdesaffaires.fr/outils-preparation-dfp/>

Standards linguistiques canadiens. (2002). Consulté le 04 17, 2017, sur Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens: <http://www.language.ca>

Stufflebeam, D. L. (1980). *L'évaluation en éducation et la prise de décision.* Québec: Édition NHP.

Test d'évaluation de français – TEF | Consultation d'une fiche - CNCP (Inventaire). (1998, 01 01). Consulté le 03 10, 2017, sur Commission Nationale de la Certification Professionnelle: <https://inventaire.cncp.gouv.fr/fiches/319/>

TestDaF Informationen / G.A.S.T. (2010). Consulté le 05 18, 2017, sur TestDaF-Institut / Gesellschaft für Akademische Studienvorbereitung und Testentwicklung e. V.: http://www.testdaf.de/fileadmin/Redakteur/PDF/Sprachen/informationen_fr.pdf

TestDaF Lückentest. (2016). Consulté le 05 18, 2017, sur TestDaF: http://www.testdaf.de/teilnehmer/tn-vorbereitung_test.php?id=1

Tricot, A. P.-. (1998). Définitions d'aides en fonction des types d'apprentissage dans des environnements hypermédia. (J.F. L. Rouet, Éd.) *Hypermédiat et apprentissages 4*, pp. 41-58.

Tutoriel de Compréhension écrite TEF. (2017). Consulté le 06 11, 2017, sur Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France: http://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/fichiers-clf/tutoriel-de-comprehension-ecrite-TEF/story_html5.html

Tutoriel de Compréhension orale TEF. (2016). Consulté le 06 12, 2017, sur Centre de langue française de la CCI Paris-Ile-de-France: http://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/fichiers-clf/Tutoriel-de-Compréhension-orale-TEF--Storyline-output/story_html5.html

Tutoriel d'Expression orale TEF. (2016). Consulté le 06 12, 2017, sur Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France: <http://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/fichiers-clf/Tutoriel-d-entrainement-a-l-Expression-orale-du-TEF/story.html>

Video DownloadHelper. (2017). Consulté le 05 03, 2017, sur <https://www.downloadhelper.net/install>

Villey-Migraine, M. (2004). *Evaluation ergonomique de produits multimédias pour des publics spécialisés : apports méthodologiques et sélection des mesures en fonction du contexte.* Consulté le 03 26, 2017, sur Informations, Savoirs, Décisions et Médiations (ISDM). Revue internationale en ligne. Toulon-Marseille, n° 12, janvier 2004.- 12 p.: http://isdm.univ-tln.fr/PDF/isdm12/isdm12a110_villey.pdf

ANNEXES

Table des annexes.....	91
Annexe 1. Convention de stage	92
Annexe 2. Rapport de stage.....	101
Annexe 3. Evaluation de stage.....	101
Annexe 4. Grille vierge d'évaluation des tutoriels	103
Annexe 4.1. Grille d'évaluation des tutoriels d'entraînement au TEF.....	104
Annexe 4.2. Grille d'évaluation des tutoriels d'entraînement à BULATS.....	105
Annexe 4.3. Grille d'évaluation du tutoriel d'entraînement à Ev@lang.....	106
Annexe 4.4. Grille d'évaluation du tutoriel d'entraînement à TestDaF.....	107
Annexe 5. Exemples de diapositives des tutoriels TEF	108
Annexe 6. Exemples de diapositives des tutoriels DFP	109
Annexe 7. Les hyperliens vers les tutoriels conçus	110
Annexe 8. La charte d'évaluation.....	111

Annexe 1. Convention de stage



CONVENTION DE STAGE

Année universitaire 2016-2017

La présente convention règle les rapports de l'organisme d'accueil (entreprise, organisme public, association...) avec l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et avec le stagiaire. La convention prend effet dès la signature de toutes les parties. L'Université signe en dernier ressort. **Aucun stage ne peut débuter avant la signature de la convention de stage par toutes les parties.**

L'établissement d'enseignement supérieur

Nom de l'université L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3
Adresse 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris
Représenté par J.-C. Sampieri, directeur du département DFLE..... (Responsable habilité à signer la convention)
Département (ou Institut, Ecole doctorale) : DFLE **Adresse :** 46 rue Saint-Jacques, 75230 Paris Cedex 05
Tel 01 40 46 29 29 **Mail :** dept-dfle@univ-paris3.fr

Attention : Les conventions doivent être transmises pour signature à l'adresse du département indiquée ci-dessus.

L'organisme d'accueil du stagiaire

Dénomination sociale Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France - Direction des Relations Internationales de l'Enseignement
Adresse 8 avenue de la Porte de Champperret - 75838 Paris Cedex 17
Tel (direction, service RH) 01 55 65 54 37 **Mail (direction, service RH)** sissolah@cci-paris-idf.fr
Responsable de l'établissement Marianne CONDE-SALAZAR, Directrice de la DRIE
Service dans lequel le stage sera effectué Centre de langue française
Lieu du stage (si différent de celle de l'organisme)

L'étudiant.e stagiaire

Nom ANTONOVA Prénom Darya
N° d'étudiant 21604903 Sexe Féminin Né(e) le 09 / 08 / 1990
Adresse 72 rue du Préfet Claude Erignac, 93100 Montreuil
Tel 07 68 89 31 03 **Mail** darya_antonova@outlook.com
Etudiant.e en Master 2 Pro Didactique Des Langues - Ingénierie de formation pour l'enseignement du FLE et des langues... (niveau d'études – intitulé précis du cursus suivi)
Volume horaire par année d'enseignement: 192 heures

L'étudiant.e fournit obligatoirement un certificat de scolarité 2016-2017 en annexe de la convention de stage remise à l'employeur

LE STAGE **Obligatoire : 20 ECTS** **Optionnel :ECTS**

Objet du stage : Élaborer des activités en ligne pour le français professionnel

Dates du stage : du 02 / 01 / 2017 au 14 / 04 / 2017 **Durée du stage :** 103 jours

Jours ou périodes exclues (périodes de cours, d'examens, vacances...):

La fin du stage ne pourra être postérieure à la fin de l'année universitaire en cours.

Volume horaire hebdomadaire : 35 heures

La durée du /des stages effectué(s) par un même stagiaire dans un même organisme d'accueil ne peut excéder six mois à temps complet par année d'enseignement. La durée du stage se calcule en temps de présence effective du stagiaire dans l'organisme d'accueil. La gratification est due de date à date et s'applique y compris pour un stage à temps partiel (dès 45 jours travaillés, de façon continue ou non).

Montant de la gratification : 36 € (~~mensuelle~~ ou horaire) **Avantages en nature:** Prise en charge partiel du Pass Navigo

Nom obligatoire de la compagnie d'assurance de RESPONSABILITE CIVILE de l'étudiant : SOGESSUR

N° obligatoire de la police d'assurance : 77698042

L'encadrement du stagiaire

L'enseignant référent du stagiaire à l'université
Nom BRULEY Prénom Cécile
Fonction Responsable du Master 2 spécialité Ingénierie de formation
Tél 01 40 46 29 29
Mail cecile.bruley@univ-paris3.fr

Le tuteur dans l'organisme d'accueil
Nom ISSOLAH Prénom Sonia
Fonction Responsable pédagogique
Tél 01 55 65 54 70
Mail sissolah@cci-paris-idf.fr

Lu et approuvé

Signature

Lu et approuvé

Signature

1

Article 1 : Objectif du stage

Le stage de formation a pour objet de permettre à l'étudiant.e de mettre en pratique les outils théoriques et méthodologiques acquis au cours de sa formation, d'identifier et développer ses compétences, de conforter son objectif professionnel et de favoriser son insertion.

Le stage s'inscrit dans le cadre de la formation et du projet personnel et professionnel de l'étudiant.e. Il entre dans son cursus pédagogique.

Le programme du stage est établi par l'Université et l'organisme d'accueil en fonction du programme général de la formation dispensée.

Activités confiées

L'objectif du stage est de concevoir et produire des outils de préparation pour les diplômes de français professionnel.

Les différentes phases de préparation, de conception et de production de l'outil de formation donneront lieu à la production de livrables au format numérique, selon un échéancier fixé en début de stage.

Compétences à acquérir ou à développer :

- analyser l'existant (épreuves, outils de préparation, etc.) ;
- participer à la conception d'outils de préparation (tutoriels et application mobile) ;
- médiatiser des activités pédagogiques.

Article 2 : Déroulement du stage

Si le ou la stagiaire doit être présent.e dans l'organisme d'accueil à des horaires particuliers / des jours spécifiques, la nuit, le dimanche ou un jour férié, ou se déplacer, l'organisme doit indiquer ci-dessous les cas particuliers :

Toute modification substantielle de l'organisation du stage dans le temps et l'espace donne lieu à un avenant à la présente convention, en particulier en cas de demande de prolongation de stage faite à la demande de l'organisme et de l'étudiant.e, sous réserve de l'accord de la composante de l'université et en conformité avec les modalités de stages décidées par l'Université.

Article 3 : Statut du stagiaire - Accueil et encadrement

L'étudiant.e, pendant la durée de son stage dans l'organisme d'accueil, conserve son statut antérieur. Pour avoir le statut de stagiaire, l'étudiant ne doit pas avoir de contrat de travail avec l'entreprise d'accueil.

Il ou elle est suivi(e) régulièrement par un enseignant-référent de l'Université.

L'organisme d'accueil nomme un tuteur, chargé d'assurer le suivi et d'optimiser les conditions de réalisation du stage.

L'étudiant.e est tenu.e de respecter les exigences de son département en matière d'assiduité aux cours et aux examens. En conséquence, l'organisme d'accueil s'engage à prendre les dispositions nécessaires au respect de cette clause.

L'étudiant.e pourra revenir à l'Université pendant la durée du stage, pour y suivre certains cours obligatoires, participer à des réunions, les dates étant portées à la connaissance de l'organisme d'accueil par l'étudiant(e) ou l'Université.

Article 4 : Gratification - Avantages en nature

En France, lorsque la durée du stage est supérieure à deux mois, équivalent temps plein, consécutifs ou non, et au-delà de 308 heures, celui-ci fait obligatoirement l'objet d'une gratification lorsqu'il se déroule en entreprise privée ou

publique, en association, en établissement public à caractère industriel et commercial.

La durée donnant droit à gratification s'apprécie compte tenu de la présente convention et de ses avenants éventuels, ainsi que du nombre de jours de présence effective du stagiaire dans l'organisme.

Lorsque la durée du stage est inférieure ou égale à deux mois, la gratification éventuelle est laissée à l'appréciation de l'entreprise (privée ou publique), de l'association.

La gratification est fixée par convention de branche ou accord professionnel, à défaut à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale défini en application de l'article L 241-3 du code de la sécurité sociale.

La gratification est due au stagiaire sans préjudice du remboursement des frais engagés par le stagiaire pour effectuer son stage et des avantages offerts. Le stagiaire a accès au restaurant d'entreprise ou aux titres-restaurant dans les mêmes conditions que les salariés de l'organisme d'accueil. Il bénéficie également de la prise en charge des frais de transport.

En cas de suspension ou de résiliation de la présente convention, le montant de la gratification due au stagiaire est proratisé en fonction de la durée du stage effectué.

Si un avenant prolonge un stage de telle sorte que la durée totale du stage dépasse deux mois calendaires, la gratification est due à compter du premier jour du premier mois de stage.

a) Organisme de droit privé en France :

Le stagiaire bénéficie des protections et droits mentionnés aux articles L.1121-1, L.1152-1, L.1153-1 du code du travail dans les mêmes conditions que les salariés.

Les stagiaires accèdent aux activités sociales et culturelles mentionnées à l'article L. 2323-83 du code du travail dans les mêmes conditions que les salariés.

Le stagiaire a accès au restaurant d'entreprise ou aux titres-restaurants prévus à l'article L3262-1 du code du travail dans les mêmes conditions que les salariés de l'organisme d'accueil.

Le stagiaire bénéficie également de la prise en charge des frais de transport prévue à l'article L3261-2 du même code.

b) Organisme de droit public :

Lorsqu'il se déroule en administration ou établissement public administratif de l'Etat, l'étudiant(e) verra ses frais de missions pris en charge, conformément au décret 2006-781 du 3 juillet 2006, avec comme résidence administrative le lieu de stage. Pour les stages en administration ou établissement public administratif de l'Etat : prise en charge des trajets domicile -lieu de stage, selon les conditions des décrets 2010-676 du 21 juin 2010.

Article 5 : Protection sociale

Pendant la durée du stage, l'étudiant(e) reste affilié(e) à son système de sécurité sociale antérieur : il (elle) conserve son statut étudiant.

Les stages effectués à l'étranger sont signalés préalablement au départ du stagiaire à la Sécurité sociale lorsque celle-ci le demande. Pour les stages à l'étranger, les dispositions suivantes sont applicables sous réserve de conformité avec la législation du pays d'accueil et de celle régissant le type d'organisme d'accueil.

En cas d'accident survenant à l'étudiant(e), soit au cours des travaux dans l'organisme, soit au cours du trajet, soit sur les lieux rendus utiles pour les besoins de son stage : l'organisme d'accueil envoie la déclaration à la Caisse primaire d'assurances maladie de Paris (Direction des Régimes spéciaux) : 173, rue de Bercy 75586 Paris Cedex 12 en mentionnant l'Université comme employeur, Siret : 197-517-196 00014, et transmet copie de la déclaration à l'Université.

Cotisations sociales : les dispositions suivantes sont applicables sous réserve de conformité avec la législation du pays d'accueil et de celle régissant le type d'organisme d'accueil :

5.1 Gratification inférieure ou égale au produit de 15% du plafond horaire de la sécurité sociale par le nombre d'heures de stage effectuées au cours du mois considéré :

Dans ce cas, conformément à la législation en vigueur, la gratification de stage n'est pas soumise à cotisation sociale. L'étudiant(e) continue à bénéficier de la législation sur les accidents de travail au titre de l'article L 412-8-2 du code de la Sécurité Sociale, régime étudiant.

5.2 Gratification supérieure au produit de 15% du plafond horaire de la sécurité sociale par le nombre d'heures de stage effectuées au cours du mois considéré :

Les cotisations sociales sont calculées sur le différentiel entre le montant de la gratification et 15% du plafond horaire de la Sécurité Sociale pour une durée légale de travail hebdomadaire de 35 heures.

L'étudiant(e) bénéficie de la couverture légale en application des dispositions des articles L 411-1 et suivants du code de la Sécurité Sociale.

Article 6 : Responsabilité civile et assurances

L'organisme d'accueil et l'étudiant.e déclarent être garantis au titre de la responsabilité civile.

L'organisme d'accueil doit s'assurer que l'étudiant.e est couvert au titre de la responsabilité civile.

L'article L.124-14, alinéa 5 du code de l'éducation indique « qu'il est interdit de confier au stagiaire des tâches dangereuses pour sa santé ou sa sécurité ».

Quels que soient la nature du stage et le pays de destination, le stagiaire s'engage à se couvrir par un contrat d'assistance (rapatriement sanitaire, assistance juridique etc.) et par un contrat d'assurance individuel accident.

Lorsque l'organisme d'accueil met un véhicule à la disposition du stagiaire, il lui incombe de vérifier préalablement que la police d'assurance du véhicule couvre son utilisation par un étudiant. Lorsque dans le cadre de son stage, l'étudiant.e utilise son propre véhicule ou un véhicule, prêté par un tiers, il/elle déclare expressément à l'assureur dudit véhicule cette utilisation qu'il/elle est amené.e à faire et le cas échéant s'acquitte de la prime afférente.

Article 7 : Discipline

Durant son stage, l'étudiant.e est soumis.e à la discipline et au règlement intérieur (qui doit être porté à la connaissance de l'étudiant.e de l'organisme, notamment en ce qui concerne les horaires, et les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'organisme d'accueil).

Toute sanction disciplinaire ne peut être décidée que par l'Université. Dans ce cas, l'organisme d'accueil informe l'Université des manquements et lui fournit éventuellement les éléments constitutifs.

En cas de manquement particulièrement grave à la discipline, l'organisme d'accueil se réserve le droit de mettre fin au stage de l'étudiant.e tout en respectant les

dispositions fixées à l'article 9 de la présente convention.

Article 8 : Absence et Interruption du stage

En France (sauf en cas de règles particulières applicables dans certaines collectivités d'outre-mer françaises), en organisme de droit privé, en cas de grossesse, de paternité ou d'adoption, le stagiaire bénéficie de congés et d'autorisations d'absence d'une durée équivalente à celles prévues pour les salariés dans les organismes de droit privé aux articles L.1225-16 à L.1225-28, L.1225-35, L.1225-46 du code du travail. Toute interruption temporaire du stage, qu'elle survienne pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption ou qu'elle soit prise à l'initiative du stagiaire ou de l'organisme d'accueil est signalée aux autres parties à la convention et à l'enseignant référent. En cas d'accord des parties à la convention, un report de la fin du stage est possible afin de permettre la réalisation de la durée totale du stage prévue initialement. Ce report fera l'objet d'un avenant à la convention de stage. Un avenant à la convention pourra éventuellement être établi en cas de prolongation du stage sur demande conjointe de l'organisme d'accueil et du stagiaire, dans le respect de la durée maximale du stage fixée par la loi (6 mois).

En cas de difficulté dans le déroulement du stage, celui-ci peut être interrompu à la demande d'une des parties.

Toute difficulté survenue dans le déroulement du stage devra être portée à la connaissance de tous les intéressés afin d'être résolue au plus vite.

a) Interruption temporaire:

Au cours du stage, le stagiaire pourra bénéficier de congés sous réserve d'accord de l'organisme d'accueil et que la durée du stage soit respectée.

b) Interruption définitive :

En cas de volonté d'une des trois parties - organisme d'accueil, Université, étudiant.e - d'interrompre définitivement le stage, celle-ci devra immédiatement en informer les deux autres parties par écrit, avec copie à stages@sorbonne-nouvelle.fr. Les raisons invoquées seront examinées par les parties prenantes, en étroite concertation. La décision définitive d'interruption du stage ne sera prise qu'à l'issue de cette phase de concertation.

Article 9 : Devoir de réserve et confidentialité

Le devoir de réserve est de rigueur absolue. Les étudiant.e.s stagiaires prennent donc l'engagement de n'utiliser en aucun cas les informations recueillies ou obtenues par eux pour en faire l'objet de publication, communication à des tiers sans accord préalable de l'organisme d'accueil, y compris le rapport de stage. Cet engagement vaudra non seulement pour la durée du stage mais également après son expiration. L'étudiant.e s'engage à ne conserver, emporter, ou prendre copie d'aucun document ou logiciel, de quelque nature que ce soit, appartenant à l'organisme d'accueil, sauf accord de ce dernier.

Nota : Dans le cadre de la confidentialité des informations contenues dans le rapport, l'organisme d'accueil peut demander une restriction de la diffusion du rapport, voire le retrait de certains éléments très confidentiels.

Les personnes amenées à en connaître le contenu sont contraintes par le secret professionnel à n'utiliser ni ne divulguer les informations du rapport.

Article 10 : Propriété intellectuelle

Conformément au code de la propriété intellectuelle, si le travail du stagiaire donne lieu à la création d'une œuvre protégée par le droit d'auteur ou la propriété industrielle (y compris un logiciel), si l'organisme d'accueil

doit être utilisée et que le stagiaire est d'accord, un contrat devra être signé entre le stagiaire (auteur) et l'organisme d'accueil. Devront notamment être précisés l'étendue des droits cédés, l'éventuelle exclusivité, la destination, les supports utilisés et la durée de la cession, ainsi que, le cas échéant, le montant de la rémunération due à l'étudiant au titre de la cession. Cette clause s'applique également dans le cas des stages dans les organismes publics.

Article 11 : Recrutement

S'il advenait qu'un contrat de travail prenant effet avant la date de fin du stage soit signé avec l'organisme d'accueil la présente convention deviendrait caduque; "l'étudiant.e" ne relèverait plus de la responsabilité de l'Université. Ce dernier devrait impérativement en être averti avant la signature du contrat.

Article 12 : Fin de stage - Rapport - Evaluation

A l'issue du stage, l'organisme d'accueil délivre au stagiaire une attestation de stage mentionnant au minimum la durée effective du stage et, le cas échéant, le montant de la gratification perçue. Le stagiaire devra produire cette attestation à l'appui de sa demande éventuelle d'ouverture de droits au régime général d'assurance vieillesse prévue à l'art. L.351-17 du code de la sécurité sociale ; et remplir une fiche d'évaluation de l'activité du stagiaire (annexe) qu'il retourne au département.

À l'issue de son stage, l'étudiant.e remettra à l'enseignant

réfèrent un rapport qui servira à l'évaluation et la validation du stage (préciser la nature du travail à fournir éventuellement et le cas échéant les modalités de validation du stage, en joignant une annexe)

Evaluation de la qualité du stage : à l'issue du stage, le ou l'étudiant.e et l'organisme d'accueil sont invités à formuler une appréciation sur la qualité du stage.

Le tuteur de stage de l'organisme d'accueil ou tout autre membre de l'organisme d'accueil appelé à se rendre à l'Université dans le cadre de la préparation, du déroulement et de la validation du stage ne peut prétendre à une quelconque prise en charge ou indemnisation de la part de l'Université.

Article 13 : Droit applicable - Tribunaux compétents

La présente convention est régie exclusivement par le droit français. Tout litige non résolu par voie amiable sera soumis à la compétence de la juridiction française compétente.

Aucun stage ne peut débuter avant la signature de la convention de stage par toutes les parties. La convention prend effet dès la signature de toutes les parties.

L'Université signe en dernier ressort.

1 - Pour l'organisme d'accueil

NOM Prénom
Signature du représentant habilité - cachet obligatoire
Mention manuscrite 'lu et approuvé'
A Paris, le 14.12.16

2 - L'étudiant

Signature de l'étudiant
Mention manuscrite 'lu et approuvé'
A Paris, le 08/12/2016

3 - Par délégation du Président de l'Université

NOM Prénom
Signature du représentant habilité
cachet obligatoire du département
Lu et approuvé, à Paris, le 15.12.16

Annexes à joindre à la convention :

Annexe 1 (obligatoire) : Certificat de scolarité du stagiaire
Annexe 2 (si le stage est à l'étranger) : Protection maladie et accident du travail du stagiaire et « fiche pays »

Document à transmettre en fin de stage :

* à l'enseignant-réfèrent : Fiche d'évaluation du stage remplie par le tuteur de l'organisme d'accueil

Rappel : Les conventions doivent être transmises pour signature à l'adresse du département indiqué en page 1.

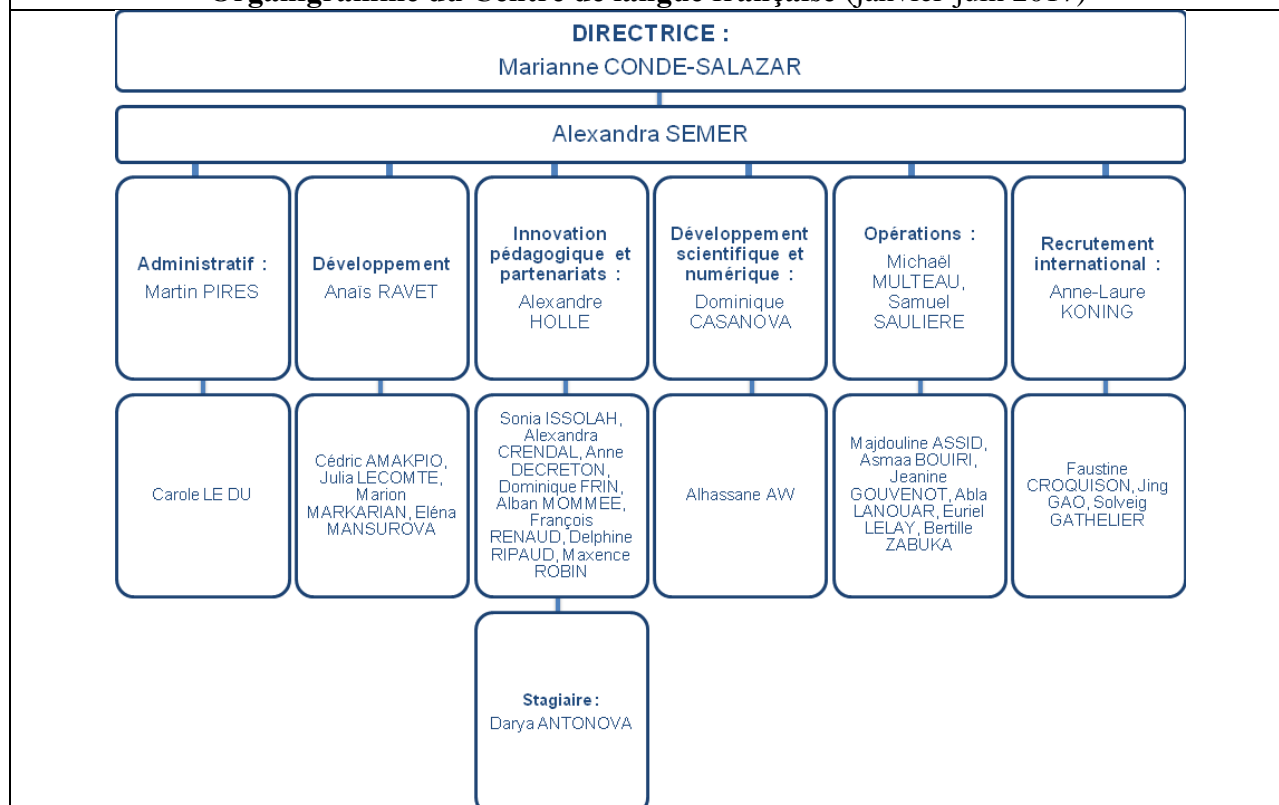
Pour toute information :

L'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 - Bureau des stages
Bureau 6A 13 rue Santeuil 75231 Paris Cedex 05
Tel : + 33 (1) 45 87 41 55
stages@sorbonne-nouvelle.fr

Annexe 2. Rapport de stage

Objet du stage	« Elaborer des activités en ligne pour le français professionnel »
Dates du stage	du 02/01/2017 au 14/04/2017 + du 24/04/2017 au 26/04/2017
Volume horaire globale	546
Organisme d'accueil	Centre de langue française de la Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France
Nom de la tutrice	Sonia Issolah
Fonction de la tutrice	Responsable pédagogique
Activités principales	<p>Conception des tutoriels interactifs d'entraînement aux épreuves :</p> <p>1) TEF (trois tutoriels).</p> <p>a) Tutoriel d'entraînement à l'épreuve de Compréhension écrite du TEF.</p> <p>b) Tutoriel d'entraînement à l'épreuve d'Expression écrite du TEF.</p> <p>c) Tutoriel d'entraînement à l'épreuve du Lexique et structure du TEF.</p> <p>2) DFP Affaires (six tutoriels).</p> <p>a) Cinq tutoriels d'entraînement à l'épreuve Comprendre et traiter l'information du DFP Affaires pour les niveaux A1, A2, B1, B2 et C1.</p> <p>b) Un tutoriel transverse d'entraînement à l'épreuve Interagir à l'oral du DFP Affaires (tous les niveaux inclus).</p>

Organigramme du Centre de langue française (janvier-juin 2017)



Description générale du Centre de langue française

Le Centre de langue française a été créé en 1958 (Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France), au sein de la Direction des Relations Internationales de l'enseignement de la Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France. Cette institution a pour objectif de promouvoir l'enseignement et l'apprentissage de la langue française à des visées professionnelles. Le Centre de langue française propose des solutions dans le domaine de l'évaluation et de la certification en langue française, de la formation des formateurs et des professionnels, ainsi que des ressources et outils de préparation à des épreuves.

Les activités du Centre de langue française peuvent être présentées sous forme de tableau ci-dessous :

Domaine	Produits / Activités
Evaluation et certification	<ul style="list-style-type: none"> • Test d'évaluation de français (TEF) • Diplôme de français professionnel (DFP) ; • Certificats Français Operandi.
Formations	<ul style="list-style-type: none"> • Programmes de renforcement Français Operandi ; • Programmes spécifiques en français professionnel adaptés aux objectifs de professionnels ou d'étudiants.
Formation des formateurs	<ul style="list-style-type: none"> • iFOS – formation des formateurs en ligne ; • DDIFOS – parcours diplômant des formateurs ; • Clés du développement commercial du français professionnel.
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Tutoriels d'entraînement aux épreuves du TEF et du DFP ; • français 3.0 – application mobile pour s'entraîner aux épreuves du TEF et du DFP ; • Exemples d'épreuves du TEF et du DFP ; • Manuel du candidat du TEF ; • NumeriFOS – la banque des ressources numériques en FOS.

Semaines 1 et 2 – 02/01-13/01/2017

Missions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Initiation au stage : relectures et analyses <ul style="list-style-type: none"> • lecture des trois présentations PPT • lecture du Rapport de stage 2016 • analyse des tutoriels TEF en ligne • relecture d'un jeu de CO en ligne/papier • relecture d'un jeu DFP en ligne • relectures de bandes son de CO TEF Version 1 ▪ Veille sur les différents tutoriels <ul style="list-style-type: none"> • bonnes pratiques et invariants • spécifications propres aux langues ▪ Comparer avec les tutoriels TEF <ul style="list-style-type: none"> • pistes d'amélioration pour les DFP • premières idées de modèles
Livrables	Fiches de relecture, rapport d'étonnement sur les tutoriels, outils d'analyse, tableaux récapitulatifs, support présentation point d'étape.

Semaine 3 et 4 – 16/01/2017-27/01/2017

Missions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partager les informations avec l'équipe pédagogique <ul style="list-style-type: none"> • préparer une présentation à l'équipe • élaborer le support de présentation • élaborer les documents éventuels pour le suivi des participants • préparer des questions ▪ Vérifier que le logiciel est opérationnel
-----------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> • installer le logiciel Articulate Storyline sur le poste • vérifier les mises à jour disponibles/nécessaires ▪ Rédiger un compte-rendu <ul style="list-style-type: none"> • synthétiser sous forme de note les remarques et apports des participants • se familiariser avec les fonctionnalités de Storyline ▪ Commencer la conception des tutoriels
Livrables	Tableaux récapitulatifs, support présentation point d'étape, outils d'analyse
Semaines 5 et 6 – 30/01/2017-10/02/2017	
Missions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer le modèle de tutoriels pour les DFP Affaires <ul style="list-style-type: none"> • Canevas des tutoriels DFP (mise au propre) • IO : préparer le tournage d'une demi-journée (scénario-étapes, figurants) ▪ Terminer les tutoriels TEF CE, LS et EE sur Storyline
Livrables	Tableaux récapitulatifs, support présentation point d'étape, outils d'analyse
Semaine 7, 8 et 9 – 13/02/2017-03/03/2017	
Missions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer les matériels de tutoriels pour les DFP Affaires <ul style="list-style-type: none"> • Traitement des activités pour les tutoriels • IO : préparer le tournage des vidéos : modifications du scénario tronç commun, choix des figurants, rédaction des scénarios pour chaque niveau (activités A et B) ▪ Préparer les tutoriels TEF CE, LS, EE <ul style="list-style-type: none"> • Validation des tutoriels par la tutrice de stage • Modifications nécessaires ▪ Commencer la conception des tutoriels DFP sur Storyline <ul style="list-style-type: none"> • Conception des « briques » Tous les niveaux conçus sauf activités « menu déroulant »
Livrables	Tableaux de construction des activités de chaque épreuve, liste des figurants, tutoriels Storyline, scripts, scénarios, tableaux récapitulatifs
Semaines 10, 11 et 12 – 06/03/2017-24/03/2017	
Missions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Récupérer les vidéos tournées pour la simulation de l'épreuve IO DFP ▪ Mettre en forme les tutoriels DFP Affaires <ul style="list-style-type: none"> • Créer la page choix du niveau • Créer les pages de garde pour chaque niveau • Diminuer les images et ajouter le zoom où c'est possible • Modifier l'interface des tutoriels et harmoniser la mise en forme (palette de couleurs, puces, titres, espacement) • Éviter (supprimer) les « ascenseurs » où c'est possible • Choisir de la musique et des loops • Chercher une solution pour les menus déroulants ▪ Retoucher les tutoriels TEF CE, LS, EE <ul style="list-style-type: none"> • Faire les modifications nécessaires sur le contenu et le design des tutoriels • Ajouter le slide « Utilisation du tutoriel », s'il manque • Revérifier les couleurs et l'interface des tutoriels • Faire d'autres modifications • Revalider les versions modifiées ▪ Retoucher les scripts Voix-off pour les tutoriels TEF <ul style="list-style-type: none"> • Faire des modifications nécessaires des scripts • Ajouter le script pour le slide « Utilisation du tutoriel » • Organiser une session d'enregistrement ▪ Point d'étape du 24 février

	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer 3 prototypes de tutoriels DFP : versions de puces, couleurs et d'agencements différents (changer de niveaux si c'est pertinent) • Préparer quelques diapositives (4) pour faire état de l'avancement général aux collègues des autres services (éléments validés et difficultés rencontrées)
Livrables	Tutoriels Storyline, script pour les tutoriels TEF, courte présentation PPT + contenus en version HTML5
Semaines 13,14 et 15 – 27/03/2017-14/04/2017	
Missions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Récupérer les bandes son MP3 (voix-off pour les tutoriels TEF) ▪ Mettre en forme les tutoriels DFP Affaires <ul style="list-style-type: none"> • Créer les pages de garde pour chaque niveau • Diminuer les images et ajouter le zoom où c'est possible • Modifier l'interface des tutoriels et harmoniser la mise en forme (palette de couleurs, puces, titres, espacement) • Choisir de la musique et des loops • Menus déroulants : transformer les textes à trous en QCM, rassembler tous les distracteurs sur les bons de commande et formulaires d'inscription • Concevoir d'autres briques d'information (intro, description des épreuves, critères, etc.) • Ajouter les corrigés ▪ Envoyer la dernière version du prototype aux collègues <ul style="list-style-type: none"> • Modifier le prototype en fonction des commentaires des collègues • Retaper le canevas d'arborescence des tutoriels TEF et DFP pour le site • Construire les modèles définitifs • Envoyer les fichiers aux collègues ▪ Retoucher les tutoriels TEF CE, LS, EE <ul style="list-style-type: none"> • Corriger et modifier les bandes son MP3 voix-off pour les tutoriels • Insérer la voix-off dans les tutoriels et ajuster l'animation si nécessaire • Revalider les versions modifiées • Organiser les relectures
Livrables	Tutoriels Storyline, fichier HTML5, schéma d'arborescence, bandes son.
Compétences et qualités requises	
Qualités requises	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aptitude à appliquer ses connaissances ▪ Aptitude à développer ses connaissances ▪ Assiduité et ponctualité ▪ Esprit de synthèse ▪ Sens des responsabilités ▪ Créativité ▪ Autonomie ▪ Bonne gestion du temps ▪ Bonnes aptitudes en coordination et en organisation
Compétences liées au travail en équipe	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adaptation au milieu professionnel ▪ Intégration au groupe de travail ▪ Sens de l'organisation ▪ Aptitude à la communication
Compétences liées à la présentation lors des réunions et des « points d'étape »	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation devant l'équipe <ul style="list-style-type: none"> • Partager les informations avec l'équipe pédagogique • Elaborer le support de présentation et des documents éventuels pour le suivi des participants • Gérer des conflits

	<ul style="list-style-type: none"> • Bien gérer le temps de la réunion • Communiquer et négocier efficacement
Compétences liées à la réalisation d'un projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aptitude à cerner et situer le projet <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre des contraintes du projet (délais, objectifs, attentes) • Chercher les solutions des problèmes liés à la réalisation d'un projet • Se montrer créative et imaginative pour trouver de nouvelles solutions et innover ▪ Esprit de synthèse ▪ Mise en place d'un projet d'ingénierie de formation
Compétences en informatique liées à la conception des tutoriels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtrise des suites bureautiques (MS Office, LibreOffice, Lotus Symphony, Freemind) ▪ Maîtrise des logiciels e-learning (Moodle, KazTest, HotPotatoes, Articulate Storyline) ▪ Maîtrise des logiciels de traitement de son (Mix Pad, Audacity) et des logiciels de montage vidéo (Microsoft Live Movie Maker, Pinnacle Videospin) ▪ Bonne culture générale informatique ▪ Capacité à s'autoformer (communiquer avec d'autres utilisateurs sur le forum de Storyline pour trouver des solutions) ▪ Niveau d'anglais suffisant pour communiquer avec d'autres utilisateurs sur le forum de Storyline ▪ Connaissance du CECRL et de la didactique du FLE et du FOS ▪ Connaissance approfondie des épreuves du TEF et du DFP, de leurs spécificités, de leurs modalités et les typologies des activités

Annexe 3. Évaluation de stage



FICHE D'ÉVALUATION DE STAGE

L'équipe pédagogique du Master Didactique des langues vous remercie d'avoir accueilli et encadré un stagiaire dans votre institution et vous demande de bien vouloir remplir l'évaluation ci-après.

Nom et prénom du stagiaire : Darya ANTONOVA

Dates du stage : du 02/01/2017 au 14/04/2017 + du 24/04/2017 au 26/04/2017

Volume horaire global : 546

Organisme d'accueil (nom, ville, pays) : Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France

Nom du tuteur/trice : Sonia Issolah

Fonctions du tuteur/trice : Responsable pédagogique

Missions confiées au stagiaire (cocher la/les cases)

Enseignement du FLE / FLS	
Gestion / animation de projet(s)	
Conception d'outil(s)	✓
Gestion et administration	
Autres :	

Réalisation des missions du stagiaire (cocher la/les cases)

Intégration du stagiaire dans la structure	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
Attitude professionnelle (ponctualité, présentation, rigueur)			✓
Capacité à travailler et à communiquer en équipe			✓
Capacité à respecter les relations hiérarchiques			✓
Motivation au niveau de son travail			✓

Évolution des compétences personnelles	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis

Dynamisme et implication dans la mission			✓
Sens de l'organisation			✓
Réceptivité aux critiques			✓
Tolérance à la pression			✓
Propositions d'innovations en partenariat avec l'équipe d'accueil			✓

Évolution des compétences professionnelles	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
Animer la classe			
Concevoir une séquence et des outils			
Établir une progression			
Évaluer les apprentissages des apprenants			
Créer un cadre propice à l'apprentissage			
Mettre en place des projets d'ingénierie			✓
Autres : Concevoir des modules de formation en ligne pour préparer les candidats aux épreuves de langue française			✓

Décrivez en quelques mots les principales qualités professionnelles du stagiaire que vous avez pu apprécier pendant le stage (partie à remplir par le tuteur)

Le sérieux et l'application de Darya Antonova lui ont permis de très bien intégrer notre équipe. Appréciée de l'ensemble des collaborateurs, elle a tout de suite adhéré aux valeurs de notre direction. Dotée d'une bonne connaissance du CECR et des principes de l'évaluation en langues, elle a pu proposer des idées pertinentes dans la conception d'outils de préparation et d'évaluation à destination des candidats aux certifications de la Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France.

Appréciation générale / autres remarques

Les compétences de Darya Antonova en conception de modules de formation et sa grande aptitude à utiliser des logiciels métiers performants sont de véritables atouts pour participer à des projets pédagogiques digitaux divers. La Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France lui est reconnaissante de s'être investie avec autant d'enthousiasme dans la conception des Tutoriels d'entraînement aux examens du Test d'évaluation de français et du Diplôme de français professionnel.

Signature du tuteur, lieu, date, cachet de l'institution

Le 25 avril 2017, à Paris




Annexe 4. Grille vierge d'évaluation des tutoriels

La présente grille a été élaborée à partir des grilles conçues par D. Gilbert (Gilbert, 1999), A. Marchant (Marchant, 1999), M. Meloche (Meloche, 2000), P. Dessus et P. Marquet (Dessus, Marquet, 1990), M. Villey-Migraine (Villey-Migraine, 2004).

Barème : 0 pas du tout ou pas possible d'évaluer (n/a) ;
0,5 un peu ;
1 moyennement ;
1,5 suffisamment ;
2 parfaitement.

NOM DU TUTORIEL ÉVALUÉ : _____

Objectifs (max. 4 points)

Les objectifs du tutoriel sont tous énoncés et sont formulés en termes compréhensibles.	
Les objectifs sont adéquatement identifiés au début de chaque partie/chapitre.	

Crédibilité, validité et actualisation du tutoriel (max. 4 points)

Le concepteur (personne ou organisme) est crédible.	
Le contenu du tutoriel est valide et actualisé.	

Public visé (max. 4 points)

Le public visé est clairement défini.	
Le contenu du tutoriel est adéquat pour le public visé.	

Contenu (max. 12 points)

Le contenu transmis correspond adéquatement aux objectifs.	
Le contenu du tutoriel est suffisamment détaillé.	
La bibliographie et les sources documentaires sont correctement identifiées.	
Le contenu est rédigé dans un français correct.	
La structuration du contenu suit des règles de présentation favorisant l'apprentissage.	
L'information est suffisante (sans surcharge d'informations inutiles).	

Stratégies pédagogiques (max. 18 points)

Les stratégies pédagogiques proposées sont de qualité.	
Les activités d'apprentissage et les exercices sont pertinents.	
L'utilisation des différents outils multimédias est efficace.	
Les méthodes utilisées pour susciter l'intérêt sont efficaces.	
Les méthodes d'évaluation utilisées permettent de voir les objectifs atteints.	
Le degré de difficulté des activités d'apprentissage est adéquat au niveau visé des apprenants.	
Les consignes à suivre sont claires pour l'apprenant.	
Les évaluations fournissent à l'étudiant une rétroaction appropriée.	
Le système d'analyse des réponses ne fait jamais d'erreur.	

Ergonomie, interactivité et navigation (max. 28 points)

En entrant dans le tutoriel, vous avez accès à un plan clair ou à une table des matières détaillée.	
Les éléments interactifs utilisés sont pertinents et ils fonctionnent adéquatement.	
L'interactivité varie d'un niveau de base (cliquer sur la souris, etc.) à un niveau plus élevé (simulation à partir d'entrée de données etc.).	
On peut se diriger rapidement vers une information spécifique, grâce au menu ou aux outils de la barre de navigation.	
Les icônes, les boutons de navigation et les puces sont explicites.	
Dans chaque page-écran il est spécifié à quelle section on se trouve.	
On peut facilement revenir au menu principal.	

Les pages-écrans sont rapidement téléchargées.	
L'emplacement des boutons de navigation est uniforme sur les pages-écrans.	
Les liens hypermédias et hypertextes sont efficaces, pertinents et logiques.	
On peut facilement revenir à la page de base après avoir consulté un hypertexte ou un hypermédia de cette page.	
Il est facile pour l'utilisateur de manipuler un curseur ou une barre de navigation pour zoomer, déplacer, fermer et ouvrir des objets.	
Il y a un outil interne de recherche.	
Le mode d'emploi est donné.	

Graphisme et multimédia (max. 12 points)

Le graphisme des pages-écrans est uniforme.	
La mise en page facilite la lecture.	
Les illustrations, les schémas et les graphiques sont suffisamment précis.	
Les documents sont de bonne qualité.	
Le son et la vidéo apportent une contribution significative au tutoriel et sont de bonne qualité.	
La grosseur du fichier multimédia (séquence vidéo, animation, etc.) à transférer, ainsi que le plug-in nécessaire s'il y a lieu, sont indiqués adéquatement.	

Évaluation technique (max. 14 points)

Le temps de transfert des pages-écrans est adéquat.	
L'équipement nécessaire pour naviguer dans le document est spécifié (le type de navigateur, la version, le type d'équipement informatique et les applications ou les plug-ins s'il y a lieu, etc.).	
Les éléments multimédias sont accessibles sans avoir à faire l'installation de plug-ins complémentaires.	
On peut imprimer les pages-écrans facilement. <small>L'impression de la page-écran est adéquate.</small>	
On peut télécharger les documents du tutoriel.	
Il n'y a pas d'interactions qui n'ont pas fonctionné.	
Il n'y a pas d'erreurs de fonctionnement (type 404 et autres).	

Appréciation générale (max. 4 points)

Appréciation personnelle : intérêt soulevé, navigation agréable dans le tutoriel, dynamisme du tutoriel.	
Satisfaction pédagogique	

SCORE TOTAL : _____

Résultat : /100

81 à 100 *Ce tutoriel est une excellente ressource pédagogique.*

61 à 80 *Ce tutoriel possède des éléments intéressants malgré certaines faiblesses.*

41 à 60 *Ce tutoriel est de catégorie moyenne.*

0 à 41 *L'utilisation de ce tutoriel n'est pas recommandée.*

Annexe 4.1. Grille d'évaluation des tutoriels d'entraînement au TEF

La présente grille a été élaborée à partir des grilles conçues par D. Gilbert (Gilbert, 1999), A. Marchant (Marchant, 1999), M. Meloche (Meloche, 2000), P. Dessus et P. Marquet (Dessus, Marquet, 1990), M. Villey-Migraine (Villey-Migraine, 2004).

Barème : 0 pas du tout ou pas possible d'évaluer (n/a) ;
0,5 un peu ;
1 moyennement ;
1,5 suffisamment ;
2 parfaitement.

NOM DU TUTORIEL EVALUE : Tutoriels d'entraînement à la Compréhension orale et à l'Expression orale du TEF

Objectifs (max. 4 points)

Les objectifs du tutoriel sont tous énoncés et sont formulés en termes compréhensibles.	2
Les objectifs sont adéquatement identifiés au début de chaque partie/chapitre.	2

Crédibilité, validité et actualisation du tutoriel (max. 4 points)

Le concepteur (personne ou organisme) est crédible.	2
Le contenu du tutoriel est valide et actualisé.	2

Public visé (max. 4 points)

Le public visé est clairement défini.	2
Le contenu du tutoriel est adéquat pour le public visé.	1

Contenu (max. 12 points)

Le contenu transmis correspond adéquatement aux objectifs.	2
Le contenu du tutoriel est suffisamment détaillé.	2
La bibliographie et les sources documentaires sont correctement identifiées.	0
Le contenu est rédigé dans un français correct.	2
La structuration du contenu suit des règles de présentation favorisant l'apprentissage.	2
L'information est suffisante (sans surcharge d'informations inutiles).	1,5

Stratégies pédagogiques (max. 18 points)

Les stratégies pédagogiques proposées sont de qualité.	2
Les activités d'apprentissage et les exercices sont pertinents.	2
L'utilisation des différents outils multimédias est efficace.	2
Les méthodes utilisées pour susciter l'intérêt sont efficaces.	2
Les méthodes d'évaluation utilisées permettent de voir les objectifs atteints.	2
Le degré de difficulté des activités d'apprentissage est adéquat au niveau visé des apprenants.	0,5
Les consignes à suivre sont claires pour l'apprenant.	1
Les évaluations fournissent à l'étudiant une rétroaction appropriée.	1,5
Le système d'analyse des réponses ne fait jamais d'erreur.	2

Ergonomie, interactivité et navigation (max. 28 points)

En entrant dans le tutoriel, vous avez accès à un plan clair ou à une table des matières détaillée.	2
Les éléments interactifs utilisés sont pertinents et ils fonctionnent adéquatement.	2
L'interactivité varie d'un niveau de base (cliquer sur la souris, etc.) à un niveau plus élevé (simulation à partir d'entrée de données etc.).	1,5
On peut se diriger rapidement vers une information spécifique, grâce au menu ou aux outils de la barre de navigation.	2
Les icônes, les boutons de navigation et les puces sont explicites.	1,5
Dans chaque page-écran il est spécifié à quelle section on se trouve.	2

On peut facilement revenir au menu principal.	2
Les pages-écrans sont rapidement téléchargées.	1,5
L'emplacement des boutons de navigation est uniforme sur les pages-écrans.	2
Les liens hypermédias et hypertextes sont efficaces, pertinents et logiques.	2
On peut facilement revenir à la page de base après avoir consulté un hypertexte ou un hypermédia de cette page.	2
Il est facile pour l'utilisateur de manipuler un curseur ou une barre de navigation pour zoomer, déplacer, fermer et ouvrir des objets.	2
Il y a un outil interne de recherche.	0
Le mode d'emploi est donné.	1,5

Graphisme et multimédia (max. 12 points)

Le graphisme des pages-écrans est uniforme.	2
La mise en page facilite la lecture.	2
Les illustrations, les schémas et les graphiques sont suffisamment précis.	2
Les documents sont de bonne qualité.	2
Le son et la vidéo apportent une contribution significative au tutoriel et sont de bonne qualité.	2
La grosseur du fichier multimédia (séquence vidéo, animation, etc.) à transférer, ainsi que le plug-in nécessaire s'il y a lieu, sont indiqués adéquatement.	0

Évaluation technique (max. 14 points)

Le temps de transfert des pages-écrans est adéquat.	1,5
L'équipement nécessaire pour naviguer dans le document est spécifié (le type de navigateur, la version, le type d'équipement informatique et les applications ou les plug-ins s'il y a lieu, etc.).	0
Les éléments multimédias sont accessibles sans avoir à faire l'installation de plug-ins complémentaires.	1,5
On peut imprimer les pages-écrans facilement. <small>L'impression de la page-écran est adéquate.</small>	2
On peut télécharger les documents du tutoriel.	0
Il n'y a pas d'interactions qui n'ont pas fonctionné.	2
Il n'y a pas d'erreurs de fonctionnement (type 404 et autres).	2

Appréciation générale (max. 4 points)

Appréciation personnelle : intérêt soulevé, navigation agréable dans le tutoriel, dynamisme du tutoriel.	1,5
Satisfaction pédagogique	2

SCORE TOTAL : 82

Résultat : /100

81 à 100 Ce tutoriel est une excellente ressource pédagogique.

61 à 80 Ce tutoriel possède des éléments intéressants malgré certaines faiblesses.

41 à 60 Ce tutoriel est de catégorie moyenne.

0 à 41 L'utilisation de ce tutoriel n'est pas recommandée.

Annexe 4.2. Grille d'évaluation des tutoriels d'entraînement à BULATS

La présente grille a été élaborée à partir des grilles conçues par D. Gilbert (Gilbert, 1999), A. Marchant (Marchant, 1999), M. Meloche (Meloche, 2000), P. Dessus et P. Marquet (Dessus, Marquet, 1990), M. Villey-Migraine (Villey-Migraine, 2004).

Barème : 0 pas du tout ou pas possible d'évaluer (n/a) ;
0,5 un peu ;
1 moyennement ;
1,5 suffisamment ;
2 parfaitement.

NOM DU TUTORIEL EVALUE : Tutoriels d'entraînement à BULATS (Cambridge English)

Objectifs (max. 4 points)

Les objectifs du tutoriel sont tous énoncés et sont formulés en termes compréhensibles.	2
Les objectifs sont adéquatement identifiés au début de chaque partie/chapitre.	2

Crédibilité, validité et actualisation du tutoriel (max. 4 points)

Le concepteur (personne ou organisme) est crédible.	2
Le contenu du tutoriel est valide et actualisé.	2

Public visé (max. 4 points)

Le public visé est clairement défini.	2
Le contenu du tutoriel est adéquat pour le public visé.	2

Contenu (max. 12 points)

Le contenu transmis correspond adéquatement aux objectifs.	2
Le contenu du tutoriel est suffisamment détaillé.	1,5
La bibliographie et les sources documentaires sont correctement identifiées.	0
Le contenu est rédigé dans un anglais correct.	2
La structuration du contenu suit des règles de présentation favorisant l'apprentissage.	2
L'information est suffisante (sans surcharge d'informations inutiles).	1

Stratégies pédagogiques (max. 18 points)

Les stratégies pédagogiques proposées sont de qualité.	1,5
Les activités d'apprentissage et les exercices sont pertinents.	2
L'utilisation des différents outils multimédias est efficace.	2
Les méthodes utilisées pour susciter l'intérêt sont efficaces.	1
Les méthodes d'évaluation utilisées permettent de voir les objectifs atteints.	0
Le degré de difficulté des activités d'apprentissage est adéquat au niveau visé des apprenants.	2
Les consignes à suivre sont claires pour l'apprenant.	1
Les évaluations fournissent à l'étudiant une rétroaction appropriée.	0
Le système d'analyse des réponses ne fait jamais d'erreur.	0

Ergonomie, interactivité et navigation (max. 28 points)

En entrant dans le tutoriel, vous avez accès à un plan clair ou à une table des matières détaillée.	1
Les éléments interactifs utilisés sont pertinents et ils fonctionnent adéquatement.	2
L'interactivité varie d'un niveau de base (cliquer sur la souris, etc.) à un niveau plus élevé (simulation à partir d'entrée de données etc.).	1
On peut se diriger rapidement vers une information spécifique, grâce au menu ou aux outils de la barre de navigation.	0,5
Les icônes, les boutons de navigation et les puces sont explicites.	1,5
Dans chaque page-écran il est spécifié à quelle section on se trouve.	2
On peut facilement revenir au menu principal.	0

Les pages-écrans sont rapidement téléchargées.	1,5
L'emplacement des boutons de navigation est uniforme sur les pages-écrans.	2
Les liens hypermédias et hypertextes sont efficaces, pertinents et logiques.	2
On peut facilement revenir à la page de base après avoir consulté un hypertexte ou un hypermédia de cette page.	0
Il est facile pour l'utilisateur de manipuler un curseur ou une barre de navigation pour zoomer, déplacer, fermer et ouvrir des objets.	2
Il y a un outil interne de recherche.	0
Le mode d'emploi est donné.	1,5

Graphisme et multimédia (max. 12 points)

Le graphisme des pages-écrans est uniforme.	2
La mise en page facilite la lecture.	2
Les illustrations, les schémas et les graphiques sont suffisamment précis.	2
Les documents sont de bonne qualité.	2
Le son et la vidéo apportent une contribution significative au tutoriel et sont de bonne qualité.	2
La grosseur du fichier multimédia (séquence vidéo, animation, etc.) à transférer, ainsi que le plug-in nécessaire s'il y a lieu, sont indiqués adéquatement.	0

Évaluation technique (max. 14 points)

Le temps de transfert des pages-écrans est adéquat.	1,5
L'équipement nécessaire pour naviguer dans le document est spécifié (le type de navigateur, la version, le type d'équipement informatique et les applications ou les plug-ins s'il y a lieu, etc.).	0
Les éléments multimédias sont accessibles sans avoir à faire l'installation de plug-ins complémentaires.	1,5
On peut imprimer les pages-écrans facilement. <small>L'impression de la page-écran est adéquate.</small>	2
On peut télécharger les documents du tutoriel.	0
Il n'y a pas d'interactions qui n'ont pas fonctionné.	2
Il n'y a pas d'erreurs de fonctionnement (type 404 et autres).	2

Appréciation générale (max. 4 points)

Appréciation personnelle : intérêt soulevé, navigation agréable dans le tutoriel, dynamisme du tutoriel.	1,5
Satisfaction pédagogique	2

SCORE TOTAL : 69,5

Résultat : /100

81 à 100 Ce tutoriel est une excellente ressource pédagogique.

61 à 80 Ce tutoriel possède des éléments intéressants malgré certaines faiblesses.

41 à 60 Ce tutoriel est de catégorie moyenne.

0 à 41 L'utilisation de ce tutoriel n'est pas recommandée.

Annexe 4.3. Grille d'évaluation du tutoriel d'entraînement à Ev@lang

La présente grille a été élaborée à partir des grilles conçues par D. Gilbert (Gilbert, 1999), A. Marchant (Marchant, 1999), M. Meloche (Meloche, 2000), P. Dessus et P. Marquet (Dessus, Marquet, 1990), M. Villey-Migraine (Villey-Migraine, 2004).

Barème : 0 pas du tout ou pas possible d'évaluer (n/a) ;
0,5 un peu ;
1 moyennement ;
1,5 suffisamment ;
2 parfaitement.

NOM DU TUTORIEL EVALUE : Tutoriels d'entraînement à Ev@lang (CIEP)

Objectifs (max. 4 points)

Les objectifs du tutoriel sont tous énoncés et sont formulés en termes compréhensibles.	2
Les objectifs sont adéquatement identifiés au début de chaque partie/chapitre.	2

Crédibilité, validité et actualisation du tutoriel (max. 4 points)

Le concepteur (personne ou organisme) est crédible.	2
Le contenu du tutoriel est valide et actualisé.	2

Public visé (max. 4 points)

Le public visé est clairement défini.	2
Le contenu du tutoriel est adéquat pour le public visé.	2

Contenu (max. 12 points)

Le contenu transmis correspond adéquatement aux objectifs.	2
Le contenu du tutoriel est suffisamment détaillé.	2
La bibliographie et les sources documentaires sont correctement identifiées.	0
Le contenu est rédigé dans un français correct.	2
La structuration du contenu suit des règles de présentation favorisant l'apprentissage.	2
L'information est suffisante (sans surcharge d'informations inutiles).	1,5

Stratégies pédagogiques (max. 18 points)

Les stratégies pédagogiques proposées sont de qualité.	2
Les activités d'apprentissage et les exercices sont pertinents.	2
L'utilisation des différents outils multimédias est efficace.	2
Les méthodes utilisées pour susciter l'intérêt sont efficaces.	2
Les méthodes d'évaluation utilisées permettent de voir les objectifs atteints.	1
Le degré de difficulté des activités d'apprentissage est adéquat au niveau visé des apprenants.	2
Les consignes à suivre sont claires pour l'apprenant.	1,5
Les évaluations fournissent à l'étudiant une rétroaction appropriée.	1
Le système d'analyse des réponses ne fait jamais d'erreur.	2

Ergonomie, interactivité et navigation (max. 28 points)

En entrant dans le tutoriel, vous avez accès à un plan clair ou à une table des matières détaillée.	2
Les éléments interactifs utilisés sont pertinents et ils fonctionnent adéquatement.	2
L'interactivité varie d'un niveau de base (cliquer sur la souris, etc.) à un niveau plus élevé (simulation à partir d'entrée de données etc.).	2
On peut se diriger rapidement vers une information spécifique, grâce au menu ou aux outils de la barre de navigation.	2
Les icônes, les boutons de navigation et les puces sont explicites.	2
Dans chaque page-écran il est spécifié à quelle section on se trouve.	2
On peut facilement revenir au menu principal.	0,5

Les pages-écrans sont rapidement téléchargées.	1,5
L'emplacement des boutons de navigation est uniforme sur les pages-écrans.	2
Les liens hypermédias et hypertextes sont efficaces, pertinents et logiques.	2
On peut facilement revenir à la page de base après avoir consulté un hypertexte ou un hypermédia de cette page.	0,5
Il est facile pour l'utilisateur de manipuler un curseur ou une barre de navigation pour zoomer, déplacer, fermer et ouvrir des objets.	2
Il y a un outil interne de recherche.	0
Le mode d'emploi est donné.	2

Graphisme et multimédia (max. 12 points)

Le graphisme des pages-écrans est uniforme.	2
La mise en page facilite la lecture.	2
Les illustrations, les schémas et les graphiques sont suffisamment précis.	2
Les documents sont de bonne qualité.	2
Le son et la vidéo apportent une contribution significative au tutoriel et sont de bonne qualité.	2
La grosseur du fichier multimédia (séquence vidéo, animation, etc.) à transférer, ainsi que le plug-in nécessaire s'il y a lieu, sont indiqués adéquatement.	0

Évaluation technique (max. 14 points)

Le temps de transfert des pages-écrans est adéquat.	1,5
L'équipement nécessaire pour naviguer dans le document est spécifié (le type de navigateur, la version, le type d'équipement informatique et les applications ou les plug-ins s'il y a lieu, etc.).	0
Les éléments multimédias sont accessibles sans avoir à faire l'installation de plug-ins complémentaires.	1,5
On peut imprimer les pages-écrans facilement. <small>L'impression de la page-écran est adéquate.</small>	2
On peut télécharger les documents du tutoriel.	0
Il n'y a pas d'interactions qui n'ont pas fonctionné.	2
Il n'y a pas d'erreurs de fonctionnement (type 404 et autres).	2

Appréciation générale (max. 4 points)

Appréciation personnelle : intérêt soulevé, navigation agréable dans le tutoriel, dynamisme du tutoriel.	1,5
Satisfaction pédagogique	2

SCORE TOTAL : 81

Résultat : /100

81 à 100 Ce tutoriel est une excellente ressource pédagogique.

61 à 80 Ce tutoriel possède des éléments intéressants malgré certaines faiblesses.

41 à 60 Ce tutoriel est de catégorie moyenne.

0 à 41 L'utilisation de ce tutoriel n'est pas recommandée.

Annexe 4.4. Grille d'évaluation du tutoriel d'entraînement à TestDaF

La présente grille a été élaborée à partir des grilles conçues par D. Gilbert (Gilbert, 1999), A. Marchant (Marchant, 1999), M. Meloche (Meloche, 2000), P. Dessus et P. Marquet (Dessus, Marquet, 1990), M. Villey-Migraine (Villey-Migraine, 2004).

Barème : 0 pas du tout ou pas possible d'évaluer (n/a) ;
0,5 un peu ;
1 moyennement ;
1,5 suffisamment ;
2 parfaitement.

NOM DU TUTORIEL EVALUE : Tutoriels d'entraînement à TestDaF (Institut TestDaF)

Objectifs (max. 4 points)

Les objectifs du tutoriel sont tous énoncés et sont formulés en termes compréhensibles.	2
Les objectifs sont adéquatement identifiés au début de chaque partie/chapitre.	1,5

Crédibilité, validité et actualisation du tutoriel (max. 4 points)

Le concepteur (personne ou organisme) est crédible.	2
Le contenu du tutoriel est valide et actualisé.	2

Public visé (max. 4 points)

Le public visé est clairement défini.	2
Le contenu du tutoriel est adéquat pour le public visé.	1,5

Contenu (max. 12 points)

Le contenu transmis correspond adéquatement aux objectifs.	2
Le contenu du tutoriel est suffisamment détaillé.	2
La bibliographie et les sources documentaires sont correctement identifiées.	2
Le contenu est rédigé dans un français correct.	2
La structuration du contenu suit des règles de présentation favorisant l'apprentissage.	2
L'information est suffisante (sans surcharge d'informations inutiles).	1

Stratégies pédagogiques (max. 18 points)

Les stratégies pédagogiques proposées sont de qualité.	2
Les activités d'apprentissage et les exercices sont pertinents.	2
L'utilisation des différents outils multimédias est efficace.	1
Les méthodes utilisées pour susciter l'intérêt sont efficaces.	0,5
Les méthodes d'évaluation utilisées permettent de voir les objectifs atteints.	2
Le degré de difficulté des activités d'apprentissage est adéquat au niveau visé des apprenants.	2
Les consignes à suivre sont claires pour l'apprenant.	1,5
Les évaluations fournissent à l'étudiant une rétroaction appropriée.	2
Le système d'analyse des réponses ne fait jamais d'erreur.	2

Ergonomie, interactivité et navigation (max. 28 points)

En entrant dans le tutoriel, vous avez accès à un plan clair ou à une table des matières détaillée.	1,5
Les éléments interactifs utilisés sont pertinents et ils fonctionnent adéquatement.	2
L'interactivité varie d'un niveau de base (cliquer sur la souris, etc.) à un niveau plus élevé (simulation à partir d'entrée de données etc.).	0,5
On peut se diriger rapidement vers une information spécifique, grâce au menu ou aux outils de la barre de navigation.	1
Les icônes, les boutons de navigation et les puces sont explicites.	1,5
Dans chaque page-écran il est spécifié à quelle section on se trouve.	2
On peut facilement revenir au menu principal.	1,5

Les pages-écrans sont rapidement téléchargées.	2
L'emplacement des boutons de navigation est uniforme sur les pages-écrans.	2
Les liens hypermédias et hypertextes sont efficaces, pertinents et logiques.	2
On peut facilement revenir à la page de base après avoir consulté un hypertexte ou un hypermédia de cette page.	1
Il est facile pour l'utilisateur de manipuler un curseur ou une barre de navigation pour zoomer, déplacer, fermer et ouvrir des objets.	1
Il y a un outil interne de recherche.	0
Le mode d'emploi est donné.	1,5

Graphisme et multimédia (max. 12 points)

Le graphisme des pages-écrans est uniforme.	2
La mise en page facilite la lecture.	1
Les illustrations, les schémas et les graphiques sont suffisamment précis.	1
Les documents sont de bonne qualité.	2
Le son et la vidéo apportent une contribution significative au tutoriel et sont de bonne qualité.	1
La grosseur du fichier multimédia (séquence vidéo, animation, etc.) à transférer, ainsi que le plug-in nécessaire s'il y a lieu, sont indiqués adéquatement.	0

Évaluation technique (max. 14 points)

Le temps de transfert des pages-écrans est adéquat.	2
L'équipement nécessaire pour naviguer dans le document est spécifié (le type de navigateur, la version, le type d'équipement informatique et les applications ou les plug-ins s'il y a lieu, etc.).	0
Les éléments multimédias sont accessibles sans avoir à faire l'installation de plug-ins complémentaires.	1,5
On peut imprimer les pages-écrans facilement. <small>L'impression de la page-écran est adéquate.</small>	2
On peut télécharger les documents du tutoriel.	1
Il n'y a pas d'interactions qui n'ont pas fonctionné.	2
Il n'y a pas d'erreurs de fonctionnement (type 404 et autres).	2

Appréciation générale (max. 4 points)

Appréciation personnelle : intérêt soulevé, navigation agréable dans le tutoriel, dynamisme du tutoriel.	1
Satisfaction pédagogique	1

SCORE TOTAL : 75

Résultat : /100

81 à 100 Ce tutoriel est une excellente ressource pédagogique.

61 à 80 Ce tutoriel possède des éléments intéressants malgré certaines faiblesses.

41 à 60 Ce tutoriel est de catégorie moyenne.

0 à 41 L'utilisation de ce tutoriel n'est pas recommandée.

Annexe 5. Exemples de diapositives des tutoriels TEF

Tutoriel de Compréhension écrite TEF 2017-05-16
TEF - Test d'évaluation de français © Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France

Types de supports

L'épreuve de compréhension écrite du TEF repose sur différents types de supports :

- graphiques à interpréter
- textes à trous
- publicités
- phrases à reformuler
- petites annonces
- articles de presse
- textes dans le désordre
- notes
- courriers des lecteurs

Pour vous familiariser avec cette épreuve du TEF, le Centre de langue française vous propose des exemples de questions.

(Mascotte Tefanie version 2017)

(Info-bulle)

Tutoriel de Lexique et structure TEF
TEF - Test d'évaluation de français © Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France

français 3.0

Choisissez la réponse correcte.

Ça, il _____ avait pas dit !

- me le n'
- ne le m'
- le ne m'
- ne me l'

(Activité de bonus : l'imitation de l'écran de smartphone)

(Le QCM autocorrectif)

(Les boutons)

Tutoriel d'Expression écrite TEF
TEF - Test d'évaluation de français © Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France

Critères d'évaluation

- La consigne est-elle respectée ?
- L'argumentation est-elle bien développée ?
- Les informations sont-elles précises et détaillées ?
- Le texte est-il cohérent et clair ?

- Qualité et efficacité du texte produit
- Maîtrise de la langue écrite

- Le vocabulaire est-il précis et adéquat ?
- Les temps et les modes sont-ils correctement utilisés ?
- L'orthographe est-elle maîtrisée ?
- Les phrases sont-elles simples, assez élaborées, plutôt complexes ?

(Le menu interactif)

Annexe 6. Exemples de diapositives des tutoriels DFP

Slide 1: Tutoriel DFP AFFAIRES, niveau A2

© Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France

CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

Diplôme de français professionnel

Tutoriel d'entraînement

Comprendre et traiter l'information

A2

Cliquez pour démarrer.

Annotations:

- L'image de fond
- La plaque ronde de niveau

Slide 2: Tutoriel DFP AFFAIRES, niveau A2

© Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France

A2

Activité 3 sur 7

Situation
Vous travaillez chez ACTILAB, au service « logistique ».
Votre responsable vous charge de vérifier les stocks et de passer commande si nécessaire.

Tâche
Lisez le message de votre responsable et remplissez le tableau de stock.

COURRIEL D'INSTRUCTIONS

Indiquez dans le tableau de stock les articles à commander.

TABLEAU DE STOCK

PRÉCÉDENT SUIVANT

Annotations:

- Le numéro d'activité
- La puce et la consigne
- Le bouton pour démarrer une tâche

Slide 3: Tutoriel DFP AFFAIRES, niveau A2

© Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France

A2

Activité 3 sur 7

COURRIEL D'INSTRUCTIONS

Indiquez dans le tableau de stock les articles à commander.

Équipement de protection individuelle - État des stocks

Désignation	Code	Quantité en stock	Commander ?
Blouse PE 125 x 150 cm	HGFD1245	145	Oui <input type="radio"/> / Non <input type="radio"/>
Charlotte blanche	FDSQ4569	40	Oui <input type="radio"/> / Non <input type="radio"/>
Combinaison polypropylène	SSTR4478	60	Oui <input type="radio"/> / Non <input type="radio"/>
Gants latex - aql 1,5 (paire)	GQMP1793	60	Oui <input type="radio"/> / Non <input type="radio"/>
Lunettes de sécurité ev (paire)	FGTE1236	48	Oui <input type="radio"/> / Non <input type="radio"/>
Masque papier 2 plis	FREZ4587	55	Oui <input type="radio"/> / Non <input type="radio"/>

PRÉCÉDENT SUIVANT VALIDER

Annotations:

- L'info-bulle
- L'exemple de la tâche
- Le menu interactif

Annexe 7. Les hyperliens vers les tutoriels conçus

Les tutoriels d'entraînement au TEF	
L'épreuve de Compréhension écrite	http://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/fichiers-clf/tutoriel-de-comprehension-ecrite-TEF/story_html5.html
L'épreuve de Lexique et structure	http://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/fichiers-clf/tutoriel-de-lexique-et-structure-TEF/story_html5.html
L'épreuve d'Expression écrite	http://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/fichiers-clf/tutoriel-d-expression-ecrite-TEF/story_html5.html

Les tutoriels d'entraînement aux DFP	
L'épreuve Comprendre et traiter l'information, niveau A1	http://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/fichiers-clf/tutoriel-dfp-affaires-niveau-A1/story_html5.html
L'épreuve Comprendre et traiter l'information, niveau A2	http://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/fichiers-clf/tutoriel-dfp-affaires-niveau-A2/story_html5.html
L'épreuve Comprendre et traiter l'information, niveau B1	http://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/fichiers-clf/tutoriel-dfp-affaires-niveau-B1/story_html5.html
L'épreuve Comprendre et traiter l'information, niveau B2	http://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/fichiers-clf/tutoriel-dfp-affaires-niveau-B2/story_html5.html
L'épreuve Comprendre et traiter l'information, niveau C1	http://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/fichiers-clf/tutoriel-dfp-affaires-C1/story_html5.html
L'épreuve Interagir à l'oral, tous les niveaux (A1-C1)	http://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/fichiers-clf/tutoriel-dfp-affaires-interagir-a-l-oral/story_html5.html

Annexe 8. La charte d'évaluation



CONSEIL DES ETUDES ET DES LA VIE UNIVERSITAIRE (CEVU)

Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3
Adoptée par le CA du 19 octobre 2012

Charte de l'évaluation et du contrôle des connaissances (licence et master)

1. L'année universitaire comprend deux semestres. La durée des enseignements est respectivement de 12 semaines pour le premier et de 13 semaines pour le second. Les enseignements sont organisés en parcours mono disciplinaires ou pluridisciplinaires comprenant des unités d'enseignement (UE) semestrielles.

2. L'obtention des diplômes nationaux conférant les grades de licence et de master, les titres intermédiaires de DEUG et de maîtrise, et des diplômes d'université implique des contrôles écrits et oraux.

3. Le contrôle continu est obligatoire. Il constitue en effet le cadre le plus approprié à une acquisition approfondie et progressive des connaissances. Il s'effectue sous forme d'épreuves évaluées prenant en compte une série de travaux : travaux personnels en temps non limité, devoirs sur table en temps limité, exposés, partiels terminaux en fin de semestre, etc. Ces modalités de contrôle sont précisées suivant les formations. Les contrôles partiels sont des épreuves faites sur table sous la responsabilité de l'enseignant. Les notes obtenues aux épreuves sont comptabilisées en tenant compte du coefficient qui leur est affecté.

Le contrôle continu exige l'assiduité. L'absence à un partiel ou la non-participation à l'une des épreuves du contrôle continu entraîne la note de 0/20 pour l'exercice concerné.

En licence, la participation à l'une des épreuves du contrôle continu ne peut avoir lieu qu'une fois : l'étudiant ne peut refaire son travail pour tenter d'améliorer sa note.

Trois absences non justifiées (constatées par l'enseignant) entraînent une note de 0/20 au contrôle continu de l'UE ou de l'EC concernées. L'étudiant relève alors de la session de rattrapage. Une absence est justifiée par un certificat de transport, de maladie ou de travail.

4. Il n'est pas possible de renoncer au contrôle continu, sauf dérogation accordée après examen de la situation individuelle de l'étudiant appréciée par le directeur de la composante (ou son représentant), au moment de l'inscription pédagogique.

L'étudiant doit alors passer ses épreuves d'examen final au cours des semaines prévues à l'issue de chaque semestre.

L'absence à une épreuve d'examen final entraîne elle aussi la note de 0/20 pour l'exercice concerné.

5. Tout étudiant ajourné a droit à une deuxième session de contrôle des connaissances par an, en cas d'échec après application des règles de compensation. Il conserve en tout état de cause la meilleure des deux notes.

Un dispositif pédagogique de soutien est mis en place afin de permettre aux étudiants de mieux préparer le rattrapage.

Le calendrier de l'année universitaire adopté par le Conseil d'administration précise les dates du contrôle des connaissances.

Les sessions d'examen des enseignements délivrés à distance peuvent être organisées à l'issue du premier semestre ou à l'issue du second.

En cas de réorientation, les enseignements acquis dans le diplôme d'origine sont validés dans le diplôme de réorientation. Une correspondance est par ailleurs établie par la Commission pédagogique entre les enseignements de l'ancien diplôme qui n'ont pas été validés et ceux du nouveau diplôme qui donneront lieu à évaluation lors de la deuxième session.

6. Les modalités du contrôle des connaissances (MCC) précisent, pour chaque enseignement, le nombre des épreuves, leur nature, leur durée, leur coefficient et la place respective des épreuves écrites et orales. Elles précisent également, le cas échéant, les dispositions fixées par diplôme en matière de contrôle d'assiduité. Votées par le Conseil d'administration sur proposition du CEVU, les MCC sont portées à la connaissance des étudiants au plus tard un mois après le début des enseignements, notamment par affichage dans chaque secrétariat de composante et publication sur le site internet de l'université.

Les modalités des examens finaux garantissent l'anonymat des épreuves écrites. L'organisation matérielle et le déroulement des examens font l'objet d'une circulaire placée à la disposition des étudiants auprès de chaque secrétariat de composante.

7. Le grade de licence s'obtient à l'issue des trois années d'études L1, L2 et L3, le titre de DEUG est délivré à l'issue des deux premières années. Le titre de maîtrise (après l'année de M1) est obtenu au terme de deux semestres et le grade de master (après l'année de M2) au terme de deux semestres.

8. Un semestre est acquis quand la moyenne des notes obtenues dans toutes les UE du parcours considéré, pondérées par leurs coefficients respectifs, est supérieure ou égale à 10 sur 20. Une compensation est en outre organisée en licence entre les semestres S1 et S2, entre les semestres S3 et S4, et entre les semestres S5 et S6 : l'étudiant obtient les deux semestres d'une même année universitaire si la moyenne simple des deux moyennes semestrielles est supérieure ou égale à 10 sur 20. L'acquisition du semestre donne alors lieu à l'attribution forfaitaire de 30 crédits européens (ECTS).

Cette attribution forfaitaire de 30 crédits européens par semestre acquis vaut également pour les parcours pluridisciplinaires dans lesquels le décompte du total des crédits européens attribués par UE serait supérieur à 30.

L'étudiant ayant en première année de licence un semestre non compensable peut demander au président du jury, à partir d'une moyenne de 7 sur 20 à ce semestre, son passage conditionnel en deuxième année.

L'étudiant ayant en deuxième année de licence un semestre non compensable peut demander au président du jury, à partir d'une moyenne de 8 sur 20 à ce semestre et s'il a validé sa première année, son passage conditionnel en troisième année ; sa demande doit être accompagnée de l'avis circonstancié du responsable d'année, de parcours ou d'un enseignant d'UE fondamentale.

En master, il n'y a pas de compensation entre les semestres.

9. Chaque UE est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. Elle donne alors lieu à l'attribution des crédits européens correspondants.

Lorsque l'UE comporte des éléments constitutifs (EC), chaque élément constitutif est affecté d'un coefficient.

Les coefficients affectés aux UE et, lorsqu'ils existent, aux éléments constitutifs d'UE, sont consultables dans chaque secrétariat de composante.

En contrôle continu, lorsqu'un étudiant obtient la moyenne dans un (ou plusieurs) EC dont il n'acquiert pas l'UE, les points supérieurs à la moyenne sont pris en compte lors de la seconde session et constituent un bonus. En cas de nouvel échec, les notes d'EC supérieures ou égales à 10 sur 20 sont conservées pendant huit semestres.

Un étudiant qui redouble sa première année de master peut renoncer à une ou plusieurs notes d'UE, qu'elle(s) soit(en)t inférieure(s), égale(s) ou supérieure(s) à 10, et repasser cette ou ces UE pour tenter d'améliorer sa note. Toutefois :

- l'étudiant doit faire connaître sa décision au secrétariat de son département au moment de l'inscription pédagogique au plus tard un mois après la rentrée ;
- l'abandon de la note supérieure à 10 acquise en première année est définitif ;
- l'étudiant n'a pas la possibilité de choisir la meilleure des deux notes ;

- la disposition ne s'applique que si l'UE ou les UE concernées restent dans le programme d'enseignement de l'année que redouble l'étudiant.

Aux deux sessions de l'examen final comme à la session de rattrapage du contrôle continu, l'évaluation s'effectue directement au niveau de l'UE.

10. La validation des unités d'enseignement, la validation de chaque semestre, la compensation entre deux semestres, et la délivrance des diplômes sont prononcées après délibération du jury.

Les mentions suivantes sont attribuées aux UE, aux semestres et aux diplômes validés :

- note au moins égale à 10 et inférieure à 12 : mention passable,
- note au moins égale à 12 et inférieure à 14 : mention assez bien,
- note au moins égale à 14 et inférieure à 16 : mention bien,
- note au moins égale à 16 : mention très bien.

11. Les résultats des examens et de la délibération du jury sont portés à la connaissance des étudiants par voie d'affichage, auprès de chaque secrétariat de composante. Le procès-verbal de délibération du jury est daté et signé par le président du jury.

Lorsque la formation comporte un stage obligatoire, le diplôme ne peut être délivré qu'après la validation de ce stage.

Lorsque la formation comporte un travail de recherche de type mémoire, le diplôme ne peut être délivré qu'après la soutenance de ce mémoire.

12. Après la proclamation des résultats, et dans un délai de 15 jours, les étudiants ont droit, sur leur demande, à la communication de leurs copies et à un entretien avec l'enseignant correcteur. En cas de désaccord ou de non-réponse à sa demande, l'étudiant a le droit de bénéficier d'une seconde correction. Si cette demande est acceptée, il appartient alors au jury de décider, dans le cadre d'une nouvelle délibération, de la note définitive.

13. Les étudiants salariés, élus dans les instances de l'université (CA, CEVU, CS ? Conseils d'UFR et de départements), chargés de famille, engagés dans plusieurs cursus, handicapés ou sportifs de haut niveau disposent d'une priorité :

- dans l'organisation de leur emploi du temps (choix des blocs horaires) ;
- dans l'obtention d'une dérogation en vue de bénéficier de l'examen final.

Les étudiants « sportifs de haut niveau » sont en outre dispensés d'une UE libre par semestre sous réserve d'un avis favorable du SUAPS leur accordant cette qualité.

14. En licence et en master, un premier redoublement est de droit. Un deuxième redoublement peut être demandé par l'étudiant, notamment pour les motifs suivants : maladie, activité salariée incompatible avec une présence réelle aux enseignements, congé-formation, congé maternité, enfants à charge, doubles cursus, candidatures à un concours, séjours à l'étranger pour études. La décision est prise par le directeur du département sur proposition du jury. Des procédures adaptées pourront être mises en place pour les candidatures en reprise d'études.

15. Sauf dispositions pédagogiques particulières, le nombre maximal d'UE du SUAPS est fixé à 3 pour l'ensemble du cursus de licence, à raison d'une UE par an.

16. En cas de constat de fraude ou de tentative de fraude, l'enseignant doit rédiger un rapport constatant cette fraude et transmettre ce dernier au jury de semestre. Celui-ci, après avoir évalué la gravité des faits, peut décider de soumettre le cas à la Section disciplinaire.

17. Tout travail de rédaction universitaire (dossier, mémoire ou autre) doit faire état des sources sur lesquelles il s'est appuyé et, en particulier, des éventuelles citations littérales de l'œuvre d'autrui (y compris les textes accessibles sous forme électronique), qui doivent être donnés entre guillemets. L'irrespect de cette obligation, notamment par la pratique du « copier-coller » (Internet, etc.), constitue une fraude pouvant entraîner passage devant la section disciplinaire.

La présentation de tout travail de rédaction universitaire (dossier, mémoire ou autre) réalisé hors surveillance doit s'accompagner d'une déclaration sur l'honneur (voir modèle en annexe).

18. Une Charte des bonnes pratiques recense les éventuelles difficultés rencontrées dans l'application de ce texte et explicite la marche à suivre pour les résoudre.

MOTS-CLÉS : tutoriel, entraînement, TEF, DFP, conception, guidage.

RÉSUMÉ

Le présent mémoire est consacré à la conception des tutoriels d'entraînement au Test d'évaluation de français et aux épreuves du Diplôme de français professionnel. Dans la partie théorique, nous avons analysé les spécificités des deux épreuves du Centre de langue française : le TEF et le DFP. Nous avons aussi parlé du phénomène des aides à l'apprentissage, où les tutoriels jouent un grand rôle, et nous avons effectué une recherche et une analyse des grilles d'évaluation des outils multimédias pédagogiques. La partie méthodologique est consacrée à l'évaluation des tutoriels déjà existants d'entraînement à des épreuves de langue étrangère (français, anglais, allemand). Cette analyse nous a permis de déterminer les avantages et les limites principaux de ces outils et de formuler les principes méthodologiques à suivre pour créer nos propres outils. La troisième partie est consacrée au processus de la conception des tutoriels d'entraînement aux épreuves du TEF et du DFP.

KEYWORDS: tutorial, training, TEF, DFP, development, guidance.

ABSTRACT

This paper is devoted to the development of training tutorials for the TEF (French Language Test) and the DFP (Business French Diploma). In the theoretical part, we analyzed the specificities of the two tests of the Centre de langue française: the TEF and the DFP. We also talked about the phenomenon of learning aids, where tutorials play an important role, and we researched and analyzed the assessment grids of multimedia teaching tools. The methodological part is devoted to the evaluation of the already existing tutorials for training in foreign language tests (French, English, German). This analysis enabled us to determine the main advantages and limitations of these tools and to formulate the methodological principles to be followed in order to create our own tools. The third part is devoted to the process of development of the TEF and DFP training tutorials.

**Acceptation de mise en ligne de mon mémoire de M2
(sur plateforme numérique de Paris 3)**

Je, soussigné(e) *Darya Antanova*, accepte de diffuser mon mémoire professionnel, réalisé dans le cadre du M2 *Didactique du français et des langues*, spécialité 3, sur la plateforme numérique de l'Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle, afin de faciliter l'accès de mon mémoire pour les étudiants de Master, dans le cadre de leurs recherches visant l'élaboration de leur propre mémoire.

Fait à *Paris*, le *13.06.2017*

Signature

